Edition d'Alger - ISSN IIII - 0074

Le Soir D'ALGERIE

www.lesoirdalgerie.com

Quotidien indépendant

AUTOROUTES

La gratuité bientôt finie

PAGE 3

Photo : Sami Sid

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Les contre-propositions du RCD

PAGE 5

Photo : Sami Sid

PROJET DE LOI PORTANT RÉFORME DES MUTUELLES

Louh accusé de favoriser les assureurs étrangers

PAGE 3

Photo : Sami Sid

Photo : Sami Sid

FORTES PRÉCIPITATIONS À ORAN

Deux morts, des blessés, des effondrements et de la colère

PAGE 6

VEND. 26 - SAM. 27 AVRIL 2013 - 15 - 16 JOUMADA AL-THANI 1434 - N° 6855 - PRIX 10 DA - FAX : RÉDACTION : 021 67 06 76 - PUBLICITÉ : 021 67 06 75 - TÉL : 021 67 06 51 - 021 67 06 58

Periscoop
Soirperiscoop@yahoo.fr
Vend. 26 - Sam. 27 avril 2013 - Page 2

Le 1er Mai à Mascara

La célébration de la fête internationale du travail aura lieu cette année dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris de source syndicale sûre. Le ministre du Travail et de l'Emploi évoquera avec son vis-à-vis de l'UGTA, lors de cette rencontre, une probable bipartite avant le mois de Ramadan prochain, ajoute notre source.

Chère, la location !

L'Algerian Energy Company (AEC) a loué un nouveau siège administratif pour la somme de 99 millions de centimes par mois. Cette filiale de la Sonatrach, chargée de la gestion des stations de dessalement d'eau, devra occuper cet édifice pendant une durée d'au moins quatre ans. Le montant global de cette location aurait pu servir à la construction d'un nouveau site administratif.

Les enfants d'Air Algérie

La compagnie aérienne Air Algérie s'intéresse à sa clientèle en culotte courte. Elle vient ainsi de lancer un avis d'appel d'offres en vue d'acquérir 100 000 livres de divertissement pour enfants. Il s'agit de livres de coloriage, de livres auto-collants, de livres de jeux divers. L'avis porte également sur la fourniture de puzzles et d'autres jeux. Voilà qui devrait ravir les jeunes voyageurs.

À quand la révision du calendrier vaccinal ?

Une épidémie de rubéole est signalée au niveau de plusieurs établissements scolaires de la capitale.

Une réapparition qui pose une fois de plus la question de la révision du calendrier vaccinal et l'introduction de nouveaux vaccins comme celui de la rougeole-oreillons-rubéole (ROR) déjà introduit dans plusieurs pays qui ont réussi à faire reculer la prévalence de la rubéole en préservant surtout les femmes enceintes qui sont les premières à souffrir des conséquences ravageuses de cette maladie sur leurs fœtus.

Un jour, un sondage

Pensez-vous que l'Algérie doit participer à la force de l'ONU au Nord-Mali ?

☐ OUI ☐ NON ☐ Sans opinion

RÉSULTATS DU DERNIER SONDAGE

Partagez-vous l'avis des avocats qui estiment que les «droits de la défense» sont bafoués par les magistrats algériens ?

OUI : 89,49 %
NON : 6,06 %
S. OPINION : 4,45 %

vit'amine ! aminelabter@hotmail.com

AUTOROUTES

La gratuité bientôt finie

Selon le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, la période de grâce concernant la circulation gratuitement va prendre fin. Jeudi dernier, en visite d'inspection des différents chantiers ouverts sur le territoire de la wilaya, répondant à une question d'un journaliste, a déclaré que dans un avenir très proche, il sera entrepris la réalisation des postes de péage sur l'ensemble des autoroutes.

Photo : Samir Sid

Des postes de péage seront réalisés sur l'ensemble des autoroutes.

Questionné aussi sur l'état des ces grands axes routiers qui ont coûté des sommes colossales et qui présentent déjà des défectuosités telles que chaussées gondolées, crevasses parfois dangereuses, affaissements…, le ministre trouve d'abord que ces avaries relèvent de la normalité et que les causes sont le résultat d'un trafic routier qui ne cesse de se densifier et que ce trafic est constitué pour la moitié de poids lourds.

Par ailleurs, ces poids lourds sont pointés du doigt par le haut responsable du secteur. «Les charges maximales sont dans la majorité des cas dépassées de loin avec des camions de charge utile de 13 tonnes qui se trouvent chargés de 30 tonnes et plus, ce qui a une incidence directe sur le revêtement de la chaussée.»

A ce sujet, il rapporte que des stations de pesage modernes seront installées au niveau des dépôts de chargement et que les services de contrôle de la circulation seront dotés d'outils de contrôle électronique rapide et que les dépassements des charges seront sanctionnés.

Vient ensuite dans la liste des justifications des dégradations de l'autoroute, la différence de qualité des matériaux utilisés il y à 5 ans, plus malléables, moins résistants et les nouveaux matériaux de qualité supérieure a même de résister plus et de répondre mieux aux hautes pressions et qui vont équiper et les nouveaux tronçons et les anciens. De plus, ajoute le ministre, il y a l'usure par l'usage et une réhabilitation est de rigueur tous les 5 ans, comme cela se fait de par le monde.

Le ministre a eu aussi à poser les premières pierres de nouveaux projets notamment à Boubmedfaâ pour la réalisation d'une aire de repos, côté nord seulement.

Le problème que posera cette nouvelle aire de repos, avec 2 salles de prière, une pour hommes et une pour femmes, sanitaires et aires de jeux gazonnées, c'est que pour les usagers de la route venant de l'ouest, ils doivent aller jusqu'au carrefour de Oued Djer et revenir dans le sens est-ouest, soit 30 km aller-retour. Ce problème ne se présentera pas à Zeddine (sud de Aïn Defla) où 2 aires de repos se faisant face seront bientôt réalisées pour permettre aux usagers circulant dans les deux sens de profiter de ces lieux de détente.

Par contre, dans sa visite des installations du relais de Tiberkanine, aux confins ouest de la wilaya de Aïn Defla, le ministre accompagné du wali et du P/APW n'a pas caché son admiration devant cette structure de NAFTAL où la chaîne UNO a installé un de ses magasins, même si on déplore le manque de civisme et les actes que commettent certains passagers tels que des robinets volés ou endommagés, et différents objets et équipements détériorés au quotidien.

Par ailleurs, interrogés sur ce site, de nombreux usagers de la route n'ont pas tari d'éloges sur les services offerts par ce relais notamment la sécurité, le parking, totalement sécurisé et d'une capacité de 60 semi-remorques.

A El Abadia, Amar Ghoul a posé la première pierre de la réalisation de 2 voies en boucles (une à l'est et une à l'ouest) d'évitement de la ville qui se rejoignent au nord de la ville pour rejoindre la route passant par Tachta et au-delà la voie d'accès à la côte vers Beni Hawa dans la wilaya de Chlef, ou Damous, wilaya de Tipasa.

La ville d'El Attaf a bénéficié, quant à elle, du projet de réalisation de 2 voies d'évitement pour rejoindre en 2 points différents la R N 4 l'un à l'est vers Aïn Defla l'autre à l'ouest, vers Chlef.

Une autre voie d'évitement de grande importance celle-là a vu le lancement de sa réalisation. Celle-ci consiste en le détournement de la R N4 pour contourner la ville de Aïn Defla par le nord avec des dessertes vers Mekhatria, à 5 km, vers El Amra, vers la zone industrielle et en direction du centre-ville de Aïn Defla même.

Ainsi, ce contournement par le nord permettra de désenclaver les communes du nord et permettra l'accès de l'autoroute via l'échangeur de Bourached (est de Aïn Defla).

Il faut aussi ajouter comme résultat bénéfique de cette visite, l'aval du ministre pour l'aménagement de bretelles d'accès à l'autoroute pour Djelida et Zeddine.

Un point positif aussi pour le personnel temporaire et contractuel des ouvriers d'entretien de l'autoroute qui, selon Amar Ghoul, seront intégrés comme agents d'entretien dans un corps structuré et encadré.

Mais le plus important des retombées de cette visite est l'annonce du lancement imminent des travaux de l'autoroute à partir de Khemis Miliana en direction de Bordj-Bou-Arréridj en passant par Djendel, Médéa et Bouira avec aussi le lancement des travaux de la réalisation de la voie express toujours à partir de Khemis Miliana pour rejoindre Tiaret en passant par Teniet El Had et Tissemsilt et faire la jonction de l'autoroute Est-Ouest des Hauts-Plateaux. Comme mesure préventive, le ministre a enjoint aux responsables locaux d'interdire impérativement la construction d'habitations aux abords immédiats de ces grands axes routiers pour empêcher que ces voies ne deviennent de simples boulevards comme c'est le cas en plusieurs lieux de la wilaya.

Karim O.

PROJET DE LOI PORTANT RÉFORME DES MUTUELLES

Louh accusé de favoriser les assureurs étrangers

Le nouvel avant-projet de loi sur les mutuelles sociales est au centre d'un bras de fer entre les représentants des mutuelles et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. L'enjeu : la réorganisation du fonctionnement de ces structures sociales. Une démarche que le département de Tayeb Louh veut concrétiser avant la fin du 1er semestre de l'année en cours.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - C'est un véritable réquisitoire que les représentants des mutuelles ont dressé à l'encontre de la Direction générale de la sécurité sociale relevant du département du travail, lors d'une réunion qui a eu lieu jeudi dernier.

La vingtaine de représentants de mutuelles sur la trentaine recensées n'ont pas été par trente-six chemins pour «dénoncer la démarche initiée par la tutelle», qui, à travers l'avant-projet de loi en question qui «va être soumis à l'APN est basée sur la fermeture des pratiques de liberté mutualiste et solidaire». «Cet avant-projet de loi s'il venait à être adopté risquerait de faire disparaître le seul mouvement social appartenant à ses adhérents, fondé sur leurs propres cotisations et relevant de pratiques réglementaires instituées partout dans le monde», a-t-on expliqué et d'ajouter : «Les représentants des mutuelles expriment leur profond malaise vis-à-vis de la Direction générale de la sécurité sociale suite aux relations très distantes et des conditions désagréables au mépris des mutualistes volontaires et bénévoles». Les présents à cette réunion se sont interrogés sur les dessous des mesures pénales contenues dans cet avant-projet prévues par pas moins de cinq articles.

Dans l'exposé des motifs de l'avant-projet, il est indiqué «l'aggravation des sanctions pénales à l'encontre des contrevenants à la législation de la mutualité sociale, qu'ils soient administrateurs ou gestionnaires de la mutuelle sociale ou employeurs ou autre personne, à travers des peines d'emprisonnement encourues pouvant atteindre cinq années et des amendes allant jusqu'à 1 000 000 de dinars».

Favoriser les compagnies d'assurances étrangères

Pour les représentants des mutuelles, «l'avant-projet de loi sur les mutuelles serait, d'un côté, à l'origine des fermetures mutuelles, et d'un autre, il encourage, voire il donne un coup de pouce aux compagnies étrangères installées en Algérie».

«Sinon comment expliquer qu'on donne des agréments à ces compagnies à l'image de la française Macif, qui dispose d'un statut de mutuelle dans ce pays et que chez nous on nous présente comme une compagnie d'assurances.

Mieux, encore, on l'associe à une banque publique et l'argent amassé en Algérie est transféré dans son pays pour servir leurs mutualistes», s'est indigné un représentant d'une mutuelle.

Pour un autre intervenant, «la mutualité algérienne qui joue d'une façon exemplaire son rôle en tant que mouvement social, refuse une réforme à sens unique qui ne prend pas en charge les demandes des acteurs de ce mouvement mutualiste, d'autant plus que les inégalités sont loin d'être réduites, malgré quelques mesures prises».

En d'autres termes, les participants à cette réunion considèrent «qu'en donnant à la mutuelle un statut étranger au principe de l'œuvre sociale et solidaire, l'administration générale de la Sécurité sociale du MTESS veut réduire à néant le rôle de la mutualité en la confinant dans un statut inférieur à sa vocation».

Face à cette situation que les représentants des mutualistes qualifient de «grave», des voix se sont élevées pour plaider «la suppression des entraves de manière à laisser à la mutuelle le maximum de possibilités à l'assemblée générale, d'assouplir l'intervention administrative et accentuer le caractère démocratique de la gestion de la mutualité, bouder les assurances étrangères et leurs organismes paravents hors de couverture complémentaire maladie et prévoyance qui fonctionnent sous la couverture du statut mutualiste et fondés sur la capacité de participation capitalisée, etc.».

«L'activité mutualiste complémentaire va bien au-delà d'une simple distribution de prestations supplémentaires.

Elle montre que la garantie des soins accessibles à tous, une sécurité réelle des ressources ne sont pas facteurs d'abus mais constituent des mesures efficaces, économiquement souhaitables aux plans social et humain», conclut-on.

A. B.

FILIÈRE AVICOLE

Les mises au point de Benaïssa

Aux professionnels de la filière avicole qui se plaignent de la chute des prix des viandes blanches, le ministre de l'Agriculture a tenu un discours ferme : pas question de faire jouer des mécanismes de régulation pour freiner la production. Rachid Benaïssa demande au contraire aux acteurs de la filière de consolider cette tendance en faveur d'un prix «acceptable» pour le consommateur et d'une structuration de la filière.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Nulle intention de freiner la production de viande blanche pour jouer sur les prix. Rachid Benaïssa a fait savoir jeudi aux aviculteurs que leurs craintes de voir la filière s'effondrer n'étaient pas justifiées.

Réunis autour de leur comité interprofessionnel, les aviculteurs ont dressé jeudi un tableau noir de la situation que traverse la filière. Ils ont évoqué des pertes colossales, fait état de la chute du prix du poussin qui se vendrait à 5 dinars et d'éleveurs qui abandonnaient des poussins sur les abords des routes. Des propos loin d'infléchir la position du ministre de l'Agriculture pour qui c'est le moment ou jamais d'ouvrir un véritable débat sur la réorganisation de l'ensemble de la filière. C'est le président du comité interprofessionnel qui s'est chargé de plaider la cause des aviculteurs. Il a évoqué une «production record» cette année et des prévisions presque identiques pour l'année à venir et plaidé pour l'augmentation du stockage des viandes blanches dans le cadre du Sypralac pour absorber la production actuelle, et la reconduction des exonérations droits de douane et de la TVA sur l'aliment destiné aux volailles.

Des doléances auxquelles n'a pas été totalement insensible le premier responsable du secteur mais sous réserve. Benaïssa a estimé que la décision de supprimer les droits de douane et la TVA sur les matières importées intervenue à un moment où les prix du maïs et du soja sur le marché international avaient flambé et datant d'octobre 2012 avait été prise dans un contexte particulier et avait pour but de sauver la filière avicole d'une mort certaine.

Photo : Samir Sid.

Les objectifs de Benaïssa est d'atteindre une production de 1,1 million de tonnes.

Devant expirer au 1er août prochain, cette disposition pourrait être reconduite à une condition : que les acteurs de la filière s'engagent à la développer davantage et à mieux la structurer. Les objectifs sont clairement tracés : atteindre une production de 1,1 million de tonnes à court terme, soit un niveau de consommation annuelle par habitant de 30 à 40 kg contre 20 kg actuellement. Pour produire ces quantités, les reproducteurs de poussins chair doivent mettre sur le marché quelque 20 millions de poussins par semaine au lieu de 14 millions actuellement.

Autre challenge pour les aviculteurs, celui de la réduction des coûts de production. L'indice de consommation en alimentation est jugé aussi excessif.

Pour produire un kilogramme de viande, l'indice de consommation se situe entre 1,7 et 1,9 kg d'aliment dans les pays voisins contre 2,5 kg en Algérie, alors que le taux de mortalité varie entre 2 et 3% dans les autres pays développés contre 20% de l'effectif chez un éleveur algérien.

En Europe, le prix de revient d'une poule de chair est de 60 à 80 dinars, dans les pays voisins, il se situe à hauteur de 120 dinars contre 140 à 150 dinars en Algérie.

C'est la voie qu'a montrée jeudi le ministre de l'Agriculture qui a tenu à remercier les aviculteurs «au nom du consommateur» pour les prix actuellement pratiqués.

N. I.

MARCHÉ AUTOMOBILE

La hausse des importations se poursuit

Depuis trois ans, les importations de véhicules ne cessent d'augmenter. Durant le premier trimestre 2013, les Douanes algériennes ont enregistré 151 728 véhicules importés, soit une hausse de 29,5% par rapport à la même période en 2012. Même tendance pour la valeur d'importation. Elle a atteint 146,3 milliards de dinars contre 104,12 milliards de dinars, soit une hausse de 40,54%, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis), cité par l'APS.

Prisée par les Algériens, la voiture française arrive en tête des véhicules importés. Selon les données du Cnis, le groupe PSA (Peugeot) s'impose ainsi avec 32 159 unités durant les trois premiers mois 2013 contre 10 723 véhicules à la même période en 2012, soit une hausse de 199%, suivi par son compatriote Renault avec 29 166 véhicules.

Regroupant essentiellement des constructeurs allemands, le groupe Sovac Algérie a devancé durant ce trimestre, le Sud-coréen, Hyundai motors, pour occuper la 3e position avec 13 555 véhicules, contre 8 149 unités. Pour sa part, Hyundai motors a vendu 13 368 voitures durant les trois premiers mois de 2013 contre 11 177 durant la même période de 2012, indique la même source.

En 2012, l'Algérie a importé 568 610 véhicules pour une valeur de 514,43 milliards de dinars contre 390 140 véhicules en 2011 pour une valeur de 354,16 milliards de dinars.

Cette forte croissance d'importation de véhicules semble inquiéter les pouvoirs publics. En novembre dernier, le Premier ministre a adressé une instruction aux ministères des Finances, Commerce, Industrie et Transports pour prendre en charge la révision du décret exécutif n°07-390 du 12 décembre 2007 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de commercialisation de véhicules automobiles neufs.

Ainsi, un projet de loi modifiant ce texte est en préparation. Objectif : décourager l'importation des véhicules qui ne répondent pas aux critères de sécurité, veiller au respect des dispositions du décret n°07-390 par les concessionnaires et s'assurer de l'homologation des véhicules selon le cahier des charges. Ce projet de loi intervient également, pour prendre en charge les dysfonctionnements et les anomalies constatées, notamment la pratique de l'achat de plusieurs véhicules par la même personne pour la revente sur le marché national.

Rym Nasri et APS

DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES VERTES

L'Algérie est un marché vierge

Organisé par le Réseau algérien des femmes en économie verte (RAFEV), avec le soutien du programme Giz-deved, le «premier forum de l'entrepreneuriat et l'employabilité des femmes dans l'économie verte en Algérie» a été tenu avant-hier, jeudi, à l'hôtel Sofitel d'Alger.

Lyas Hallas - Alger (Le Soir) - Les travaux de ce forum ont été organisés autour de deux axes, à savoir l'information sur les programmes et les initiatives du gouvernement algérien pour le développement économique durable et les perspectives pour l'entrepreneuriat féminin durable. La secrétaire d'Etat chargée de l'environnement, Mme Dalila Boudjemaâ, qui a parrainé le forum, a débattu en marge des travaux sur les efforts déployés par l'Etat en matière de promotion de l'économie verte. Elle a ainsi noté que «suite à la promulgation de la loi relative à la gestion des déchets, le nombre des incinérateurs au niveau des hôpitaux a atteint les 400 unités (48 auparavant)». Et de souligner : «L'Etat avait pris en charge les déchets produits avant la promulgation en 2000 de la loi relative à la gestion des déchets qui prévoit que tout producteur est tenu d'en assurer l'élimination. Désormais, des contrats de performance ont été signés avec les industriels pour qu'ils s'occupent de leurs déchets.»

Le forum se propose de «créer une dynamique professionnelle capable d'influer les milieux économiques et politiques quant à la nécessité d'investir dans le développement des filières vertes qui sont à haute valeur ajoutée et génératrices d'emplois». Dans ce contexte, il convient d'indiquer que près de 590 000 emplois sont générés par les différentes filières qui se mettent en place (énergies renouvelables, gestion des déchets, épuration des eaux usées…).

Dans sa conférence intitulée «Les perspectives de l'économie verte», M. Mohamed Chaeib Aïssaoui, CES au secrétariat d'Etat à l'environnement, a estimé les déchets ménagers en Algérie à 13,5 millions de tonnes/an, soit un kilo par habitant par jour, dont 45% sont recyclables (plastiques, papiers, métaux, textiles, bois et verres). Cela représente, a-t-il ajouté, un potentiel de 23 milliards de dinars. Or, a-t-il regretté, les 247 micro-entreprises opérant dans le secteur n'arrivent à exploiter que 5%. D'où l'intérêt que pourraient susciter ces déchets auprès des investisseurs. De son côté, Mme Lotfia Harbi d'AHC Consulting, qui a donné une conférence sur l'«Entreprenariat féminin et le développement durable», a défini l'économie verte comme étant l'«expression sur le terrain du développement durable».

Elle précisé que «la femme représente à peine «5% seulement de l'ensemble de la main d'œuvre dans l'économie verte» et indiqué que «beaucoup reste à faire dans le domaine de la formation aux métiers de l'environnement».

Et de conclure : «Le cadre mis en place par l'Etat favorise l'émergence de filières porteuses et l'on pourrait produire 22 000 mWc d'énergie électrique d'origine renouvelable à l'horizon 2030 (5 mW actuellement) et atteindre un taux de recyclage des déchets de 70% (5% actuellement) en 2020.»

L. H.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE EN VISITE À TLEMCEN :

«Tous les dossiers seront traités avec rigueur»

Le ministre de la Justice et Garde des sceaux, M. mohamed Charfi, a estimé hier à Tlemcen que son département ministériel traitera tous les dossiers avec toute la rigueur voulue faisant allusion au dossier de Sonatrach.

Le représentant du gouvernement n'a pas manqué également, lors de sa visite hier, de souligner qu'aussi bien les magistrats que les avocats chacun en ce qui le concerne, sont tenus de mener leur mission dans un cadre professionnel loin de toute confrontation, fera-t-il remarquer.

Concernant les revendications des avocats de Saïda et El Bayadh qui consistent à créer une cour de justice dans l'une des deux wilaya pour se substituer à celle de Mascara, M. Charfi a indiqué que ce dossier sera étudié en temps voulu

Auparavant, le ministre de la Justice a eu l'occasion, lors de sa visite de deux jours à Tlemcen, de se rendre au niveau de la nouvelle cour de justice receptionnée en 2011 pour voir de près le cadre dans lequel évolue le corps des magistrats et des avocats de la wilaya. Après cette étape, le ministre a procédé à l'inauguration d'un département de l'administration pénitenciaire mitoyenne du tribunal administratif. Dans ce sillage, M. Charfi a eu également l'opportunité de visiter les tribunaux de Remchi et de Nedroma ainsi que la maison d'arrêt de Remchi. Durant la journée d'hier, le ministre de la Justice a présidé les travaux du séminaire international sur les investissements étrangers qui s'est déroulé à la salle de conférence de la faculté de médecine de l'université de Tlemcen.

Khalid B.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Les contre-propositions du RCD

Alors que la classe politique, dans sa majorité, demeure rivée aux conclusions de la commission installée à cet effet pour se déterminer par rapport à la substance de la révision constitutionnelle, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) formule d'ores et déjà des propositions pour une Constitution pérenne. Le parti, dont le conseil national a débattu hier d'un projet de Constitution, élaboré par une commission interne, prône, outre la séparation véritable des pouvoirs, la limitation des mandats présidentiels, une restructuration politique et administrative de l'Etat.

Sofiane Aït Iflis - Alger (Le Soir) - Le parti de Mohcine Belabbas innove dans sa démarche, en refusant de s'enfermer dans «la critique ou le commentaire de la manœuvre en cours». Car, pour lui, telle que configurée, la perspective de la révision constitutionnelle reste lourdement soumise à la volonté et la prérogative régalienne du chef de l'Etat.

La commission, installée récemment pour mettre en forme le projet de la nouvelle Constitution, est dépourvue de prérogatives. «Confiés à une commission sans prérogatives, les amendements restent confidentiels et leur substitution dépendra exclusivement du bon vouloir du chef de l'Etat. Mais au-delà de cette procédure, toujours dominée par l'opacité et les luttes de clans, cette opération interpelle autant la classe politique que l'ensemble des citoyens algériens car elle dévoile, une fois de plus, un dossier essentiel à la renaissance algérienne», mentionne le préambule aux propositions du RCD pour une Constitution pérenne.

Une renaissance que le RCD entrevoit à travers, entre autres, une nouvelle architecture institutionnelle et administrative, déclinée dans le concept fort novateur d'Etat unitaire régionalisé (EUR).

Les propositions du RCD ne peuvent donc qu'être en phase avec ce concept qui donne aux régions le plein exercice de leurs pouvoirs. Le RCD propose l'érection d'un édifice institutionnel à trois étages : communal, wilaya et régional. Traduite en schéma politico-administratif, cette architecture suppose des institutions proches des citoyens. «La conception d'institutions de renouveau proches des citoyens passe nécessairement par la consécration de l'Etat unitaire régionalisé (EUR) qui aura à relier une quinzaine de capitales régionales constitutives de pôles de décision et de régulation œuvrant au plus près des intérêts locaux et régionaux. Chacune des capitales sera dotée d'un pouvoir exécutif issu de la légitimité populaire et d'une assemblée législative pourvue de larges prérogatives pour mener la politique de développement de la région avec une administration disposant d'une capacité de décision et d'une assise financière et économique propres.»

Un gouvernement responsable devant le Parlement

Considérant que l'omnipotence et l'hégémonie de la fonction présidentielle au détriment des autres pouvoirs est la cause essentielle du dysfonctionnement institutionnel, le RCD propose une réelle séparation des pouvoirs. Une séparation qui fera que la justice et le Parlement ne soient pas subordonnés au pouvoir exécutif. Et qui fera aussi que le président de la République soit un organe parmi tant d'autre et non un organe auquel tout le reste est assujetti.

Photo : Samir Sid

Le parti de Belabbas préconise un système de contrôle et d'évaluation au sein du Parlement.

Le RCD définit un Parlement avec des prérogatives élargies au contrôle de l'action du gouvernement et évalue les politiques publiques. Pratiquement, le RCD préconise la mise en place au sein du Parlement d'un système de contrôle et d'évaluation. Et pour que cette mission de contrôle ait un sens, il faudrait que le gouvernement, dont le chef est issu de la majorité parlementaire, soit responsable devant le Parlement. Le gouvernement soumet son programme à l'approbation du Parlement dont le vote négatif conduit à une démission de jure du chef du gouvernement. Le dépôt d'une motion de censure entraîne derechef la démission du gouvernement.

Le RCD propose aussi la redéfinition des prérogatives du Sénat ainsi que sa configuration. «Le RCD propose des prérogatives plus affirmées de la Chambre haute qui verra sa composante réduite et qui doit être soumise au vote des élus locaux représentatifs des diverses régions du pays auxquelles il faut ajouter des représentants de catégories professionnelles et ordinales. La Constitution doit introduire un système de navette et la procédure d'examen des textes de loi afin de rationaliser le fonctionnement de chacune des deux chambres.»

S'agissant des mandats présidentiels, le RCD propose un mandat de 5 ans renouvelable une seule fois. Le parti introduit la possibilité pour le Parlement de convoquer le président de la République pour une session extraordinaire afin de débattre de la politique étrangère.

«La Constitution doit permettre d'ouvrir un débat parlementaire sur la politique extérieure du président de la République et de le clôturer, le cas échéant, par une résolution exprimant l'opinion de la majorité sur la ligne qu'il aura suivie.»

Le RCD propose d'extraire le Conseil supérieur de la magistrature à la présidence du chef de l'Etat. Il propose également que le ministre de la Justice n'y siège pas. Ceci pour asseoir l'indépendance du pouvoir judiciaire. Le RCD propose aussi que le Conseil constitutionnel soit revu dans sa composante, ses prérogatives, ses attributions et son fonctionnement : une composante équitablement répartie entre le pouvoir législatif, exécutif et judiciaire et un président élu par ses pairs.

Outre le rôle classique, le Conseil constitutionnel aura aussi à veiller sur la constitutionnalité des textes et actes adoptés par les entités régionales, ceci en sus d'un rôle d'arbitrage entre les régions. Le RCD propose également la séparation du politique et du religieux, la laïcité, et le respect des droits de l'Homme, des libertés publiques et individuelles.

S. A. I.

PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME AU SAHARA OCCIDENTAL OCCUPÉ

Résolution édulcorée du Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, jeudi, une résolution pour proroger d'une année le mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - La Résolution 2099 ne diffère en rien des précédentes puisqu'elle comporte quasiment les mêmes dispositions depuis la création de la Minurso en 1991. Mais les conditions de son adoption ont été différentes suite à la décision des Etats-Unis de charger la Minurso d'enquêter sur les violations contre les droits de l'Homme commises par le Maroc dans les territoires occupés du Sahara occidental. Une décision qui a provoqué la colère de Rabat et plongé Paris dans un profond malaise.

Pour signifier son désaccord, le Maroc ira jusqu'à reporter un exercice militaire commun auquel devaient participer 1 400 soldats américains.

Presse, diplomatie, lobby… les Marocains ont multiplié les initiatives pour faire pression sur Washington et le Groupe des amis du Sahara occidental (Espagne, France, Royaume-Uni, Etats-Unis et Russie) afin que la proposition américaine ne soit pas intégrée à la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU.

L'élargissement du mandat de la Minurso à la surveillance et à la protection des droits de l'Homme aurait été catastrophique pour le Maroc car il remettrait en cause le principe de «souveraineté» sur les territoires occupés du Sahara occidental qu'il tente d'imposer par la force depuis quatre décennies. Selon un diplomate en poste à l'ONU, le retrait de la proposition américaine serait intervenu suite à une lettre officielle adressée par le roi Mohamed VI au président Barack Obama.

Photo : DR

Ahmed Boukhari avertit que l'impunité ne peut perdurer.

En faisant marche arrière, les Américains ont évité une véritable débâcle diplomatique au Maroc et la France. «L'impunité ne peut perdurer», a réagi Ahmed Boukhari, le représentant du Front Polisario aux Nations Unies. «Il est patent que la panique, qui s'est emparée du Maroc devant la possibilité que le Conseil de sécurité élargisse les prérogatives de la Minurso, prouve bel et bien l'existence de graves violations des droits de l'Homme que le Maroc veut cacher à la communauté internationale. L'esprit et l'objectif de l'initiative des Etats-Unis primeront dans l'avenir», a indiqué à l'APS Ahmed Boukhari.

Pour sa part, le porte-parole du ministère algérien des Affaires étrangères a souligné que «l'Algérie accueille avec satisfaction l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution sur le Sahara occidental» et se réjouissait du fait que le Maroc et le Sahara occidental «continuaient à œuvrer sous l'égide des Nations Unies pour parvenir, à travers des négociations directes, à une solution qui pourvoit à l'autodétermination». Mais avec le temps et le statu quo imposé par le Maroc avec l'aide de ses alliés, l'ONU et la communauté internationale semblent avoir perdu de vue l'essentiel.

Vingt-deux ans après sa création, la Minurso n'a toujours pas réussi à remplir sa mission principale : organiser un référendum d'autodétermination au Sahara occidental.

T. H.

SÉCURISATION DU NORD-MALI

La France sauvée par l'ONU

L'Organisation des Nations Unies s'engage au Nord-Mali. La décision a été prise jeudi par le Conseil de sécurité de l'ONU à travers une résolution portant institution de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation du Mali (Minusma).

Dans les prochaines semaines, 12 600 Casques bleus remplaceront progressivement les soldats français et tchadiens de la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (Misma). «Je salue l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations Unies de la Résolution 2100 sur le Mali. C'est une décision importante qui répond à la demande des autorités maliennes et des organisations africaines de transformer la Mission internationale en Mission des Nations Unies qui devra accompagner les autorités maliennes dans leurs efforts de rétablissement de l'autorités de l'Etat sur l'ensemble du territoire, de préparation des élections et de la réconciliation entre toutes les communautés du pays», a déclaré le président français en réaction à l'adoption de cette résolution.

François Hollande a également précisé que des militaires français resteraient encore au Mali pour «venir en soutien à l'opération de maintien de la paix si les circonstances l'exigeaient». En réalité, cette résolution du Conseil de l'ONU, proposée par la France, est un véritable ballon d'oxygène pour ce pays.

Après avoir profité de l'effet «guerre du Mali» durant les premiers mois de l'année, le gouvernement socialiste commençait à subir des critiques au sujet de l'engagement des troupes françaises dans un conflit onéreux et, visiblement, interminable. Selon des chiffres annoncés par le ministère de la Défense au mois de février, l'opération Serval coûte 2,7 millions d'euros par jour aux contribuables. Fortement endettée et mise à mal par la crise économique, le France n'aurait jamais pu maintenir ses forces sur le terrain des opérations jusqu'à la fin de l'année 2013. Surtout que cet engagement n'a, en définitive, pas permis d'éradiquer totalement les groupes terroristes au Nord-Mali. Le coup de pied dans la fourmilière «djihadiste» a conduit les groupes terroristes à changer de stratégie et à se disperser dans d'autres pays du Sahel.

La libération des otages détenus par Al Qaïda au Maghreb islamique, un des principaux objectifs de cette opération, n'a pas été atteinte. Reste à savoir quels seront les pays qui participeront à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation du Mali.

Les futurs Casques bleus de la Minusma devront être aguerris, spécialistes de la lutte antiterroriste et capables d'évoluer dans des conditions très difficiles.

T. H.

FORTES PRÉCIPITATIONS À ORAN

Deux morts, des blessés, des effondrements et de la colère

C'est un jeudi noir qu'ont vécu les Oranais qui se sont aventurés à sortir de chez eux. Des pluies torrentielles se sont abattues sur la ville, atteignant les 100 millimètres, créant de fait des dommages matériels et humains. Le bilan est lourd : on déplore 2 morts et une douzaine de blessés.

La première victime a rendu l'âme lors de l'effondrement d'une habitation précaire, dans le quartier populaire d'El Derb. La deuxième victime a, elle, été emportée par les crues, à bord de sa voiture, alors qu'elle se trouvait aux environs de Béthioua, sur la route nationale numéro11.

Pour le reste, on déplore une douzaine d'accidents de la circulation et d'innombrables effondrements, principalement dans les zones à habitations précaires qui ont occasionné une douzaine de blessés.

Les habitants d'El Derb et d'El Hamri ont ainsi passé la nuit à craindre un éventuel effondrement. «Que faire ? se désolera un habitant. Il est aussi dangereux pour nous d'être à l'extérieur qu'à l'intérieur ! Il nous est impossible de passer la nuit à la belle étoile, à cause de cette pluie torrentielle, et en même temps, dormir à l'intérieur, c'est risquer la mort vu que notre logis peut s'effondrer à tout moment !».

Des inondations ont été constatées un peu partout dans la wilaya, aussi bien au boulevard Stalingrad (Sidi El Houari), à Bir El Djir qu'au centre-ville. Pour sa part, la Protection civile a dû intervenir près de 185 fois.

L'assainissement au niveau des avaloirs, qui se fait de coutume en début d'automne, a fait défaut et a provoqué de facto des inondations monstres, pour le plus grand désagrément des citoyens. En plus de cela, il est à noter que les pluies ont provoqué 4 accidents de la circulation. Certaines artères, complètement impraticables, ont été entièrement submergées par les torrents de pluies. L'eau s'est élevée, sur certaines routes, à plus de 80 cm, bloquant ainsi les voitures, et par le fait même, leurs conducteurs, et ce de longues heures durant. Tous les ronds-points ont été inondés, au boulevard périphérique dit Pépinière, la montée des eaux était telle, que des automobilistes étaient obligés de descendre de leur véhicule bloqué et ont dû retrousser pantalon, en espérant trouver de l'aide.

Le rond-point du Méridien, était également bloqué par les inondations, et n'a pu être libéré que grâce à l'intervention d'employés de l'APC, qui à mains nues, ont débouché les avaloirs. A Saint Rémi, une localité dépourvue de bitumage s'est vue envahie par une coulée de boue qui s'est déversée sur les habitations.

Même constat à El Barki où le réseau d'assainissement récemment mis en place a fait défaut, mêlant eaux usées et pluie, qui se sont déversées sur la chaussée où toute tentative de déboucher les avaloirs s'est avérée un calvaire pour les habitants. Une situation très mal vécue poussant ce vendredi ces habitants à sortir dans la rue pour manifester leur colère contre les autorités locales, en bloquant la route leur mécontentement était tel qu'il ne fallait pas s'aventurer de passer par là en voiture.

Photo : Samir Sid

Certaines artères de la ville étaient complétement impraticables.

La situation n'étant pas meilleure à la périphérie, puisque les tracés Oran-Mostaganem, ou encore Oran-Aïn Témouchent ont été engloutis par les eaux pluviales.

La Gendarmerie nationale, en voyant cet état de fait, a même interdit certains axes à la circulation, ceux jugés les plus dangereux. Ces inondations, qui ont complètement défiguré la ville, ont pris de court aussi bien les autorités locales que les citoyens, étant donné que personne ne s'attendait à de telles caprices climatiques, alors que le mois de mai est à nos portes.

A. B.

VIOLENT ORAGE SUR BOUDOUAOU

Le centre-ville inondé

La ville de Boudouaou (ex-Alma), dans le centre de la wilaya de Boumerdès a vécu un vendredi très orageux.

D'abondantes pluies sont, en effet, tombées dans l'après-midi, faisant grimper brusquement le pluviomètre sur cette ville, bâtie en partie sur une zone marécageuse. Les torrents d'eau ont déballé du quartier dit Le Plateau et de la partie-est de la ville pour envahir les rues du centre névralgique de l'agglomération, obstruant en outre la circulation automobile. «L'eau est montée sur environ 50 centimètres. Elle a envahi certains commerces. De plus, les véhicules légers ne pouvaient pas circuler.», témoignera au téléphone un citoyen de la ville.

Cette localité, située à une vingtaine de kilomètres en aval du barrage de Keddara, donc sur la rive de l'oued du même nom, a subi par le passé, des inondations obligeant les autorités à faire évacuer en catastrophe, des habitants résidant sur le bord de cet oued. Fort heureusement cette fois-ci, ce n'est pas la rivière qui a débordé. Faut-il rappeler que plusieurs programmes ont été exécutés et des milliards ont été dépensés pour résoudre le problème des inondations de cette agglomération, apparemment sans succès.

Abachi L.

SUITE AUX FORTES CHUTES DE PLUIE

La Protection civile effectue 115 interventions

Les fortes pluies enregistrées mercredi et jeudi derniers, à travers plusieurs wilayas n'ont pas été sans conséquences. Les services de la Protection civile ont dû effectuer pas moins de 2 458 interventions, dont 115 liées directement aux intempéries. Les éléments de la Protection civile sont intervenus pour cause d'effondrements de toitures et d'inondations, notamment dans la wilaya d'El Oued qui a enregistré trois blessés ainsi qu'à Biskra, Blida, Djelfa ou encore Médéa. S'agissant des accidents de la route, dont ceux liés aux intempéries, il en a été enregistré 11, faisant 11 morts et 83 blessés. Le plus spectaculaire s'est produit dans la wilaya d'Adrar, suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs assurant la liaison Adrar-Oran, aux environs de Ksar Lamtarfa, causant la mort sur le coup, de quatre passagers âgés entre 26 et 49 ans.

R. N.

MASCARA

Fortes précipitations et évacuations de citoyens

De très fortes chutes de pluie se sont abattues sur la wilaya de Mascara, durant les journées de mercredi et jeudi. C'est ainsi qu'il a été enregistré 92mm à Mascara et Mohammadia, 80 mm à Ghriss et Tighennif et 66 mm à Sig. Des maisons ont été inondées notamment au douar ouled Belkheir, commune de Sidi Abdelmoumen dans la daïra de Mohammadia. Là, les éléments de la Protection civile, du Darak el watani et du Croissant-Rouge ont procédé à l'évacuation de 200 personnes environ vers les écoles. Le douar des frères Benchenine a connu également des inondations mais moins importantes. Par contre, au douar Beldjillali, c'est le problème récurrent des eaux usées qui a alerté les citoyens puisque la localité a été submergée par celles-ci. A Maslama et Mamounia, les eaux stagnaient à cause d'avaloirs défectueux. En différents points de la wilaya, la circulation automobile a été perturbée particulièrement à Maslama, Maoussa et vers Hacine.

M. Meddeber

MAOUSSA

Un enfant retrouvé mort après avoir été emporté par les eaux

Nous avons appris ce vendredi que suite aux intempéries vécues par la wilaya de Mascara, un drame a eu lieu au douar Sehanine dans la commune de Maoussa. Un enfant de deux ans que sa famille avait perdu de vue a été retrouvé mort jeudi dernier. Il avait été emporté par les eaux de l'oued de Maoussa en crue.

M. M.

À DÉFAUT DE CRÉATION DE POSTES D'EMPLOI DANS LES AUTRES SECTEURS

Affluence dans les rangs de la police au Sud

Entre licenciés en télécommunication et en biologie, ingénieurs en travaux publics et génie civil, l'élite du Sud du pays semble n'avoir plus pour choix que de s'engager dans les rangs de la police. Le seul corps en mesure, à leurs yeux d'offrir en ces temps de chômage un poste de travail permanent, étant donné que la majorité des autres secteurs en particulier le privé, si jamais ils offrent de l'emploi, c'est plutôt en formule contractuelle.

De notre envoyé spécial à Ouargla, Mehdi Mehenni

Le Salon de l'emploi de la police qui s'est déroulé entre le 23 et le 25 avril 2013, dans huit wilayas du Sud du pays, en l'occurrence Ouargla, Ghardaïa, Tindouf, Adrar, Béchar, Tamanrasset, Illizi et El Oued, a reçu plus de 50 000 visiteurs. La wilaya de Ouargla a enregistré à elle seule 18 000 visiteurs, dont la plupart ont postulé pour les 2 020 postes d'emplois parmi les 6 180 qu'offre la direction générale de la Sûreté nationale dans le Sud de l'Algérie. Un chiffre qui renvoie à l'évidence que cette région manque cruellement d'évenements, de manifestations et surtout d'initiatives envers la population. Plus encore, l'image de ces universitaires diplomés dans des spécialités qui n'ouvrent pas de perspectives dans les rangs de la police, tel que les ingénieurs en travaux publics et en génie civil, et qui ont quand même déposé leurs candidatures, renseigne sur l'absence de choix. «A défaut de création de postes d'emploi dans les autres secteurs, nous nous rabattons sur le corps de la police, le seul qui depuis mes 28 ans d'existence, est venu avec des postes de travail réels. Bien que ma spécialité universitaire soit incompatible avec les différentes branches de la DGSN, je préfère m'assurer un poste d'emploi permanent plutôt que de passer encore des années au chômage, avant de pouvoir trouver un job en fonction de mes études… », dira Madani, un jeune universitaire au chômage depuis trois ans. Il s'agit là d'un exemple parmi tant d'autres qui appellent à la réflexion.

Le cas de Mahmoud, ce jeune diplômé en génie civil, en est un autre : «J'ai 34 ans et je sens que le secteur du privé, surtout celui des sociétés étrangères, a consumé ma vie à petit feu. J'ai travaillé pendant 12 ans en contractuel et souvent sans contrat même. Des sociétés pétrolières nous faisaient travailler dans des conditions difficiles et nous n'étions pas toujours déclarés à la sécurité sociale. Aujourd'hui, je suis dans la trentaine et je ne peux plus me permettre ce mode d'emploi. J'ai besoin d'un travail stable et permanent et pour le moment, il n'y a que la police qui soit venue nous proposer quelque chose de concret. Peut-être que ce corps m'assurera la place qui me convient, car je suis diplomé en génie civil et jusque-là, je n'ai travaillé que comme agent de sécurité… ».

L'autre aspect

Le manque de choix ou la rareté des évenements dans les régions du Sud, ne justifient pas à eux seuls, l'affluence de la population sur le salon de l'emploi de la DGSN. Il y a aussi cette nouvelle approche dans le recrutement, le passage des concours et la gestion des ressources humaines en général. L'autre aspect consiste, à vrai dire, dans le fait que la période de recrutement une fois que le postulant a déposé sa candidature ne dépasse pas les trois mois, alors qu'avant, cela durait jusqu'à 16 mois. Aussi, les candidats ne sont plus contraints de se déplacer jusqu'au Nord pour passer le concours de recrutement. Désormais, chacun postulera dans sa propre wilaya. Ce qui facilitera aux jeunes postulants, qui parcouraient des centaines de kilomètres sans moyens financiers et sans hébergement, se débrouillant chacun à sa manière, pour pouvoir passer le concours.

Le lieutenant-colonel, Mohamed Benaïred, directeur de la ressource humaine au niveau de la DGSN, a d'ailleurs fait savoir que d'autres mesures incitatives ont été prises, à l'exemple d'une prime calculée sur le salaire de base allant de 25 à 40%, de même qu'un traitement spécifique a été dédié à l'élément féminin.

Selon toujours le DRH de la DGSN, elles occuperont en grand nombre la fonction de police des frontières (PAF), dans les différents aéroports de la région.

M. M.

TIZI-OUZOU

Le terroriste abattu mercredi était un «émir»

Selon une source sécuritaire, le terroriste abattu mercredi dernier par des militaires en opération entre Tigzirt et Iflissen, une quarantaine de kilomètres au nord de Tizi-Ouzou, a été identifié. Il s'agit du responsable de seriat Timizart, un quadragénaire répondant au nom de Bouayache Amor, originaire de Médéa.

Il était recherché depuis l'époque du GIA et a été intronisé, il y a trois années environ, «émir» de la zone s'étendant de Djebel-Aïssa-Mimoun, à la limite nord de la commune de Tizi-Ouzou, à Timizart plus au nord vers les trois communes du littoral que sont Tigzirt, Iflissen et Azeffoun, là où sévissent les groupuscules de terroristes activant encore dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Ainsi, c'est le deuxième responsable local d'Aqmi qui vient d'être mis hors d'état de nuire, après «l'émir» Badache, abattu avec trois de ses acolytes, il y a trois semaines, toujours au nord de Tizi-Ouzou.

A. M.

EL-ADJIBA (BOUIRA)

Des villageois demandent le changement du tracé de la ligne haute tension

Depuis plusieurs semaines, des dizaines de villageois sont à la recherche d'un véritable interlocuteur pouvant les écouter et comprendre leur situation mais en vain.

Des dizaines de villageois des deux localités Melhenni et Assatal, situées au nord de la commune d'El-Adjiba, à 26 kilomètres au sud-est de Bouira, ne savent plus à quel saint se vouer. Et pour cause ! Une nouvelle ligne de haute tension a été tracée et devant passer par le milieu de ces deux villages où des dizaines de familles risquent de compromettre définitivement toute chance de construire une quelconque demeure sur leurs propriétés, à cause de la servitude qui frapperait leurs terres.

Aussi, et pour ne pas tomber dans ce piège dans un futur proche, ce d'autant que plusieurs pères de familles ont déjà obtenu des actes de possession et même des décisions d'aide à l'habitat rural sur leurs propriétés, une décision a été prise par les villageois d'interdire les travaux. Entretemps, une pétition initiée par des villageois a été envoyée aux responsables de la wilaya, ainsi qu'au P/APW, au chef de daïra de Bechloul et au P/APC d'EL-Adjiba. Outre cette pétition, une délégation représentant ces villageois a eu des entrevues avec le chef de cabinet de la wilaya, le directeur de la Sonelgaz ainsi que le directeur de l'énergie et des mines.

Or, si du côté de la wilaya, le chef de cabinet leur a promis de faire tout pour que ce tracé soit revu afin d'éviter ces deux localités, si le directeur de la Sonelgaz qui est en fait, directeur de la SDC, (Société de distribution du centre), après la restructuration de la Sonelgaz, leur a expliqué que le volet transport d'énergie et l'installation des lignes ne relèvent plus de ses compétences ni de ses prérogatives, à la DMI où la direction est chargée selon ces villageois du suivi de la réalisation de ce tracé, les responsables de cette direction les ont carrément rabroués en leur disant que le tracé ne changera plus et qu'il est définitif.

Aussi, face à cette situation inextricable, les représentants de ces deux localités lancent un appel pressant aux responsables de la Sonelgaz au niveau central afin de régler ce problème et ne pas compromettre l'avenir de ces deux localités où des dizaines de familles s'apprêtaient à construire dans le cadre de l'aide à l'habitat rural.

Les villageois rappellent que dès les premiers jours où ils avaient procédé à l'arrêt des travaux, une solution de rechange a été proposée aux responsables chargés de la réalisation de ce tracé; à savoir un autre tracé qui passerait toujours par leur propriétés mais en évitant la zone des habitations et le périmètre d'extension de ces deux localités. Alors !

Y. Y.

TIPASA

Les victimes du terrorisme en conclave

C'est dans une salle de conférences archicomble, au sein du Complexe sportif de Tipasa que Madame Flici la présidente de l'Organisation des victimes du terrorisme a fustigé jeudi dernier, en termes très forts, le terrorisme en Algérie.

«Ce terrorisme aveugle et sanguinaire est à l'origine de la mort ou de traumatismes de plusieurs milliers de personnes. A ce jour notre organisation a recensé près de 100 000 victimes» dira l'oratrice, qui affirme franchement et sans détours «si nous avons dit oui, à la Charte pour la paix et la réconciliation nationale adoptée en 2005, ce fut dans l'esprit de contribuer à l'instauration d'une paix sociale en algérie. Nous avons, certes tourné la page, mais on ne l'a point déchirée. Qu'on se le tienne pour dit : martèle M^me^ Flici qui poursuit «nous n'oublierons jamais, les assassins de nos époux, de nos enfants, de nos sœurs et de nos frères tués par les hordes sanguinaires et terroristes». Une personne victime du terrorisme, M. Djamel B., présente dans l'hémicycle, précisera en substance, «cette Charte pour la paix et la réconciliation nationale qui énonça des mesures de clémence et de compensation sociale en faveur de plusieurs milliers d'ex-terroristes et de quelques dizaines de milliers de personnes victimes du terrorisme ou si vous voulez de "la tragédie nationale" suppose que le terrorisme a été combattu et maîtrisé sur l'ensemble du territoire national, et a enregistré un retour de la paix et de la sécurité. Nous y avons adhéré avec la volonté de tourner la page, pour permettre de renforcer la cohésion nationale et reconstruire notre pays» affirme notre interlocuteur Pour sa part,M^me^ Flici annonce qu'«un congrés se tiendra les 10 et 11 Juin prochains à Alger et là, nous passerons le flambeau à une nouvelle génération de jeunes personnes victimes du terrorisme pour la poursuite de notre combat». Une jeune fille âgée de 21 ans, se présenta à l'assistance et dira : «mon père a été assassiné par les terrroristes. Moi-même et mes frères et sœurs avons vécu et enduré ce drame. Nous avons vécu une situation de démunis et traumatisante. Mais aujourd'hui, j'ai fait l'université et je travaille. Je demande à l'assistance de ne pas baisser les bras.» C'est sous une ovation soutenue et des acclamations, que l'assistance debout, a encouragé cette demoiselle à persévérer. Du haut du podium, M^me^ Flici, met à l'index «ceux, pour qui le terrorisme est du passé. Non ! c'est du présent, car les problèmes des enfants nés dans les maquis terroristes de mères enlevées et violentées sont là. Vivaces et d'actualité. L'autre problème des filles-mères violées par les terroristes constituent autant de séquelles que notre organisation s'attache continuellement à prendre en charge. C'est pourtant l'affaire de tous, s'exclame fortement l'oratrice.

Larbi Houari

BLIDA : UN POLICIER A ÉTÉ BLESSÉ LORS DE L'OPÉRATION

Arrestation d'une dangereuse organisation spécialisée dans le vol de voitures par braquage

Les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Blida ont démantelé, jeudi dernier, une dangereuse organisation criminelle spécialisée dans le vol de voitures par braquage à main armée.

Les policiers ont agi suite à une plainte déposée par un citoyen à 2 h30 du matin, signalant le vol de sa voiture par des personnes armées. La victime qui se dirigeait vers Beni Mered en partance de Beni Tamou s'est vu contrainte de s'arrêter pour dégager des barres de fer qui étaient déposées sur la route. C'est à ce moment que des individus armés jusqu'aux dents l'obligèrent, sous la menace de le tuer, de leur remettre les clés de sa voiture, une Renault Logane.

Une patrouille de police s'est dirigée dès lors sur le lieu du vol. Dix heures plus tard, une information faisant état de la présence d'individus suspects dans un verger a été donnée à la police.

Une opération coup-de-poing a été lancée lors de laquelle les policiers ont pu arrêter trois personnes sur les des cinq qui composaient la bande. Il est à signaler que lors de l'intervention, un policier a été blessé au niveau du front. Alors que les deux individus en fuite sont activement recherchés, la voiture volée a été récupérée et une quantité de kif traité a été saisie.

M. B.

TIZI-OUZOU

Double assassinat à Aït-Issaad

Faisant usage d'une arme à feu, un fusil de chasse selon un citoyen, un homme a abattu mercredi en fin d'après-midi à Aït-Issaad dans la commune d'Ifigha,15 Km à l'est d'Azazga, un de ses concitoyens et blessé mortellement un autre.

L'une des victimes est tombée sur la chaussée le long du CW 251 en pleine agglomération. Les trois personnes sont du même village, confie notre source qui n'apporte cependant aucune précision sur le mobile de cet homicide.

L'auteur du crime se serait, d'après toujours cette source, ensuite rendu à la Gendarmerie nationale d'Illoula Ou Malou territorialement compétente qui a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de cet acte qui a jeté l'émoi parmi la population.

S. H.

ALORS QU'ILS ÉTAIENT ARMÉS DE PISTOLETS AUTOMATIQUES

Démantèlement d'un réseau de trafiquants de drogue

Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, les éléments de la brigade de recherches et d'investigations de la Sûreté de wilaya de Blida viennent de mettre fin aux agissements d'un réseau de trafiquants de drogue qui semait également la terreur dans les localités de Chiffa, Bouarfa, Hai Driouche et même au centre-ville de Blida.

Selon la cellule de communication de la police de cette ville, une souricière a été tendue au principal fournisseur de kif pour ce réseau qui a été arrêté, en possession de 400 grammes de résine de cannabis. La poursuite de la chasse a permis l'arrestation de ses trois acolytes, lesquels détenaient deux pistolets automatiques ainsi que 29 balles et cinq poignards.

Il est à noter que les quatre mis en cause sont encore dans les geôles de la police, et ce, pour la poursuite de l'enquête, laquelle est maintenue ouverte aux fins d'arrêter d'autres suspects.

M. B.

BRÈVES DE BÉJAÏA

L'akboucien Général Emballage rayonne à Tunis

Le numéro un du marché algérien de l'emballage, l'akboucien Général Emballage, considéré comme l'un des plus grands onduleurs d'Afrique, expose depuis jeudi dernier dans la capitale tunisienne dans le cadre du Salon international de l'emballage et de l'imprimerie «Pack Print Tunisia».

Les responsables de l'entreprise algérienne ont été reçus par le ministre de l'Industrie de la Tunisie, afin de les remercier de leur présence et de leur témoigner sa reconnaissance dans le domaine de l'emballage, qui, selon lui, a beaucoup contribué pour la réussite de cette foire internationale.

Pour rappel, Général Emballage est entrée en production en juin 2002, elle opère sur 3 sites industriels (Akbou, Oran et Sétif) et produit tous les types d'emballages en carton ondulé avec une capacité de conception de plus de 130 000 tonnes/an.

K. G.

Le Snapap et le Snccopen appellent à une marche noire pour le 30 avril

Dans un communiqué commun, les deux bureaux syndicaux du Snapap, section de l'enseignement supérieur, et du Snccopen ont appelé leurs adhérents à tenir une grève générale pour la journée du 30 avril, appuyée par une marche dans la capitale des Hammadites pour dénoncer leur ras-le-bol de leur situation professionnelle. Les organisateurs de la marche ont demandé aux marcheurs de s'habiller en tenue noire symbolisant le deuil afin de marquer l'événement.

K. G.

Mais où est passé le parc d'attractions ?

Désillusion sur désillusion, tel est le sentiment de la population du chef-lieu de Béjaïa à propos des travaux du parc d'attractions dit Mezaïa sis au centre-ville qui n'avancent toujours pas.

Le promoteur du site, qui avait entamé d'importants travaux, est depuis quelque mois soumis à une infernale procédure bureaucratique, avons-nous appris de ce dernier. «Je n'arrive plus à gérer ces pressions administratives, j'ai promis aux citoyens la réouverture imminente du parc d'attractions afin de redonner sourire et gaité aux familles de la région, mais hélas, on est confronté à une impitoyable machination. Nous tiendrons l'administration domaniale et tout le reste des services concernés pour les seuls responsables de cette situation chaotique, qui pénalise davantage les familles, les enfants et nos sincères efforts pour propulser cette ville au plus haut», dira avec amertume Bachir Amrane.

Kamel Gaci

OUM EL BOUAGHI

Le contentieux fiscal et les voies de recours en débat

La salle des conférences du Musée du moudjahid, du chef-lieu de wilaya d'Oum El Bouaghi, a abrité une journée d'étude et d'information sur le thème : «Le contentieux et les différentes voies de recours» sous l'égide de la Chambre de commerce de Sidi R'gis avec la collaboration de la direction des impôts.

Au programme, plusieurs interventions toutes centrées sur le fisc, le contentieux et les voies de recours en cas de litiges, de la part des opérateurs économiques, des entreprises ou de simples commerçants ont été présentées au public. Au vu de l'importance du thème traité par les intervenants, plusieurs opérateurs investisseurs et commercants des secteurs public et particulier ont marqué leur présence. Ces opérateurs venus de toute la région, notamment des grandes agglomérations à l'image de Aïn Beïda, Aïn Mlila, Aïn Fakroun et Oum El Bouaghi ont été trés attentifs à ce sujet qui les intéresse à plus d'un titre .

M. Hamel N., directeur de la Chambre de commerce et d'industrie, a présenté succintement les sujets autour desquels seront centrés les débats de cette journée. Ensuite, le directeur des impôts de la wilaya, M. Goumiri, a présenté le sujet relatif au contentieux et aux voies de recours, expliquant longuement les différentes phases à entreprendre en cas de recours fondé par la partie concernée. Pour jouir d'un dégrèvement, le commerçant ou la société ayant introduit un recours doit au préalable se conformer à la règlementation et disposer d'une comptabilité régulière et probante.

Par ailleurs, la date du dépôt de la lettre de recours doit se faire dans les délais. Plusieurs cas de figure sont énumérés par le représentant des impôts, cela va du recours qui sera soumis à la commission de daïra, à celle nationale, en passant par celle de wilaya. Dans le cas du refus d'un recours, ou d'un rejet partiel, la direction des impôts présente les éléments convaincants .

Le débat qui s'en est suivi a permis à l'assistance, de mieux cerner le sujet relatif au contentieux, au dégrèvement et aux différentes voies de recours à suivre en cas de litige. Le directeur des impôts, M. Goumiri nous a confié, avant la tenue de cette journée, que notre société souffre affreusement de culture fiscale, d'où les multiples divergences qui aboutissent immanquablement à des recours injustifiés ou infondés. M. Goumiri, directeur des impôts a résumé les étapes du contentieux à trois phases fondamentales, le recours préalable, le recours administratif et le recours judiciaire. Répondant à des questions posées par un parterre de journalistes de différents organes de presse, le directeur a étayé certaines zones d'ombre. Il a d'abord essayé de démarquer l'administration fiscale du sujet de la répression , cette administration qui, selon notre interlocuteur, doit plutôt servir de conseiller à tous les commercants et autres investisseurs. Pour le sujet des fraudes fiscales, qui restent un lourd fardeau des impôts, M. Goumiri nous déclara que des brigades spécialisées sont à pied d'oeuvre pour atténuer ce phénomème qui est pratiqué par des personnes, pas toujours faciles à identifier. Il ajoutera que ce phénomène concerne plusieurs parties et nous mettons tous les moyens aussi bien humains qu'administratifs pour le juguler.En réponse à une question posée par notre journal concernant l'extrait de rôles, Mr Goumiri rejette et condamne les agents de son secteur qui exigent le payement des dus, avant de délivrer le document au citoyen, souvent demandé pour certains dossiers administratifs. Seulement, ce document doit contenir la situation exacte du demandeur vis-à-vis des impôts.

Notre interlocuteur porte une autre précision importante concernant les A.T.D (saisies de comptes). Certains banquiers font une lecture erronnée de cette mesure et pénalise des employés sur le plan salarial. M. Goumiri a tranché net dans cette affaire en précisant que les salaires sont protégés et viennent même avant les redevances fiscales et sociales. Donc en conclusion, les salaires sont fortement protégés.

A la fin de cette journée, ô combien bénéfique, les participants ont souhaité d'autres rencontres pour mieux inculquer la culture de la fiscalité et chasser le sujet tabou de la répression ; ce à quoi M. Goumiri s'est dit prêt à rapprocher son administration du citoyen, quitte à faire les déplacements vers les grandes agglomérations à concentration d'opérateurs et commercants.

M. C.

SKIKDA

Journée d'étude sur la bibliothèque et les TIC

«La Bibliothèque et les Technologies de l'information et de la communication» a été le thème d'une journée d'étude organisée, mercredi, au Palais des arts et de la culture, par la Direction de la culture de la wilaya de Skikda.

Dans sa deuxième édition, la manifestation a vu la participation des universités de M'sila, Annaba, Constantine et Oran ainsi que la Bibliothèque nationale d'Algérie et la Bibliothèque centrale de Mascara.

Après la Bibliothèque numérique, c'est au tour des T.I.C de focaliser l'attention des organisateurs. L'objectif est donc d'introduire adéquatement, les technologies de l'information et de la communication dans les bibliothèques publiques. La formation du personnel chargé de leur usage, mais aussi des usagers (adhérents), devra figurer également dans les priorités de l'heure. C'est sur ce deuxième axe que s'est articulée la communication, «Formation des usagers des bibliothèques publiques à la lumière des applications technologiques», des professeurs Djabrane Khellil Nacer et Goumid Fatiha de l'université d'Oran. «Pourquoi introduire des ressources électroniques et des applications technologiques dans les bibliothèques de lecture publique, alors que le personnel chargé de leur mise en œuvre n'est pas formé pour le faire ?», concluent interrogativement les deux professeurs, après avoir insisté sur l'impératif de cibler dans les étapes de la formation aussi bien les jeunes et les enfants que les personnes ayant un âge avancé. Ce qui revient à dire que la numérisation des salles de lectures et des structures culturelles communales et autres n'est pas une vue de l'esprit ou de l'argent jeté par les fenêtres, comme tentaient de l'insinuer de nombreux responsables. Pour sa part, Mohammed Teldji de la Bibliothèque nationale algérienne, a mis en exergue, les avantages et les inconvénients des TIC sur l'évolution des ventes de la presse mondiale. Chiffres à l'appui, il avancera des pertes de l'ordre de 600 000 lecteurs en 1996, et de 1,2 million en 1997, soit le double, selon les chiffres avancés par le Centre européen de la presse, correspondant aux pertes des ventes des éditions en papier. Cela a été dû à la propagation galopante des TIC et de la mise en ligne de publications quotidiennes et autres. En ce qui concerne les avantages, ils sont perceptibles à travers ces données : en 1995, une Bibliothèque reconnue sur la place mondiale vendait 100 livres par jour, l'année de la mise en ligne de ces ventes. En 2003, soit 8 ans après, elle en a vendu 600 par minute. En conclusion, le professeur se référa au classement en 4 zones de l'ONU, concernant les pays maîtrisant les TIC, pour nous donner la place de l'Algérie, qui figure dans le groupe 3, appelé les imitateurs.

Le premier groupe, dénommé les leaders, comprend aussi Israël. Les Etats-Unis, en tête de liste, ont pu en 4 ans seulement, mettre en ligne toutes leurs Bibliothèques, passant ainsi d'un taux de 54%, en 1996, 77% l'année d'après, avant d'atteindre les 100% en 2000. Au menu du programme de cette journée, qui a vu également la présence de la plupart des bibliothèques du territoire de la wilaya, «Les applications technologiques dans les bibliothèques publiques», Abderezzak Ghazzal, université de M'sila, « Les Nouvelles technologies des données et droits de la propriété intellectuelle», Ben Djamaa Bilal, université de Annaba, «Les bibliothèques numériques dans les Universités algériennes : types et cours», Nabil Aknouche, université de Constantine, «Technologie de braille», Ben Chaaira Souad, université de Constantine, «Le site électronique de la Bibliothèque nationale algérienne : étude descriptive», de Bent Ennabi Chaib Draa de l'université d'Oran, «TIC : Bibliothèque centrale de Mascara comme modèle», Houari Mohammed Amine de la Bibliothèque centrale de Mascara.

Zaid Zoheir

JIJEL

La route Chekfa-El Kennar de nouveau fermée

Les habitants de la localité de Faza relevant de la commune d'El Kennar ont procédé hier matin, à la fermeture de la route reliant la commune de Chekfa à celle d'El Kennar au lieu-dit Resaa, en signe de protestation contre le retard dans les travaux de réhabilitation de cette route dégageant de la poussière.

Les protestataires, essentiellement des jeunes désœuvrés, ont barré cette route dans la matinée d'hier, en dressant des troncs d'arbres et des grosses pierres au milieu de la chaussée, bloquant ainsi, la circulation au niveau de la route qui enregistre un dense trafic notamment des bus de transport de voyageurs desservant la ligne Chekfa-Jijel.

En effet, hier matin, nous avons aperçu une dizaine de bus desservant cette ligne, stationnés au niveau de la station de bus située au centre de la commune de Chekfa, et une centaine de passagers dont un grand nombre d'entre eux est composé de fonctionnaires et étudiants. Les transporteurs de voyageurs n'ont pas manqué de déplorer les multiples fermetures de cette route et interpellent le premier responsable de la wilaya, pour dégager l'espace public de ces auteurs de troubles dont une bonne partie sont des gamins désœuvrés.

A l'heure où nous mettons sous presse, ce mouvement de protestation se poursuit et le calvaire des voyageurs empruntant cette route persiste face à l'absence des autorités, une absence qui est à l'origine de cette débandade.

M. M.-C.

Une maternité rurale, un souci majeur à Chekfa

La couverture sanitaire dans la daïra de Chekfa demeure en deçà des attentes de sa population locale. En effet, les habitants de ladite commune réclament l'ouverture d'une maternité rurale qui représente leur principale revendication. Faute de quoi, ils sont contraints d'évacuer les femmes enceintes vers l'établissement public hospitalier de Taher, avec tous les risques encourus. Par ailleurs, des citoyens avec lesquels nous nous sommes entretenus déplorent certaines décisions prises par la direction de l'établissement public de santé de proximité de Boussif Ouled Asker, relatives au transfert du service de préventions et de l'ambulance vers la polyclinique d'El Kennar. Un transfert qui a suscité le mécontentement des citoyens, face à ces décisions prises pour des motivations régionalistes. Les habitants de Chekfa interpellent le directeur de la santé et de la population, pour le respect des critères de la carte sanitaire qui tient compte du nombre d'habitants et de statut du chef lieu de daïra.

Bouhali Med-Chérif

KHENCHELA

4 cadres de la santé ont réintégré leurs postes après 19 mois de fin de fonction

La commission de recours de la wilaya qui a siégé il y a deux semaines a décidé de faire réintégrer les quatre infirmiers de l'hôpital Ali Boushaba dans leurs postes après 19 mois de mise de fin de fonction par la commission de discipline de la Direction de la santé, suite au décès d'un malade du service pneumo qui a été retrouvé mort dans la cour de l'hôpital, à proximité du service. Ce qui a entraîné un bras de fer entre les fonctionnaires, le syndicat du SAP et l'administration.

Selon les quatre fonctionnaires qui ont toujours crié au scandale et à l'injustice de la commission de discipline et de la tutelle, leurs espoirs ne les a jamais abandonnés pour se défendre et réintégrer leurs postes surtout que derrière eux s'était mobilisé le syndicat du SAP qui n'a pas cessé et à haut niveau de faire régner la justice et défendre les droits des travailleurs malgré les menaces et les poursuites judiciaires établies par la Direction de la santé.

Benzaïm Abdelouahab

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

Hold-up du foncier agricole

A El Hamadia, une daïra distante de 10 km du chef-lieu de la wilaya de Bordj-Bou-Arréridj, la population assiste impuissante au rétrécissement de ses terres agricoles et ce, avec la complicité des pouvoirs publics et des élus locaux qui ont détourné plus de 166 hectares de terres agricoles fertiles de leur vocation initiale entre 2005 et 2012.

A ce titre, sur les 800 hectares de terres irrigables que compte cette daïra, presque 13% des terres fertiles, à haut rendement, ont fait l'objet d'une mainmise par les directions chargées du plan d'application de l'urbanisme entre autres, pour en faire des logements, des écoles, des établissements sanitaires et autre utilité publique.

La question qui se pose est de savoir pourquoi les décideurs n'ont pas choisi des assiettes de terrains arides pour mettre en œuvre l'extension de la cité ?.

Au rythme d'une telle destruction des terres agricoles fertiles, la situation de notre économie ne peut aller qu'en se dégradant si des mesures urgentes ne sont pas prises à l'échelle de toute la wilaya pour arrêter le massacre.

Layachi Salah Eddine

TIARET

La commission intersectorielle de la jeunesse officiellement installée

«Seule une moyenne de 20% sur les 80 000 associations existantes en Algérie activent réellement sur le terrain» a tenu à souligner d'emblée M. Mellah Belkacem, secrétaire d'Etat chargé de la Jeunesse, lors d'une rencontre tenue mardi dernier avec le mouvement associatif de la wilaya de Tiaret.

A l'issue de cette rencontre, M. Mellah Belkacem procéda à l'installation officielle de la commission intersectorielle de la Jeunesse de la wilaya, un organe représenté par une vingtaine de secteurs et qui est censé apporter sa contribution dans la prise en charge des jeunes par le biais de l'accueil, l'écoute, l'accompagnement, l'orientation et l'encouragement des initiatives...

Intervenant devant les représentants du mouvement associatif et les élus locaux, le secrétaire d'Etat chargé de la Jeunesse n'a pas mâché ses mots en pointant du doigt certaines associations soulignant que si certaines présentent des programmes et sont constamment présentes, d'autres en revanche n'assument pas leur rôle en dépit des aides financières et autres avantages dont elles bénéficient tels la mise à leur disposition des espaces d'activités au niveau des structures de jeunesse» , indiqua-t-il. Et d'ajouter : «Quel que soit le créneau choisi, l'association doit être partie prenante dans le développement local par le truchement d'un programme répondant à des besoins adaptés aux spécificités de la région» ajouta-t-il en substance.

Réagissant aux doléances exposées pour la circonstance, telles le manque des locaux, l'insuffisance de subventions, l'absence de structures de loisirs dans certaines localités, Belkacem Mellah, devait apporter des éclaircissements sur les différentes approches lancées par son département et qui concernent particulièrement le financement sur la base de projets, les nouvelles conventions avec les maisons de jeunes, la formation des cadres associatifs à même de dévoiler la stratégie d'une panoplie d'opérations jusque là au stade de la réflexion.

De son côté, le wali devait saisir l'opportunité pour informer l'auditoire quant aux projets qui devraient voir le jour prochainement à Tiaret, citant à titre illustratif le cas de la raffinerie censée créer 1 500 postes d'emploi directs et 7 000 autres indirects ou encore les maisons de jeunes, les stades et les piscines semi-olympiques pour permettre une meilleure distraction juvénile.

Tout en reconnaissant les carences qui entachent le fonctionnement des établissements de jeunes telles le déficit criard en matière d'encadrement et de matériel pédagogique, le secrétaire d'Etat à la jeunesse a exhorté les associations présentes à être nombreuses dans les quartiers, mais aussi dans les maisons de jeunes et les CSP moyennant un contrat-programme dûment approuvé par les deux parties et lequel cible des actions d'intérêt général comme le volontariat, la citoyenneté, la sensibilisation contre les fléaux sociaux, la promotion de la mobilité de jeunes etc.

Photo : DR.

Aussi, la nouvelle vision adoptée récemment par le MJS quant aux horaires d'ouverture des structures du secteur, devrait constituer un atout aussi bien pour les associations que pour les jeunes adhérents, précisant que ces dernières doivent fonctionner jusqu'à 22h en hiver et jusqu'à minuit en été.

La gratuité de toutes les activités décidée dernièrement par le ministère de tutelle et notamment l'internet, est aussi un acquis non négligeable pour les jeunes adeptes de cette activité convoitée. En somme, la rencontre entre le représentant du gouvernement et les différentes associations de la wilaya était en fait conçue telle une opportunité pour dire les vérités sur le secteur de la jeunesse lequel tente tant bien que mal à prétendre à des lendemains meilleurs pourvu que l'ensemble des secteurs s'y impliquent.

A noter enfin que le secrétaire d'Etat devait se rendre auparavant à Takhmaret et à Frenda ou il a visité certains établissements avant de rendre au chef-lieu de la wilaya pour s'enquérir de visu des différentes activités sportives, scientifiques culturelles et artistiques pratiquées par les jeunes et les enfants de la région.

Mourad Benameur

1 mort et 5 blessés sur les routes

Trois accidents de la circulation ont eu lieu durant les dernières 72 heures sur les routes de la wilaya de Tiaret faisant un bilan global d'un mort et cinq blessés apprend-on auprès de la Protection civile. En effet, en date du 23 avril, une collision frontale entre deux véhicules légers, est survenue sur la RN23 au lieudit Aïn El Kahla à 15 km de la wilaya, causant des blessures à deux personnes. Le lendemain sur la même RN, l'axe routier reliant les deux communes Guertoufa et Rahouia plus précisément à «Schmit» a été le théâtre d'un violent télescopage entre deux camions qui s'est soldé par le décès d'un homme de 50 ans. Les causes de cette collision, sont dues au brouillard mais surtout à l'état de la chaussée rendue glissante par les incessantes pluies qui se sont abattues sur la région. Enfin, avant-hier aux environs de 23 heures, une voiture de marque Renault Symbol a dérapé dans la périphérie de la ville ; fort heureusement le conducteur ainsi que les deux passagers qui l'accompagnaient s'en sont sortis avec des blessures légères.

M. B.

AÏN-TÉMOUCHENT

Portes ouvertes sur le Centre universitaire

Dans le but d'informer les lycéens sur les différentes filières dispensées dans le Centre universitaire de Aïn-Témouchent (CUAT), les trois instituts existants (Institut des sciences et de la technologie, Institut des lettres et des langues, Institut des sciences économiques, commerciales et sciences de la gestion) ont organisé cette semaine des portes ouvertes au profit des étudiants, des lycéens et du grand public.

Le but visé par ces portes ouvertes, selon les responsables pédagogiques et les professeurs des différentes matières de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, est d'informer et de sensibiliser les futurs étudiants et les visiteurs sur les possibilités de la formation dans ce centre universitaire et les bienfaits pédagogiques entrant dans le cadre du nouveau système de l'enseignement LMD (licence master doctorat) et les différents parcours proposés aux étudiants du centre universitaire dans les différents instituts.

D'autres journées d'information et de sensibilisation seront organisées du 7 au 14 mai prochain par le CUAT ayant trait au système LMD qui seront encadrées par des spécialistes, des professeurs et des membres de la Commission nationale d'habilitation relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, dont les communications tourneront autour du système LMD. A rappeler que le Centre universitaire a ouvert ses portes officiellement en octobre 2009, il dispense sept domaines de formation, à savoir les sciences de la matière, les sciences et technologie, les mathématiques et informatique, les sciences économiques, de gestion et commerciales, le droit et les sciences politiques, les lettres et les langues étrangères (français et anglais) et la langue et la littérature arabes.

S. B.

29 maisons d'édition pour le Salon du livre

La Maison de la culture de la wilaya de Aïn-Témouchent abrite, depuis mercredi jusqu'au mardi 30 avril, le Salon national du livre qui accueille 29 maisons d'édition des différentes régions du pays.

La présente édition verra quelque 12 000 livres exposés à travers les nombreux stands du salon. Le nombreux public qui a visité les différents stands a pu découvrir la diversité des ouvrages exposés par les maisons d'édition touchant plusieurs domaines et dans les deux langues (français et arabe), entre autres.

Les livres scolaires et universitaires, livres d'histoire, de littérature, des ouvrages scientifiques spécialisés, d'art culinaire et de jeux pour enfants y figurent en bonne place.En marge de cette manifestation culturelle, les organisateurs ont prévu des ventes-dédicaces de certains livres dont les auteurs seront présents. D'importantes réductions de prix seront consenties en vue d'encourager les bibliophiles et bibliothécaires à acheter un grand nombre de manuels lors de ce salon.

S. B.

DJENIENE-BOUREZG (NAÂMA)

Les pastoraux sollicitent la levée de l'interdiction des parcours de pacage

Les éleveurs de la région de Djeniène-Bourezg sollicitent les hautes autorités de l'Etat pour une éventuelle levée des interdictions de pacage à travers les surfaces de parcours du lieu-dit Rkani, une importante plaine conçue pour la transhumance du cheptel.

«Hélas, cette zone qui dispose d'un riche potentiel en plantes fourragères est mise en défense par les pouvoirs publics depuis plusieurs années, elle peut contribuer à l'amélioration et l'évolution de notre cheptel, seule activité et seule source de vie pour nos familles...

Les autorités doivent tout de même entendre notre appel, car nous pratiquons l'élevage sur des parcours bien réduits, ce qui nous fait des dépenses énormes pour l'achat de l'aliment du bétail», disent les pastoraux.

Notons que cette zone steppique s'étale sur plusieurs centaines d'hectares et représente le quart de la superficie de la commune de Djeniène-Bourezg, un important circuit de transhumance situé à un jet de pierre du Maroc.

Une mesure prise sans doute par les pouvoirs publics pour mettre un terme à la contrebande du cheptel dans cette région.

B. Henine

RELIZANE

Découverte d'un cadavre pendu

Selon des sources concordantes, le cadavre d'une personne de sexe masculin, âgée d'une trentaine d'années, a été retrouvé hier, pendu à l'aide d'une corde dans son domicile familial, à la cité de Graba, sise au chef-lieu de Relizane.

Selon nos informations, c'est un membre de sa famille qui a remarqué la présence du corps. Aussitôt alertés, la police judiciaire, les pompiers et les services de la santé se sont rendus sur place.

Le corps a été transporté à l'hôpital Mohamed Boudiaf de la ville et placé à la morgue pour une éventuelle autopsie.

Une enquête judiciaire est ouverte par la police, pour connaître les circonstances de ce drame.

Il est à signaler que le phénomène du suicide a pris des proportions alarmantes ces dernières années, dans la wilaya de Relizane.

La catégorie la plus touchée sont les jeunes.

A. Rahmane

SATELLITE

Astuces Dreambox

Gérer les chaînes de votre Dreambox n'est pas toujours aisé. Pour cela, nous vous proposons ce papier pour vous aider à le faire. Avant tout, il vous faut un logiciel nommé Dreambox Edit, que vous trouverez en faisant une recherche sur Google. Vous pouvez aussi connecter votre Dreambox à votre PC (nous l'avons déjà expliqué dans nos précédentes éditions) pour un certain nombre de raisons ; lire des MP3 ou des films depuis votre PC sur la Dreambox, enregistrement à partir de la Dreambox vers un dossier partagé sur votre PC, de mettre à jour l'image, des services ou des bouquets, etc.

Création et sauvegarde de bouquets

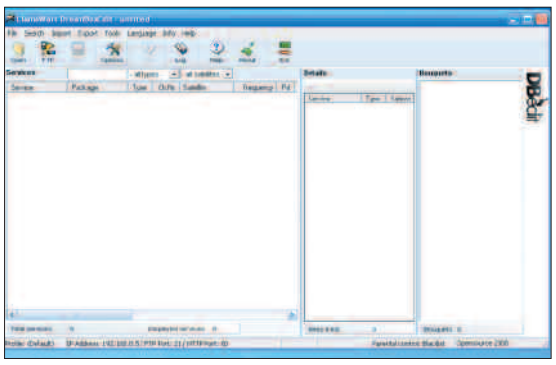

Une fois installé, lancez le programme et vous serez accueillis avec l'écran principal.

Dans la liste des icônes en haut de la fenêtre, cliquez sur «Options». Ceci est très important car vous aurez besoin de régler certains paramètres.

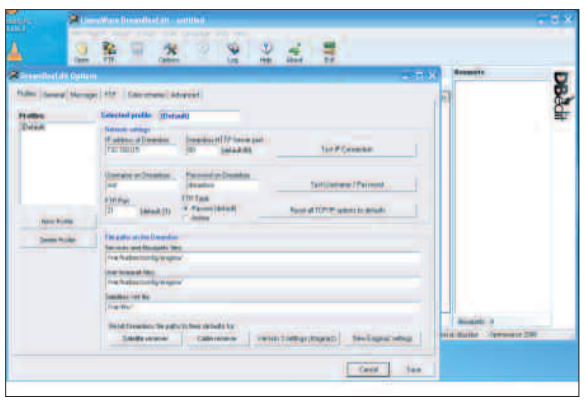

La partie la plus importante de ceci est le premier onglet appelé «Profils». Pour les besoins de ce papier, nous ne chercherons pas à expliquer la fonction des autres onglets.

Donc, tout ce dont vous avez besoin est de prêter attention aux options suivantes :

1. Adresse IP de la Dreambox. - Saisissez l'IP de votre recepteur.

2.Dreambox port HTTP Server – laissez à 80.

3.Username sur Dreambox - Presque toujours, «root».

4.Password sur Dreambox - mot de passe standard est «Dreambox».

5.FTP Port - Toujours 21.

6. Chemins des fichiers sur la Dreambox. (Variable selon le type de Dreambox en votre possession).

Au bas de cet onglet, vous verrez 4 boutons. Il s'agit de «type» de la Dreambox et aussi pour les chemins du fichier «preset» mentionnés au point 6. Les paramètres doivent être établis comme suit :

Récepteur satellite (1er bouton) pour : DM500 / 600 / 7000 / 7020 .

Paramètres Version 3 (Enigma2) (3e bouton) pour DM7025.

Paramètres Nouvel Enigma2 (4e bouton) pour DM800 / DM8000.

Lorsque vous cliquez sur ces boutons différents, vous verrez «les chemins d'accès» changer en conséquence, mais vous ne verrez pas le «type». Le type est affiché dans la barre d'état au bas de la fenêtre principale. Il est important que vous régliez ces paramètres correctement ou vous aurez du mal à transférer vos bouquets.

Une fois que vous avez terminé avec les options, vous cliquez sur le bouton FTP, encore une fois dans la liste en haut de la fenêtre principale.

Ici vous devez sélectionner un dossier sur votre PC où vous allez stocker vos fichiers bouquet pour l'édition. Une fois que vous avez créé un dossier, cliquez sur Parcourir et sélectionnez-le.

Maintenant que vous avez sélectionné le dossier, nous pouvons récupérer les fichiers de la Dreambox. Cliquez sur «recevoir des fichiers de Dreambox.

En supposant que vous avez scanné les satellites qui vous intéresse. Une fois ceci terminé, fermez la fenêtre FTP et revenez à la fenêtre principale.

Maintenant, vous verrez que la fenêtre principale est remplie avec les informations de votre Dreambox.

La fenêtre principale se divise en 3 volets.

Volet gauche = services

Volet du centre = contenu du Bouquet.

Volet de droite = liste des Bouquets.

Dans les 3 volets de la fenêtre principale, le clic droit de la souris contient les fonctions que vous utilisez le plus.

Faites un clic droit sur le volet de droite TV bouquets utilisateurs et cliquez sur Insérer un nouveau Bouquet.

Entrez le nom du bouquet et appuyez sur Entrée. Maintenant vous avez votre premier bouquet, bien sûr vide.

Le volet du milieu de la fenêtre principale affiche désormais le contenu de votre nouveau bouquet. (ou tout autre bouquet sélectionné).

Dans le volet de gauche est la liste de vos services numérisés à partir de votre Dreambox. Vous remarquerez au-dessus du volet des services, 2 listes déroulantes. Ici vous pouvez choisir parmi les différents satellites que vous avez scannés et choisir les types de diffusions différentes, des données, de radio ou de télévision.

On va sélectionner par exemple les TV de Nilesat et Astra.

Ceci va filtrer ma liste des services pour afficher ce que j'ai demandé. Vous pouvez maintenant choisir les canaux de la liste et faites-les glisser dans le nouveau bouquet.

Une fois que vous avez fait ce que vous voulez, n'oubliez pas d'enregistrer en haut de la fenêtre principale. Une fois terminé, vous pouvez cliquer sur «FTP» de nouveau et cette fois cliquez «envoyer des fichiers à Dreambox» ce qui enverra le bouquet que vous avez modifié à votre Dreambox. Une fois terminé, cliquez sur «Reload settings in Dreambox» pour que les modifications prennent effet.

Comment connecter votre box au PC

Si votre Dreambox va être connectée directement à votre PC, vous aurez besoin d'un câble Ethernet croisé.

Un côté du câble croisé doit être connecté à votre PC, évidemment. La plupart des PC ont une connexion Ethernet et il est généralement utilisé pour la connexion internet.

J'utilise Windows XP Pro, mais les étapes peuvent être différentes pour les autres systèmes d'exploitation.

Allez dans le Panneau de configuration, puis sur Connexions réseau. Trouvez la connexion Ethernet que vous utilisez pour votre internet. Cliquez droit dessus et sélectionnez Propriétés. Faites défiler jusqu'à Protocole Internet (TCP / IP) et sélectionnez Propriétés. Si vous utilisez cette connexion pour votre connexion internet, puis il devrait avoir le «Obtenir une adresse IP automatiquement qui est sélectionné. Modifiez les paramètres de sorte qu'il ressemble à ceci...

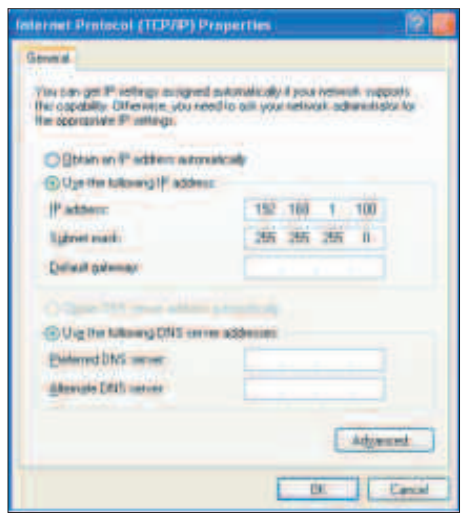

Cliquez sur OK et redémarrez votre PC. N'oubliez pas à ce stade, vous n'aurez pas accès à internet pour vous assurer d'avoir une copie de tous les guides et les outils dont vous avez besoin.

Ou connectez votre modem via USB.

On va utiliser une image Enigma (Dreambox 500s) dans cet exemple, Neutrino peut également être utilisé et les mêmes valeurs devraient être utilisées même si les menus peuvent être différents et sont dans un endroit différent.

Allez au menu Configuration> Configuration Expert Setup> Communication>

Modifiez les paramètres pour ressembler à ceci...

Sélectionnez Enregistrer et quittez les menus.

Pour vous connecter à la Dreambox, nous allons utiliser un client FTP. Il existe de nombreux programmes disponibles pour cela, FlashFXP, CuteFTP, Filezilla et SmartFTP en sont quelques exemples. Ici, nous allons utiliser FlashFXP.

Une fois que vous l'aurez téléchargé, exécutez le fichier flashfxp.exe et le programme se charge.

Dans la fenêtre de gauche est l'endroit où le système de fichiers Dreambox s'affichera. Dans la fenêtre de droite est votre système de fichiers PC. Traitez les deux fenêtres comme n'importe quelle fenêtre de l'Explorateur Windows. Pour transférer des fichiers entre les PC et Dreambox, faites glisser simplement le fichier d'une fenêtre à l'autre et attendez le transfert. La fenêtre en bas à gauche montre un historique des fichiers transférés et l'état d'avancement des dossiers en cours de transfert.

Sur la barre d'outils, vous devriez voir une icône avec une décharge de foudre, cliquez dessus et choisissez «Connexion rapide» (vous pouvez aussi appuyer sur F8 de votre clavier). Configurer les options pour ressembler à ceci... Server ou URL : 192.168.1.101

Nom d'utilisateur : root

Mot de passe : Dreambox

Port : 21

Cliquez sur «Connect».

Vous devriez maintenant voir le système de fichiers de la Dreambox sur la gauche, c'est-à-dire / bin, / dev, / etc, / hdd / sbin, / var, etc. etc.

Nacer Aouadi

Publicité

lesoirculture@lesoirdalgerie.com

Le coup de bill'art du *Soir*

Pire aveugle !

Par Kader Bakou

Cette commune algéroise a ses beaux quartiers, construits avant 1962, ses amas d'immeubles surgis après l'indépendance et ses bidonvilles. Pour aller à son domicile assez éloigné du siège de l'APC, le maire passe par une route sinueuse.

Le paysage aurait pu être beau si ce n'est la saleté dominante. A mi-chemin entre la mairie et le domicile du maire, une décharge sauvage est apparue un beau jour sur le côté gauche de la route bitumée.

La décharge augmente de jour en jour et commence à déborder sur la chaussée. Bientôt, elle atteint le milieu de la chaussée. Le maire alors prend une décision radicale. Le lendemain, il ordonne à son chauffeur de suivre un autre itinéraire et de ne plus passer par cette route. C'est comme ça que ce président d'APC a «réglé» le problème de cette décharge sauvage dans sa commune. Loin des yeux, loin du cœur !

K.. B.

bakoukader@yahoo.fr

MOHAMED MASSEN EXPOSE AU CENTRE DES LOISIRS SCIENTIFIQUES

«Khord'art», tendresse et dérision

Croquant les raseurs, l'écrivain Jules Renard a eu cette formule savoureuse : «Il y a des gens si ennuyeux qu'ils vous font perdre une journée en cinq minutes.» Si vous voulez prendre le contresens de la boutade, c'est-à-dire gagner une journée en cinq minutes, il vous suffit d'aller à la rencontre de Mohamed Massen.

Photo : DR

Son art apportera le remède à votre ennui, cette maladie de la vie que la fréquentation de vos semblables ne fait qu'aggraver. Alors, courez vite à l'exposition qu'abrite le Centre des loisirs scientifiques jusqu'au 6 mai 2013. Intitulée «De faim... et d'ennui», elle contient tous les ingrédients anti-stress et l'oxygène dont vous avez tant besoin : humour, beauté, poésie, ludisme, rêve, découverte, étonnement, doux questionnement et interactivité. Vous allez progressivement vous aérer, vous désintoxiquer, puis, comme, malgré vous, vous vous mettrez dans la peau du chineur (ou du glaneur) étudiant minutieusement des pièces rares de brocante. Car la dernière exposition-installation de Mohamed Massen contient, en effet, des objets qui ont une âme, une histoire et un sens.

Des œuvres d'art avec des formes, des couleurs et des mots pour le plaisir des yeux et pour faire réfléchir. Tout cela a été créé à partir d'autres objets, parfois insolites, que l'artiste a récupérés dans les décharges, les dépôts, les locaux abandonnés, etc. De la ferraille, du bois, des pièces métalliques usagées, des cadres de tableaux jetés au rebut... Tel un alchimiste, l'artiste en a fait de l'or grâce à une technique de transformation, d'assemblage et de peinture qu'il appelle «khord'art» (ou l'art de créer à partir de la «khorda»). Les nouvelles créations de Mohamed Massen, pour cette année 2013, ont été réalisées sur la base de ce concept d'essence écologique et philosophique.

Pareille démarche dans l'art moderne a donné naissance à des œuvres que l'art en trois dimensions (à la fois sculptural, pictural et graphique) rend vivantes, animées. Comme si tous ces misérables objets, auparavant attaqués par la rouille et la moisissure, retrouvaient un nouvel éclat. Un peu comme le biochimiste, l'artiste a fait tous ses efforts pour concevoir une molécule vivante. Ici, le visiteur est naturellement interpellé. Il l'est encore plus par la volonté manifeste de l'artiste de placer son œuvre de création sous le signe de l'humour et de la dérision. A commencer par toutes ces quantités de pain rassis et enveloppé dans des sacs en plastique transparent, que l'artiste a amoncelés en certains endroits de la galerie. Au-dessus (mais aussi tout autour, accrochés aux murs), sont exposés les couvercles de grands fûts peints en rouge et noir.

Sur quelques couvercles, on peut lire la citation qui a inspiré le titre de l'expo. Elle est de Jean Dubuffet : «Sans pain, l'homme meurt de faim. Sans art, il meurt d'ennui.» D'autres sentences, maximes, saillies, proverbes, préceptes ou tirades agrémentent la cinquantaine d'œuvres exposées. Une poésie gnomique qui fleure la bonne humeur, une certaine philosophie de la vie et qui délivre de multiples messages. Exemples parmi tant d'autres : «Chacun porte le chaos en soi pour donner naissance à une étoile» (Nietzsche). «Lorsque vous avez la parole, ayez pitié de ceux qui vous écoutent» (proverbe africain). Mohamed Massen a, lui aussi, ses petites perles rares dont il a le secret : «Quand l'art est en je, autant faire de l'art un jeu», «on ne grandit pas en marchant sur les autres, mais en les côtoyant», «Etre artiste ? Etre debout avec la vérité»... Ah ! la vérité : l'artiste n'oublie pas, évidemment, sa fonction sociale et son rôle d'éveilleur des consciences. Il est la voix du peuple lorsqu'il dénonce, par exemple, et toujours sous la forme de la dérision, les «bouchkara» (les nouveaux riches), la corruption, le gaspillage et autres travers de la société, les injustices... Certaines des sculptures exposées (des silhouettes filiformes représentant des formes humaines ou animales) sont d'ailleurs très explicites à ce sujet. Là encore, que des pièces métalliques et des morceaux de fer que les mains de l'artiste ont transformés en œuvres d'art. Sur l'une des sculptures, on découvre ce proverbe africain : «Plus le singe monte haut, plus il montre son derrière.»

La dérision ? Mohamed Massen, propulsé définitivement spécialiste de la glane, s'en explique : «La dérision qui imprègne mon propos restitue un reflet tantôt acide de notre quotidienneté dans tous ses états, et parfois même dans toute la plénitude de ses écarts. Avec un zeste d'ironie et un soupçon de détachement, j'ai conféré à ma création un substrat allégorique et métaphorique brut de décoffrage.» La recette a du bon : un cocktail à boire sans modération. Mais le visiteur averti l'a tout de suite deviné : «L'ironie n'est souvent qu'une pudeur de la tendresse» (le mot est d'Etienne Rey). Et si vous avez l'occasion de rencontrer l'artiste au cours de cette exposition, vous pourrez lui suggérer cette flèche signée Malcolm de Chazal (pour dire que vous avez presque tout compris) : «C'est toujours l'âne qui braie le plus fort qui est le plus racé ; la bêtise est tonitruante.» Sauf quand le «khord'art» aide à s'élever...

Hocine Tamou

SALON NATIONAL DU LIVRE À AÏN-TÉMOUCHENT

Participation record

Vingt-neuf maisons d'édition de plusieurs wilayas participent avec un total de 12 000 livres au 11e Salon national du livre, ouvert mercredi au complexe culturel de Aïn- Témouchent. Organisée du 24 au 30 avril par la direction de la culture et la maison de la culture de Aïn-Témouchent, cette exposition comporte plusieurs titres en langues arabe et étrangère traitant de divers domaines, notamment littéraires, scientifiques et économiques.

Le livre pour enfants occupe une place de choix dans cette nouvelle édition marquée, cette année, par le nombre et la diversité des livres exposés par les maisons d'édition, aux côtés de livres de recettes culinaires.

La manifestation culturelle très attendue par les citoyens permettra aux lecteurs de prendre connaissance de nouveaux titres publiés. Des réductions sur les prix sont consenties par les exposants afin de permettre aux intéressés d'acquérir des livres, encourageant ainsi la lecture, a-t-on souligné. Tout au long de la tenue de ce salon, le public aura la possibilité de trouver, sur un même espace, des ouvrages qui embrassent tous les domaines et particulièrement les livres scolaires et universitaires.

En marge de ce salon, les organisateurs ont prévu des séances de vente-dédicace de livres d'écrivains et de poètes. Les enfants pourront, de leur côté, prendre part à des concours de lecture et de poésie, ainsi que des visites guidées avec leurs enseignants.

Hamid Grine au théâtre de Saïda

A l'invitation du théâtre régional de Saïda, l'écrivain Hamid Grine donnera une conférence sur son parcours et son œuvre, le samedi 4 mai à 16 h, au théâtre (ex-cinéma El Fath) de Saïda.
Le public est cordialement invité.

LA MOUETTE TOURS AGENCE DE VOYAGES ET DE TOURISME

Organise un dîner culturel le 27 avril à partir de 19h 30 au restaurant Rosmarin sis 7, rue Doudou-Mokhtar (Ben Aknoun) à proximité de l'ambassade d'Arabie Saoudite, avec l'écrivain et homme de médias Hamid Grine.
Réservez au : 021 79 16 26 / 0557 24 63 78.
Formule : 2 500 DA incluant : dîner copieux + débat et échange avec l'invité.

Actucult

SALLE IBN-KHALDOUN (ALGER-CENTRE)
Samedi 27 avril à 20h 30 : Concert de Cheikh Sidi Bémol.
Jusqu'au 30 avril : Film *Skyfall* de Sam Mendes. Horaires : 13h 30, 16h et 18h30, à l'exception du 27 avril.

THÉÂTRE RÉGIONAL DE CONSTANTINE
Du 25 avril au 3 mai : Festival international de jazz «Dimajazz» de Constantine.

Samedi 27 avril à 19h 30 : Concerts de du Macha Gharibian Quartet et de Jean-Jacques Milteau «Confidences ».
Dimanche 28 avril à 19h 30 : Concerts Andrea Pozza feat. Steve Grossman et du Rabih Abou Khalil Quintet Méditerranéen.

ESPLANADE RIADH-EL-FETH (EL-MADANIA, ALGER)
Jusqu'au 29 avril : 1er Salon national de la créativité, initié par l'ONDA, à l' occasion du 40e anniversaire de sa création. En partenariat avec la Centrale des artistes des séances de vente-dédicace avec des artistes, au stand d'Izem :
27 avril : Ali Amran.
28 avril : Mohamed Polyphene et Malika Domrane.
29 avril : Abranis. Au stand AVM : Séance de vente-dédicace avec cheb Akil le 28 et 29 avril.

SALLE IBN-ZEYDOUN DE RIADH-EL-FETH (EL-MADANIA, ALGER) :
Lundi 29 avril à 19h : Concert de Karim Ziad Group and Friens, à l'occasion de la Journée internationale du jazz.

LIBRAIRIE KALIMAT (27, AVENUE VICTOR-HUGO, ALGER)
Samedi 27 avril à 14h30 : Mohamed Rebah présente son livre *Taleb Abderrahmane,* paru chez Apic Editions.

LIBRAIRIE GÉNÉRALE D'EL-BIAR (4, PLACE KENNEDY, EL-BIAR, ALGER)
Samedi 27 avril à 14h : Sarah Haidar signera son roman *Virgules en trombe*, paru aux Editions Apic.

PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI ZAKARIA (KOUBA, ALGER) :
Jusqu'au 27 avril : Exposition «Tlemcen, pigments et patrimoine» de Dalil Saci.

GALERIE D'ART COULEURS ET PATRIMOINE (4, RUE YAHIA-MAZOUNI, POIRSON, EL-BIAR, ALGER)
Du 27 avril au 27 mai : Exposition-vente collective d'arts plastiques «Le patrimoine berbère».

SALLE EL-MOUGGAR (ALGER- CENTRE)
Samedi 27 avril à 16h : Concert de Rabah Asma, à l'occasion de la sortie de son nouvel album.

SALLE ATLAS (BAB-EL-OUED, ALGER)
Samedi 27 avril à 16h : Gala artistique pour jeunes avec Libre Rap, Azzou et le groupe Afrokaine.

CENTRE DES LOISIRS SCIENTIFIQUES (5, RUE DIDOUCHE- MOURAD, ALGER)
Jusqu'au 5 mai : Exposition «De faim… et d'ennui» de l'artiste Mohamed Massen.

CENTRE D'ÉTUDES DIOCÉSAIN D'ALGER (5, CHEMIN SLIMANE- HOCINE, ALGER)
Lundi 29 avril à 18h : Conférence «De Sedrata à Ouargla : nouvelles recherches sur l'histoire d'un carrefour saharien entre le Xe et le XIIIe siècle», par Cyrille Aillet, maître de conférences-Université Lyon 2 Ciham.

GALERIE D'ARTS ASSELAH (39, RUE ASSELAH-HOCINE, ALGER)
Jusqu'au 30 avril : Exposition de l'artiste Djamel Talbi.

MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS D'ALGER (EL-HAMMA, ALGER) :
Jusqu'au 4 mai : Exposition «Neruda : La voz de su pueblo». L'expo réunit une soixantaine d'œuvres d'artistes internationaux retraçant la vie du poète chilien Pablo Neruda, dont celles de Picasso, Roberto Matta et Mohamed Khadda. *Banderole pour le Chili* a été choisie pour mettre en avant le lien algéro-chilien.

Soirmagazine

Animé par Naïma Yachir

Numéro 66

soirmagazine@yahoo.fr

L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

«Préparer l'enfant à l'apprentissage de la gestion d'un budget»

Donner de l'argent de poche à nos enfants est-il une bonne chose ? Pourquoi faut-il le faire ? Et à quel âge doit-on le faire ? Comment le donner ? S'agit-il d'une pratique éducative ? Samia B., psychologue, répond à nos questions.

Lire en page 12

C'EST MA VIE

Devenir chirurgien, un rêve d'enfance pour Ahmed

Le Pr Nekhla, qui s'investit pleinement dans son métier humanitaire et qui sait être à l'écoute de ses patients, oublie souvent qu'il a une vie privée et des préoccupations familiales et socioprofessionnelles.

Lire en page 13

VOYAGE CULINAIRE

La berrania ou l'étrangère malgré elle

Cette semaine, notre aventure culinaire va nous mener à l'ouest de l'Algérie pour y découvrir une recette du terroir perpétuée par nos parents et grands-parents. C'est un plat simple et très apprécié qui se fait généralement avec différents légumes de saison.

Lire en page 13

L'argent de poche, une voie vers la responsabilisation des enfants

Inciter les enfants à l'autonomie, les responsabiliser, un passage obligé que s'assignent les parents pour leur inculquer le sens de la responsabilité. Leur donner un petit pécule est un moyen de leur apprendre à gérer leurs petites économies. C'est toute la question de l'argent de poche. Faut-il oui ou non en donner ? Parents et enfants en parlent.

Par Noureddine Guergour

Photos : DR

Abdeldjalil, 12 ans, collégien

«Pour moi, l'argent de poche devient à mon âge une nécessité, mes parents me donnent quotidiennement entre 50 et 100 DA, cette somme varie en fonction de ma conduite et de mes résultats à l'école, mais aussi à la maison quand on me demande des petits services ou bien d'effectuer quelques tâches domestiques : laver la vaisselle, dresser la table et surtout ne pas laisser ma chambre en désordre. Mais certains de mes copains reçoivent 4 à 5 fois plus, je trouve le montant exorbitant à notre âge.

Il y a aussi ceux qui ne reçoivent rien, cela devient un problème, car à mon avis, l'argent de poche constitue pour un jeune une forme de confort et de sécurité, surtout quand elle est étudiée et méritée, c'est en quelque sorte une obligation pour les parents, bien entendu selon leurs moyens. Cela permet aux enfants qui ne sont pas en mesure de subvenir financièrement à leurs besoins, comme par exemple se payer des sandwichs avec des amis, passer des moments au cyber ou acheter des magazines... Mais je pense qu'il faut limiter le montant de l'argent de poche. Car trop en avoir deviendrait néfaste.»

Soulef, 20 ans, étudiante

«Si on exige l'argent de poche à nos parents, à mon avis, on doit le mériter, être en mesure de bien le gérer, l'utiliser pour des nécessités et éviter le gaspillage. En plus, le montant doit être fixé en fonction des moyens des parents, des besoins des enfants et selon la tranche d'âge. Je pense aussi qu'on ne peut pas vivre au-dessus de ses moyens.

Pour ma part, actuellement étudiante, je ne suis pas trop exigeante, d'autant plus que je bénéficie de bourse. Si j'arrive parfois à me faire plaisir, le grand mérite revient incontestablement à mes parents. Toutefois, l'argent de poche que je percevais quand j'étais au lycée m'a permis d'apprendre à faire des économies et à gérer mon budget en tant qu'étudiante.»

Souad, mère de trois enfants, praticienne de santé publique

«La plupart des adolescents reçoivent de l'argent de poche. Beaucoup d'entre eux, notamment les filles, préfèrent le conserver longtemps pour pouvoir acheter des choses importantes. A mon avis, elles apprennent à travers ces pratiques à devenir progressivement autonomes. Mais ces dernières années, les petites et moyennes bourses n'arrivent plus à supporter les dépenses liées à l'argent de poche des enfants qui ne cessent d'augmenter.

En moyenne, un jeune reçoit aujourd'hui près de 500 DA par semaine, généralement ce chiffre est revu à la hausse à l'occasion des fêtes religieuses, des vacances, des anniversaires et des petits services rendus à la maison. A cela s'ajoutent les frais de téléphonie mobile qui constituent aujourd'hui un véritable casse-tête. Mais de l'avis général, les grands-parents restent les plus généreux puisqu'ils offrent le plus d'argent de poche, et des fois à l'insu des parents.

Je pense personnellement que ce n'est pas une bonne pratique, puisque les choses risquent de nous échapper. Donc, l'écrasante majorité des parents ouvre le porte-monnaie pour les besoins financiers de leur progéniture. Il s'agit généralement d'une aide ponctuelle, qui permettra aux enfants de commencer déjà à gérer ce petit revenu.»

«A mon avis l'argent de poche constitue pour un jeune une forme de confort et de sécurité, surtout quand elle est étudiée et méritée, c'est en quelque sorte une obligation pour les parents, bien entendu selon leurs moyens.»

Fatiha, 40 ans, femme au foyer

Ma fille a 16 ans, c'est mon unique enfant. En fait, c'est elle qui refuse que je lui donne de l'argent. C'est comme si elle ne veut pas s'encombrer de problèmes financiers. En plus, elle n'a jamais été dépensière. Cela s'explique peut-être par le fait qu'on ne lui a jamais appris à manipuler de l'argent.

A part acheter du pain ou du lait, elle n'a jamais possédé plus que ça. Quand elle veut s'acheter des affaires personnelles, des babioles, comme du maquillage, du parfum, elle me demande de l'argent.

Elle arrive à faire des économies pour se payer de temps à autre une pizza entre copines ou des glaces. Comme le lycée n'est pas loin de la maison, elle préfère déjeuner à la maison. Moi j'aurais, préféré qu'elle ait de l'argent de poche pour pouvoir apprendre à le gérer seule, c'est pour moi un signe d'autonomie et de maturité. Mais elle refuse.

Etant fille unique, elle a conscience que si elle a besoin de s'offrir quelque chose, on ne pourrait pas le lui refuser, bien sûr en fonction de nos moyens. Heureusement pour nous, ce n'est pas le genre à faire des folies. Parfois, je me dis que c'est peut-être une bonne chose qu'elle ne veuille pas recevoir de l'argent de poche. Cela viendra sûrement. Lorsqu'elle sera à la fac, elle sera obligée de gérer elle-même sa bourse. Je pense qu'elle saura le faire. ■

ATTITUDES

Par Naïma Yachir

naiyach@yahoo.fr

Les pitbulls, une nouvelle arme

Une fillette de 12 ans se fait arracher le mollet par ces chiens féroces dans la capitale à Bab-El-Oued. Selon les médecins, elle risque l'amputation.

Il y a quelques jours, une vidéo circulait sur Facebook où des jeunes armés de bâtons et de pierres et un gaillard tenant en laisse deux bergers allemands se déclarent la guerre. Déchaînées, les bêtes, sous les ordres de leur maître, attaquent. Ils s'acharnent sur leurs proies et ne veulent plus les lâcher. Croiser ces molosses sans muselière en plein rue Didouche ou dans n'importe quelle rue de nos villes est légion. Ils sont tirés par des jeunes fanfarons, cyniques, qui exhibent leurs dangereux clébards, en semant la terreur parmi les passants qu'ils croisent. Ils sont partout : à proximité des écoles, dans les gares, les jardins publics, fiers de leur nouvelle arme. Ils provoquent et s'empressent de se «défendre» en ordonnant à leurs dogues de déchiqueter l'ennemi. Ils se pavanent en bombant le torse et gare à celui qui ose les affronter. Cette nouvelle forme d'insécurité s'est instaurée, faut-il le préciser, il y a déjà bon nombre d'années.

Une mode importée d'outre-mer, mais qui n'en est plus une, chez ceux qui ont compris à leurs dépens que les pitbulls et autres chiens que l'on dresse pour tuer sont bannis. Chez nous, on continue de les acquérir. Ces jeunes hommes poursuivent leurs agressions en adoptant des comportements incitatifs à la violence. Traîner un chien c'est plus classe que cacher un couteau dans sa poche, ou engager une bataille rangée avec des haches ou des sabres.

Et puis, se faire attraper avec ces armes, c'est une place assurée au cachot. Sans être inquiétés, les propriétaires n'en ont cure et s'en servent pour assaillir. Ces exhibitionnistes des temps modernes ont détourné les chiens de garde pour les transformer en tueurs. Mais au fait, qui sont les véritables coupables, et qui doit-on condamner, ces bêtes obéissant à leurs maîtres ou les commanditaires des attaques ?

La réponse est bien sûr toute trouvée, et se passe de tout commentaire.

Soirmagazine

Mme SAMIA B., PSYCHOLOGUE AU *SOIRMAGAZINE* :

«Préparer l'enfant à l'apprentissage de la gestion d'un budget»

Donner de l'argent de poche à nos enfants est-il une bonne chose ? Pourquoi faut-il le faire ? Et à quel âge doit-on le faire ? Comment le donner ? S'agit-il d'une pratique éducative ? Samia B.,psychologue du secteur public, qui a beaucoup travaillé sur la psychodynamique du conseil chez les adolescents, répond à nos questions.

Par Nourredine Guergour

***Soirmagazine* : Y a-t-il une règle en matière d'argent de poche pour les enfants ?**

Samia B. : Cette pratique varie selon les pays, les régions et les us et coutumes des familles. Donner de l'argent de poche n'a jamais été une loi ou une obligation pour les parents, même pour les plus aisés.

En Algérie, même si une grande majorité est favorable à ce principe, dans les faits, rares sont ceux qui le font régulièrement. Mais les sommes données sont plus importantes pendant les fêtes religieuses, les anniversaires et les conduites exceptionnelles avec les parents, notamment à la maison.

Chez les Occidentaux, les enfants reçoivent de l'argent de poche très tôt ; chez nous, cette pratique se fait chez l'enfant en général dès l'âge de 10 ans.

Donner de l'argent de poche à ses enfants est-elle une pratique éducative ?

En effet, ça peut l'être, surtout quand elle vient entre 15 et 18 ans, une étape de la vie très importante, où on doit inculquer aux jeunes l'importance de l'autonomie, la valeur de l'argent et l'importance de l'épargne.

Cette pratique est exploitée par certains parents, surtout les plus consciencieux.

C'est préparer l'enfant à l'apprentissage de la gestion d'un budget, notamment pendant les moments où l'argent tient une place essentielle dans la vie.

A quel âge peut-on commencer à donner de l'argent de poche ?

Cette pratique n'aura aucune valeur si l'enfant ne comprend pas encore de quoi il s'agit, c'est-à-dire avant 4 ans. A 5 ans, on peut commencer déjà à lui donner des petites pièces de monnaie pour acheter des bonbons, mais rien de plus. Donc généralement, les parents peuvent commencer à donner de l'argent de poche lorsque l'enfant est en mesure de faire des commissions et effectuer des achats tout seul.

A mon avis, cela devient possible entre 13 et 14 ans, c'est-à-dire au collège. Je pense qu'à cet âge, un enfant peut recevoir de l'argent de poche.

Mais la somme doit être déterminée en fonction de l'âge et des besoins raisonnables de l'enfant, à condition d'expliquer comment l'argent doit être dépensé d'une manière rationnelle et qu'il a donc une valeur. Surtout que la cagnotte risque de grimper pendant les fêtes religieuses, les anniversaires et les réussites aux différents examens scolaires.

Comment donner l'argent de poche ; y a-t-il des règles ?

Les parents doivent impérativement préciser la fréquence et le montant, ils doivent aussi respecter leur engagement, sauf en cas de force majeure. Le versement doit se faire régulièrement. Je tiens à préciser que les avances et les rallonges sont sources de conflits, donc à éviter.

Mais la règle principale en matière d'argent de poche, c'est que les parents doivent comprendre qu'une fois versé, l'argent de poche appartient désormais à l'enfant et qu'il peut l'utiliser comme il l'entend. Mais cela n'empêche pas les parents de conseiller leur progéniture à mettre quelques sous de côté pour pouvoir s'offrir plus tard des cadeaux de valeur.

Enfin, je tiens à attirer l'attention des parents que donner de l'argent pour les bonnes notes à l'école est déconseillé, il faut lui inculquer l'idée de travailler bien à l'école, c'est pour lui.

Par contre, les parents ou les grands frères et sœurs peuvent donner de l'argent pour des petits services rendus : tâches domestiques, lavage de voitures ou des achats.

Y a-t-il des enfants qui refusent l'argent de poche ?

En effet, certains enfants refusent de recevoir de l'argent de poche. Ce n'est pas rare, cela est souvent dû à un trouble du comportement qui se traduit par un manque de confiance en soi, c'est-à-dire que dans ce cas, l'enfant refuse de grandir, il veut toujours rester assisté par manque de maturité. Mais il ne faut jamais insister. Aidez-le à prendre la décision de sortir du «camp des petits» et expliquez-lui alors qu'il doit grandir. ■

Photos : DR

Publicité

C'est ma vie

Devenir chirurgien, un rêve d'enfance pour Ahmed

(2e partie et fin)

Le Pr Nekhla, qui s'investit pleinement dans son métier humanitaire et qui sait être à l'écoute de ses patients, oublie souvent qu'il a une vie privée et des préoccupations familiales et socioprofessionnelles.

Par Salem Hammoum

Photos : DR

Qui mieux que les malades savent déceler les signes les plus subreptices d'humanisme dans leur entourage ? C'est ainsi que naissent des rapports humains privilégiés entre patients et médecins. Ce n'est pas de la familiarité, mais des accointances qui font que les patients savent que leur médecin est à leur écoute. Et on sait combien l'écoute est indispensable pour l'établissement d'une relation de confiance entre le malade et son médecin. C'est pour cette raison qu'ils acceptent ce que leur dit le médecin, y compris la vérité sur leur état de santé. Notre chirurgien est au diapason des pays qui recommandent vivement au médecin de parler à leurs patients de leur maladie et des éventuels risques qu'ils encourent en se faisant opérer. Un droit de savoir pour le malade qui doit donner son accord au préalable avant de se faire opérer, même si, chez nous, des proches insistent pour taire la maladie au patient, ce que fait à regret ce chirurgien qui a une haute estime des malades et de leurs parents. Un sujet d'importance pour lui qui pense que le malade a le droit de savoir, avec des mots simples qui ne choquent pas, de quoi il va être opéré et les risques que pourrait engendrer l'intervention, le tout avec tact et psychologie au risque que le malade se lâche et compromette ses chances de guérison. En fin psychologue qu'il est, il sait pertinemment que s'il n'y a pas de dialogue entre le médecin et son patient, ce dernier ne l'aidera pas dans sa tâche et lui compliquera son travail. Et le plus dur est de faire accepter aux malades ce que leur disent leurs médecins

«On devient chirurgien par vocation, et celui qui y va par accident ne peut être un bon chirurgien», se plaît-il à répéter. Aujourd'hui, il dirige le service de chirurgie thoracique et vasculaire du CHU de Tizi-Ouzou depuis septembre 2012, troisième centre du genre en Algérie. Une chance pour les patients de la région et des malades qui commencent à affluer de plusieurs régions du pays. Et dans ce service Nekhla, à l'instar de bon nombre de ses confrères, il jouit d'une réputation quasi nationale. Un jour, avec le professeur Chaouche et son collègue Mejdoub du CHU Mustapha, il a été appelé à une intervention chirurgicale à l'ouest du pays pour opérer une patiente qui devait être transférée dans une clinique jordanienne évitant au pays une lourde facture. Ce pourquoi, les patients tiennent absolument à ce que ce soit lui qui les opère. Comme tout chirurgien qui se respecte, il ne va pas au bloc sans préparation psychologique et une bonne dose de concentration. C'est une préparation de tous les jours et de tous les instants chez cet homme qui avoue que le médecin est mis en conditionnement tous les jours. Chacun avec sa manière et sa méthode, car la médecine est une science qui se joue des certitudes, particulièrement dans cette spécialité où le doute est de rigueur. Le doute est en effet toujours là et le chirurgien n'est jamais sûr à 100% de l'issue de l'intervention. Il y a des interventions difficiles qui évoluent vite et bien et d'autres très simples qui peuvent évoluer très mal. Ainsi, paraphrasant ce poète de la *djahilia* qui disait que «la seule manière de parvenir à la vérité est de douter, et qu'une fois parvenus à cette vérité, de douter encore», le Dr Nekhla estime que le doute permet de se remettre en question et d'aborder ensuite le travail avec plus de confiance et d'assurance. Ce pourquoi il lui arrive d'appréhender certaines interventions. Des cas de pathologies difficiles qui font parfois que le chirurgien est tourmenté et ne trouve pas le sommeil des jours durant. Une fois, Nekhla a opéré un malade avec une grosse tumeur. A réfléchir comment procéder, comment cela va se passer et à mesurer les risques, il n'a pas dormi pendant toute la semaine précédant l'opération, ce qui est stressant et fatiguant au point de pourrir les journées des médecins qui en arrivent jusqu'à oublier leurs propres familles. Certes, il existe des interventions routinières où le doute est moindre, mais devant des pathologies particulières, le doute est constant. Il confirme ainsi cette étude qui classe le métier de chirurgien à côté de celui de pilote en tête des métiers les plus stressants. Car pour ce chirurgien émérite, il n'existe pas, à proprement parler, de petite chirurgie car toute chirurgie peut tourner au drame. Comme tout être humain, il arrive à Nekhla de vivre des moments de solitude et d'avoir peur. Peur de voir une intervention mal tourner. Car une intervention réussie peut pâtir de suites opératoires difficiles. Donc un malade qui va préoccuper son médecin qui devient à son tour irritable car cela impacte sur sa vie de famille. Et la pire des choses pour un chirurgien est de déplorer la mort de l'un de ses patients. Des choses qui arrivent malheureusement mais qui laissent des séquelles chez les médecins. Nekhla, les yeux embués de larmes, évoque le cas de ce jeune patient qui l'a marqué, un patient qui tenait absolument à ce que ce soit lui qui l'opère et qui avait insisté pour subir l'intervention dans les plus brefs délais. Cela s'est passé en 1997. C'était embarrassant pour ce médecin, car son patient était venu avec une pathologie qui avait trop traîné et qui était susceptible d'entraîner des infections. Il décèdera après être resté un mois en réanimation provoquant chez notre chirurgien une véritable onde de choc psychologique même s'il n'avait absolument rien à se reprocher. Mais heureusement que Nekhla n'a pas eu à trop souffrir de ces aléas qui font mal aux médecins qui ont du mal à se remettre de la perte d'un patient. Nekhla n'a que deux ou trois mauvais souvenirs en un quart de siècle d'activité. Et quand ils remontent en surface, notre chirurgien a du mal à refouler les larmes qui envahissent subitement ses yeux.

Notre chirurgien recommande vivement au médecin de parler à leurs patients de leur maladie et des éventuels risques qu'ils encourent en se faisant opérer. Un droit de savoir pour le malade, même si, chez nous, des proches insistent pour taire la maladie au patient.

Fort heureusement, les nombreuses satisfactions tirées du succès de ses interventions viennent l'encourager à faire toujours plus pour les malades qui souffrent et attendent tant de leurs médecins. Il se rappellera toujours de cet enfant qu'il a opéré à plusieurs reprises pour une dure pathologie et qu'il avait perdu de vue jusqu'au jour où un homme est venu l'accoster amicalement pour le remercier en des termes qui font chaud au cœur. Ce miraculé était l'enfant qu'il avait opéré un jour... Les malades opérés sont donc reconnaissants envers lui et beaucoup gardent le contact après l'intervention. Ils appellent et demandent après leur médecin. Cela conforte Nekhla dans son idée que l'acte chirurgical est un acte noble et que le malade doit être approché avec beaucoup de respect, d'où l'importance de le mettre en confiance pour les besoins de ce transfert entre l'opéré et l'opérant. Un travail d'équipe, souligne le Dr Nekhla, qui pense que le chirurgien est la pierre angulaire de tout ce travail, mais seul, il ne peut rien, car du simple portier au chirurgien en passant pas les agents de salle, les infirmiers, les chefs de service, les anesthésistes, les assistants, tout le monde est indispensable et a un rôle à jouer dans cette œuvre de chirurgie dont le succès ne s'arrête pas à l'acte en lui-même, car si un seul maillon de cette formidable chaîne humanitaire casse, c'est tout le travail qui est compromis.

UN POÈME-TÉMOIGNAGE DE CHRISTIANE, UNE PATIENTE FRANÇAISE OPÉRÉE P AR NEKHLA EN 1994

Nekhla a énormément de respect pour les malades qui viennent lui confier leurs vies. De cette confiance naissent parfois des rapports humains extraordinaires. Et à ces patients qui viennent lui confier leur vie, Nekhla voue un respect sans bornes.

Avec une pointe de douce nostalgie, le Pr Nekhla se rappelle de cette originale marque de reconnaissance que lui a témoignée une patiente française qu'il avait opérée avec succès en 1994 à Mustapha. De retour dans son pays, et en guise de récompense, cette femme ne lui a pas fait parvenir un quelconque cadeau, mais un joli poème glorifiant la vie et tout ce qu'elle a de beau et de bien, un témoignage spontané sur la noble profession de chirurgien, et partant, un hommage aux chirurgiens algériens. Et le Dr Nekhla a gardé ce cadeau original qu'il a soigneusement rangé parmi ses souvenirs les plus chers.

Chirurgien, une profession ?
Quelle injure : une vo-ca-tion !
Consécration totale, réelle
Réponse à un appel
Définir en un mot ?... On n'ose
La chirurgie, c'est une symbiose
Participe d'une grande science
De l'homme une actuelle connaissance
Elle va toujours de l'avant
Souvent à pas de géant
Doublée d'un géant art
Habileté-science… rare !
Bistouri en main, le chirurgien
Le savant devient… magicien !
Essentiel : son amour du prochain,
Qu'il soutient et convainc
Opérer : un acte de foi
Au nom de Dieu en soi

Ce modeste témoignage décliné en vers par sa patiente est le plus beau cadeau qu'ait reçu le Dr Nekhla. Il est venu conforter dans la haute idée qu'il a de sa noble profession qui nécessite des qualités relationnelles sans faille et une confiance en soi de tous les instants. ■

Voyage culinitaire

La *berrania* ou l'étrangère malgré elle

Cette semaine, notre aventure culinaire va nous mener à l'ouest de l'Algérie pour y découvrir une recette du terroir perpétuée par nos parents et grands-parents. C'est un plat simple et très apprécié qui se fait généralement avec différents légumes de saison cuisinés ensemble ou séparément.

Par H. Belkadi

La *berrania*, car c'est de ce plat qu'il s'agit, est un plat juif-espagnol qui est passé par l'Italie, après le renvoi des juifs d'Espagne en 1493, pour arriver en Tunisie par l'intermédiaire des juifs italiens qui épousèrent des Tunisiennes.

On raconte que c'est une juive d'Italie qui se maria à un juif de Tunisie et qui, le lendemain de ses noces, prépara ce plat nouveau à sa belle-famille qui le trouva bon et original. Depuis, cette famille adopta ce mets et le baptisa «berrania», mot ressemblant beaucoup au nom original du plat la «bérandjenas». Considérant cette brue étrangère, on garda l'appellation de ce plat traditionnel d'origine juive-espagnole qui arriva chez les Arabes qui le perpétuèrent de génération en génération.

Il faut dire que la recette de ce plat traditionnel algérien est cuisinée dans toutes les régions d'Algérie de la même manière. Cependant, il existe une petite différence quant à la présentation ; en Oranie, on présente la sauce dans un fait-tout et les légumes dans un plat, alors qu'au Centre, on trempe les pommes de terre frites dans la sauce quelques minutes avant de servir pour que les pommes de terre ne soient pas trop sèches et s'imprègnent de la sauce et du goût de la viande. Dans d'autres régions, on met plusieurs sortes de légumes en même temps (en général deux sortes).

Ce week-end, je vais chez ma mère et je me réjouis d'avance à l'idée que je vais me régaler de ces plats simples et goûteux qu'elle seule sait préparer. J'établis moi-même le menu de tout le week-end et bien sûr ma chère maman se fait un malin plaisir à me les préparer. Elle ne se fait pas prier et se donne toutes les raisons du monde pour me faire manger un maximum de plats savoureux dont elle sait que j'en raffole. «Tu travailles trop, tu n'as pas le temps de cuisiner ce type de plats, tu es trop prise par les enfants…», sont les bons arguments qu'elle me donne et qui me suffisent pour me faire emporter de pleines boîtes en plastique qu'elle réserve à cet effet. ■

Recette

Ingrédients

- 1,500 kg de pommes de terre
- 1 kg courgettes
- 3 tomates
- 1 oignon
- Quelques gousses d'ail
- 1 feuille de laurier
- 1 piment vert
- huile, sel et poivre

Préparation

Laver, éplucher et laisser égoutter les légumes. Couper les pommes de terre en quartiers et les courgettes en rondelles épaisses. Saler et laisser dégorger.
Pendant ce temps, préparer la sauce : émincer finement l'oignon, le faire rissoler dans 4 ou 5 c. d'huile, ajouter les tomates passées au mixer. Faire revenir un bon moment puis couvrir d'un litre et demi d'eau chaude.
Ajouter 3 gousses d'ail râpées et laisser cuire à feu modéré.
Faire dorer les pommes de terre et les courgettes dans l'huile de friture chaude. Egoutter puis les mettre dans la sauce. Assaisonnez de sel et de poivre.
Mettre la feuille de laurier et le piment vert.
Mouiller avec de l'eau afin de recouvrir les légumes et laisser cuire pendant 15 mn.

FOOTBALL

LIGUE 1 (MISE À JOUR DE LA 26e JOURNÉE)

L'ESS veut se refaire une santé, l'USMH vise la seconde place

Le leader du championnat professionnel de football de Ligue 1, l'ES Sétif, tentera de renouer avec la victoire en accueillant l'ASO Chlef, alors que l'USM Harrach aura à coeur de reprendre sa position de dauphin en donnant la réplique à la JSM Béjaïa, à l'occasion de la mise à jour de la 26e journée, prévue aujourd'hui.

Photos : DR

Complètement groggy après avoir essuyé trois défaites de rang, toutes compétitions confondue, l'ESS (1er, 52 points) très fragile, est appelée à relever la tête face aux Chélifiens pour oublier ses dernières déboires.

Eliminée d'abord en quart de finale de la Coupe d'Algérie face au MC Alger (3-2), l'ESS avait ensuite reçue une raclée à Alger face au CR Belouizdad (4-1), avant d'aller concéder une autre déconvenue au Congo face à l'AC Léopards de Dolisie (3-1), en 8es de finale (aller) de la Ligue des champions.

Une victoire des Sétifiens samedi leur permettrait de conforter leur position de leader, en attendant la suite du parcours. De son côté, l'ASO (11e, 31 points), menacée par le spectre de la rélégation, devra sortir le grand jeu pour essayer de revenir avec un résultat probant.

L'USM Harrach (3e, 46 points), recevra la JSMB (9e, 33 points) avec la ferme intention de l'emporter pour reprendre la seconde place. Toutefois, la mission de gars d'El Harrach ne s'annonce pas facile devant un adversaire capable de frapper un bon coup du côté du stade du 1er-Novembre de Mohammadia. L'USM Alger, engagée en cette fin de saison sur plusieurs fronts, accueillera la formation de la JS Saoura (8e, 33 points) tout en pensant à la finale de la Coupe d'Algérie, prévue mercredi face au MC Alger, au stade du 5-Juillet d'Alger (16h). D'ailleurs, l'entraîneur du club algérois, le Français Roland Courbis, a décidé de ménager pas moins de 12 joueurs cadres, en vue de cette finale. L'USMA (5e, 41 points) est en train d'enchaîner les matchs, après avoir disputé mercredi à Koweït City la finale (aller) de la Coupe de l'union arabe de football (UAFA) face à Al Arabi (0-0).

Start

Aujourd'hui à (18h)

Alger (1er-Novembre) : USM Harrach-JSM Béjaïa

Sétif : ES Sétif-ASO Chlef

Alger Omar-Hamadi : USM Alger-JS Saoura.

USM ALGER

Sans 12 titulaires face à la JS Saoura

L'USM Alger, abordera le match face à la JS Saoura, samedi (18h), comptant pour la mise à jour de la 26e journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, sans 12 joueurs cadres, ménagés par le staff technique en vue de la finale de la Coupe d'Algérie, prévue quatre jours plus tard face au MC Alger.

Ainsi, les Zemmamouche, Meftah, Chafai, Benmoussa, Khoualed, Bouchema, Koudri, Djediat, Deham, Ferhat, Bouazza, et Tedjar, ne sont pas concernés par le match face à la JSS. Ces joueurs devront s'entraîner samedi sous la houlette de l'entraineur-adjoint, Dziri Billel, sur une pelouse naturelle, selon la même source. L'USM Alger, a rallié le pays jeudi après avoir disputé la veille à Koweït City la finale aller de la Coupe de l'union arabe de football (UAFA) face à la Al Arabi (0-0). L'entraîneur français de l'USMA, Roland Courbis, a pris la décision de ménager ses «cadres» pour les préserver en vue du rendez-vous face au MCA, considéré comme le match de l'année pour les deux formations algéroises. Le club usmiste est soumis en cette fin de saison à un rythme de compétition infernale, du fait qu'il est engagé sur plusieurs fronts (championnat-coupe d'Algérie, coupe arabe, et coupe de la CAF). Après la finale de la coupe d'Algérie, les Rouge et Noir se déplaceront au Gabon pour donner la réplique à l'US Bitam, en 8es de finale (retour) de la Coupe de la confédération africaine (CAF).

JS SAOURA

Vers le maintien de Hadjar

L'entraîneur Chérif Hadjar devrait être maintenu aux commandes techniques de la JS Saoura, après le «parcours honorable» du club pour sa première saison en Ligue 1 algérienne de football, a-t-on appris auprès de son président, Mohamed Zerouati. «A priori, la confiance sera renouvelée à l'entraîneur Hadjar en vue de la saison prochaine. Le parcours de notre équipe, cette saison, plaide largement en sa faveur, vu que l'objectif assigné, à savoir le maintien, est en passe d'être réalisé», a déclaré à l'APS, le premier responsable du club du Sud-ouest algérien. La JSS s'est illustrée par quatre accessions successives pour devenir le premier club du Sud algérien à évoluer parmi l'élite. Une distinction lui ayant permis de jouer «sans complexe» devant les ténors du championnat professionnel premier, selon les observateurs. «Jusque-là, je suis amplement satisfait de nos résultats et surtout de nos prestations, y compris devant les gros calibres du championnat. Se positionner au milieu du tableau est une grande performance pour nous», a ajouté Zerouati. A quatre journées du tomber de rideau du championnat, la JSS occupe la 8e place avec 33 points, et avec un match en moins à livrer sur le terrain de l'USM Alger, mardi prochain, pour le compte de la mise à jour de la 26e journée. Par ailleurs, revigoré par la bonne santé de son équipe cette saison, Zerouati commence à voir grand, en tablant d'ores et déjà, sur une place sur le podium dès l'exercice à venir. A cet effet, il a fait savoir que les préparatifs en vue de l'exercice prochain ont déjà commencé, en nouant des contacts avec les joueurs susceptibles de venir renforcer les rangs des gars de Béchar, mais sans pour autant dévoiler leurs noms.

ESS-ASO

Faux pas interdit pour l'ESS

Le leader du championnat de Ligue 1, l'ES Sétif, accueillera, aujourd'hui à 18 heures, en match retard de la 26e journée, l'ASO Chlef, avec l'intention de creuser l'écart sur ses poursuivants immédiats, l'USMH et le MCA.

L'Entente de Sétif ne peut pas se permettre un faux pas ce soir, au stade du 8 mai 45 face à l'ASO Chlef, s'il souhaite conserver son fauteuil dans sa quête du titre de champion d'Algérie. Après son humiliante défaite face au CRB, le club des Hauts-Plateaux est désormais à cinq longueurs de ses poursuivants, à quatre journées de l'épilogue. Après une entame en fanfare, les Sétifiens sont devenus des adversaires comme les autres, et rien ne les différencie de leurs concurrents à part ces 5 points d'avance en leur faveur. Les Noir et Blanc savent que, désormais, le moindre faux pas pourrait coûter très cher dans la course au titre.

La bande à Hubert Vélud, qui a vécu un mois d'avril des plus médiocres, ponctué par une élimination en coupe d'Algérie, une raclée reçue par le CRB en championnat et enfin une défaite enregistrée au Congo pour le compte du match aller des huitièmes de finale de la Ligue des Champions d'Afrique, espère retrouver son punch d'antan et inverser la tendance des mauvais résultats. Un vœu partagé par les supporters de l'Aigle noir qui attendent une réaction du patron de leurs protégés, devant une formation chélifienne mal en point, mais qui pourra se révéler un adversaire coriace et redoutable.

Ainsi, contre l'ASO, tout autre résultat qu'une victoire serait un échec pour les Sétifiens. Un grand écart. Voilà la figure imposée aux Ententistes avec la réception ...

Imed Sellami

Velud convié à prolonger son contrat

L'entraîneur de l'ES Sétif, Hubert Velud, sera convié la semaine prochaine à entamer les discussions avec les dirigeants de son club en vue de prolonger son contrat, qui expire en juin prochain, a-t-on appris auprès du président du département football du leader actuel de Ligue 1 algérienne de football, Hassan Hamar.

«On va entamer la semaine prochaine les négociations avec Velud en vue de prolonger son bail avec le club, d'autant plus que dans son premier contrat qui expire en juin prochain, il y a une option lui permettant de le prolonger d'une autre année», a indiqué à l'APS, le dirigeant sétifien.

Hamar s'est dit, en outre, optimiste quant à la conclusion d'un accord entre les deux parties, assurant «qu'aucun problème ne devrait se poser à ce propos». L'entraîneur français, Velud, avait rejoint l'ESS l'été dernier succédant au Suisse, Alain Geiger, qui avait conduit les gras de Aïn El Fouara à remporter le doublé, championnat-coupe d'Algérie. Un lourd héritage, selon les observateurs, mais que Velud a su assumer, puisqu'il se dirige droit à offrir à l'Entente un deuxième titre de champion d'affilée, bien qu'il ait été moins chanceux en coupe d'Algérie, en ce sens que son équipe a été éliminée en demi-finale par le MC Alger (3-2). En Ligue des champions d'Afrique, les protégés de l'ancien sélectionneur du Togo disputeront vendredi prochain un match crucial en accueillant les Leopards du Congo en huitième de finale retour de l'épreuve (défaite 3-1 à l'aller).

La baisse de forme de l'«Aigle noir» ces derniers temps, comme l'attestent ses trois défaites d'affilée, toutes compétitions confondues, ne semble pas pour autant faire changer à la direction sétifienne son avis sur son coach.

«A l'ESS on est adepte de la stabilité, et ce n'est pas à cause de trois mauvais résultats, survenus de surcroît dans des conditions particulières, qu'on va remettre en cause les compétences de notre entraîneur», a précisé Hamar.

CS CONSTANTINE

Roger Lemerre postule au poste de sélectionneur

L'entraîneur du CS Constantine (Ligue 1 algérienne de football), le Français Roger Lemerre, a déposé sa candidature pour le poste de sélectionneur de l'équipe camerounaise de football.

La Fédération camerounaise de football (Fécafoot) a reçu la candidature de Lemerre, au même titre que celles de Luis Fernandez, Claude Le Roy, ou encore Henry Michel, précise la même source. Une commission sera mise sur pied pour établir «une short-list de trois techniciens» qui sera transmise au ministre des Sports, chargé de choisir le nouveau coach des «Lions Indomptables». La sélection du Cameroun est dirigée actuellement par Jean Paul Akono qui avait succédé au Français Denis Lavagne. Roger Lemerre (71 ans), ancien champion d'Europe avec la France en 2000 et champion d'Afrique avec la Tunisie en 2004, avait été engagé par le CSC lors de l'été précédent. Dans une récente déclaration à l'APS, le président du club de «Cirta», Yacine Fersadou, a affirmé que la direction est «dans l'attente d'une réponse à la proposition faite à son entraîneur français, Roger Lemerre, pour prolonger d'une année son contrat», a-t-il souligné.

FOOTBALL

MONDIAL-2014 (ELIMINATOIRES AFRIQUE) YAZID MANSOURI :

«Les deux prochains matchs seront décisifs pour les Verts»

L'ex-capitaine de la sélection algérienne de football, Yazid Mansouri, a reconnu la difficulté de la mission des Verts pour se qualifier au dernier tour des éliminatoires africaines de la coupe du Monde, à trois journées de la fin de la phase des poules, estimant que tout pourra se jouer lors des deux prochains matches.

«Les deux prochains matchs qui arrivent sont très importants (déplacements au Bénin et au Rwanda en juin prochain), et l'enjeu sera capital avec une qualification à la clé. Le fait que cette équipe ne dispose que de très peu d'expérience mais surtout le fait que ses matches se joueront en fin de saison peut jouer en défaveur de l'Algérie», a déclaré Mansouri. «Le groupe est capable de relever ce défi, mais la mission reste difficile», a-t-il ajouté.

A l'issue de la phase aller des éliminatoires, l'Algérie partage la première place de son groupe H avec le Mali avec 6 points chacun. Le Bénin arrive deuxième avec 4 points, alors que le Rwanda ferme la marche avec une seule unité.

Revenant sur le parcours des Verts lors de la coupe d'Afrique des nations (CAN-2013) en Afrique du Sud, où ils ont quitté la compétition dès le premier tour, l'ancien havrais a consenti à accorder des circonstances atténuantes aux coéquipiers de Sofiane Feghouli.

«A mon avis, la difficulté du groupe a beaucoup joué. Au delà de ce facteur, une CAN reste une compétition où il faut un minimum d'expérience. Les joueurs étaient un peu en découverte, et c'est ce qui a fait défaut à cette équipe en devenir», a-t-il estimé.

«Me reconvertir en entraîneur dans quelques années»

Elu au sein du nouveau bureau exécutif de la Fédération algérienne de football (FAF), Mansouri a levé les voiles sur la nature de la mission, indiquant que son chantier principal est «la remise à niveau de la formation en Algérie».

«On est assez loin de la qualité des centres européens et nous souhaitons donc nous inspirer de ce qui se passe en Europe (..). Je compte apporter mon expérience acquise au centre de formation au Havre (Ligue 2, France) qui reste un des

Photos : DR

meilleurs centres en France, et ce afin de dégager une stratégie de formation cohérente», a-t-il expliqué.

L'autre mission de Mansouri concerne la prospection de jeunes talents, a-t-il encore fait savoir, précisant qu'il s'agira «de rendre visite aux joueurs prometteurs, étudier leur évolution afin de les proposer en équipes de jeunes catégories, parfois même en A si le joueur est susceptible d'apporter un plus. Le dernier mot revient bien-sûr aux différents sélectionneurs».

L'ex-milieu de terrain de l'équipe nationale âgé de 35 ans, avait arrêté sa carrière internationale à l'issue du Mondial-2010. Il a eu par la suite une petite expérience dans le championnat du Qatar sous les couleurs d'Al-Silia, et une autre en Algérie avec le CS Constantine.

«Techniquement parlant, il y a pas mal de talents (en Algérie). Par contre, au niveau des bases de formations, les carences sont importantes et flagrantes», a-t-il commenté en évoquant son expérience dans le championnat d'Algérie, avant d'afficher ses ambitions de se reconvertir en entraîneur, «mais pas pour le moment».

MO CONSTANTINE

Mechehoud limogé, les joueurs aux abonnés absents et vogue la galère !

La dernière contre-performance concédée à domicile face à l'O Médéa, au delà d'avoir précipité la chute du MO Constantine en Division Amateur, a généré des problèmes multiples qui renvoient les amoureux du club, à un passé pas si lointain que cela.

Tout le monde sportif, particulièrement Constantinois, se souvient de cette fameuse grève qui avait défrayé la chronique sportive. L'histoire est dit-on, un éternel recommencement et du côté du MOC, cet adage a toutes ses raisons, car à l'issue du nul compromettant face à Médéa, les joueurs dans leur quasi-totalité, ont pris la poudre d'escampette sous le prétexte fallacieux, doit-on le souligner, d'une peur de «représailles» des supporters. S'il est vrai que la grogne populaire n'a pas baissé d'un iota au regard de ce véritable séisme ayant ébranlé l'équipe, il est tout autant vrai qu'il faudrait concevoir que quelques dirigeants fidèles, sont toujours en poste. Ce qui devait rassurer quelque peu les coéquipiers de Kial et surtout les protéger d'éventuels dérapages.

Mais rien n'y fait car les auteurs de cette «forfaiture» en ont décidé ainsi, abandonnant le navire comme l'ont fait certains mauvais capitaines de bateaux.

A défaut de faits d'armes sur les différents terrains d'Algérie, les Hamadou-Souakir-Belaili et consorts, ont trouvé les moyens de s'illustrer par cette nouvelle fuite en avant, laissant de nouveau le soin aux Espoirs de reprendre le flambeau en achevant contraints et forcés, cet éprouvant exercice où le MOC a tout vu en …noir. A ce propos, seuls Kibia-Aiche-Derbal-Haloui et Bouregaa toujours convalescent, ont osé braver la peur afin de rechausser leurs crampons pour la séance de reprise, caractérisée par une autre absence de marque, celle du coach Mechehoud.

Devant cette situation dramatique du reste, les dirigeants ont pris les devants en constatant les absences par huissier de justice. Et si, concernant les joueurs, cela pèsera certainement lourd dans la suite de leur carrière sachant qu'ils sont signataires de contrats de deux années et que par conséquent, tout recours au tribunal sportif est par avance inutile, il en est autrement du coach Mechehoud qui s'est vu signifier son limogeage par lettre officielle ce mercredi.

C'est dire donc, que la situation au sein du Mouloudia de Constantine, a le mérite de mettre à nu, les carences et surtout une crise larvée au sein d'un club, où le climat délétère prévalant depuis belle lurette, n'incite guère à l'optimisme du moins pour l'immédiat. Voilà donc où en est arrivé un MO Constantine parti pour jouer les premiers rôles, mais qui, par la faute d'ex-dirigeants zélés en mal de notoriété et surtout tenant vaille que vaille au «fauteuil», se retrouve à une place qui ne sied guère à son passé prestigieux et encore moins à sa réputation et à la fierté de ses origines d'appartenance au cheikh Benbadis. Cruel destin pour un MOC perverti par ces prédateurs des temps modernes, dont la seule et unique vertu est d'avoir tout mis en œuvre «machiavéliquement», pour briser un monument. Le «sphinx» renaîtra t-il de ses cendres ? C'est certainement le vœu de ses milliers d'inconditionnels, dont le seul tort est d'aimer par-dessus tout le MOC !

Abdou B.

KADIR FOUED :

«Je prends mon mal en patience»

L'international algérien de l'O Marseille, Kadir Foued, rarement titularisé depuis son arrivée au club phocéen lors du mercato d'hiver, prend son mal en patience et préfère penser au collectif qui vise la deuxième place du podium, synonyme de participation à la Ligue des champions de football.

«Ce n'est pas évident car j'arrive de Valenciennes où j'étais titulaire et où ça se passait super bien pour moi. C'est un peu plus difficile depuis que je suis arrivé ici où il y a plus de concurrence, notamment à mon poste de prédilection dans l'axe où Mathieu (Valbuena) fait une super saison.

Je prends mon mal en patience, je bosse tous les jours à l'entraînement et je prends tout ce qu'il y a à prendre, comme je l'ai dit en arrivant. Que ce soit à droite, à gauche ou dans l'axe et je ne me pose pas de questions. Le but est surtout collectif», a déclaré Kadir au site officiel de l'OM. Arrivé cet hiver à l'O Marseille, le milieu offensif algérien n'a été titularisé qu'à cinq reprises et peine à s'installer durablement dans le onze phocéen.

En dépit de son statut de joker, Kadir reste serein et compte bien s'imposer avec le temps tout en travaillant davantage.

«Je n'ai plus 20 ans. Je suis dans la force de l'âge, j'ai 29 ans et j'ai assez galéré par le passé pour en arriver où j'en suis aujourd'hui. J'ai eu des épreuves assez difficiles que j'ai su surmonter et désormais je prends les choses autrement, avec plus de recul et je ne me mets pas de pression particulière», a-t-il expliqué.

Interrogé sur l'objectif principal de son équipe en cette fin de saison, l'ex-joueur de Valenciennes estime que l'OM est bien placé pour conserver sa deuxième place au classement.

«C'est dans nos têtes car il reste cinq journées et on est deuxième. On ne va donc pas se cacher, l'objectif reste de garder notre deuxième place qualificative pour la Champions League. En tant que joueur et compétiteur et surtout pour moi qui n'y ai jamais participé, c'est un rêve de jouer dans cette compétition», a-t-il dit.

MEDHI LACEN :

«J'ai du mal à accepter ma situation cette saison»

Le milieu international algérien de Getafe (Liga espagnole de football), Medhi Lacen, a affirmé vendredi qu'il acceptait «mal» sa situation au sein de son équipe, où il n'a pas eu l'occasion de trop s'exprimer depuis le début de la saison.

«Depuis que je joue au football, j'ai toujours eu cette chance d'être titulaire. Peut-être que certains peuvent accepter cette situation de remplaçant, pour ma part, j'ai du mal à l'accepter. Ici, il y a de grandes chances que le coach continue. Je me vois mal revivre la même chose», a affirmé le capitaine de l'équipe nationale dans un entretien accordé au site de France Football.

Medhi Lacen (29 ans), qui avait rejoint Getafe la saison dernière en provenance du Racing Santander, relégué en Liga 2, a peu joué cette saison. Le joueur affiche clairement sa frustration. «Je jouais la saison dernière avec le même entraîneur. J'ai eu une discussion avec Luis Garcia Plaza, mon coach. Il y a des joueurs avec qui il est plus en confiance. Dans son esprit, je suis plus son troisième numéro 6. Je ne suis pas forcément d'accord, je n'ai rien d'autre à faire que m'entraîner et d'attendre ma chance», a-t-il ajouté. Devant cette situation, Medhi Lacen n'écarte pas l'idée de quitter le club de la banlieue de Madrid en fin de saison. «Je ne ferme la porte à personne. S'il y a des offres intéressantes qui se présentent, je les étudierai», a expliqué Lacen.

HANDBALL

FÉDÉRATION DE HANDBALL

De nouvelles élections dans trois mois

L'annulation des deux assemblées générales, ordinaire et élective, de la Fédération algérienne de handball (FAHB) est devenue effective depuis jeudi dernier. En effet, elles seront refaites dans un délai de trois mois.

Cette décision fait partie de la feuille de route qu'ont élaborée le président du Comité olympique algérien (COA), Mustapha Berraf, et le président de la Fédération internationale de handball (IHF), Hassan Moustafa, jeudi dernier, lors de leur réunion de travail dans la ville suisse de Bâle. Pour le patron du COA, cette solution vise à une sortie de la «grave crise» qui a traversé le handball algérien depuis plus de deux années.

Pour le président du COA qui s'est adressé à la presse nationale après son entretien avec le président de l'IHF, l'intérêt du handball algérien était à défendre, auprès de l'instance internationale qu'est l'IHF.

Pour revenir à la feuille de route tracée en commun accord entre Mustapha Berraf et Hassan Moustafa, la première étape consistera en l'organisation d'une assemblée générale ordinaire afin de mettre en conformité, les statuts de la FAHB avec ceux de l'IHF.

Ce même conclave désignera une commission qui gérera les affaires courantes de l'instance fédérale en collaboration avec la commission tripartite composée d'un représentant du COA, d'un de l'IHF et d'un autre de la CAHB. Sur ce point, Mustapha Berraf a obtenu un accord de principe, pour adjoindre une personnalité de la discipline au groupe de travail qui avait auparavant, omis d'inclure une personnalité de la grande famille du handball algérien qui pourrait être Saïd Bouamra, durant cette période transitoire.

Sans dépasser la période de trois mois imposée par l'IHF, une AG élective se déroulera pour désigner un nouveau président et de nouveaux membres fédéraux. Aussi, tout membre de l'assemblée aura le droit de se porter candidat s'il remplit les conditions spécifiques exigées liées au niveau d'instruction, et qu'il n'a pas écopé d'une suspension sportive ou qu'il fait l'objet d'une affaire judiciaire.

Il faut rappeler que l'IHF a adressé, en date du 3 avril courant, une correspondance au Comité olympique algérien (COA) dans laquelle elle l'a informé, qu'elle ne reconnaîtra pas le nouveau bureau fédéral de la FAHB, présidé par M. Derouaz élu le 14 mars dernier, accordant un délai de 3 mois à la fédération algérienne pour organiser une nouvelle assemblée générale élective (AGE).

Cette instance internationale s'est basée sur plusieurs griefs réglementaires non respectés, lors de la préparation du conclave électif de la FAHB.

Le moins que l'on puisse dire est que cette correspondance a fait, à ce moment-là, l'effet d'une bombe qui a complètement déstabilisé les responsables de la FAHB qui ne s'attendaient nullement à pareille situation, car ils ont oublié que l'instance internationale de handball veillait au grain, sur tout ce qui touche à la gestion administrative et technique de chaque fédération handballistique nationale, à travers le monde. Il ressort qu' à la lecture de cette missive de quatre pages, l'IHF n'est pas allée de main morte envers le staff dirigeant de la FAHB.

Ce document a permis d'établir plusieurs irrégularités et la non conformité de certains faits relevés lors de l'organisation de ce conclave électif. Parmi les plus importantes, il y a l'exclusion du président sortant, Ait Mouloud, par

Photos : DR

Derouaz échoue.

le MJS, le rendant inéligible sans raison ni référence Il y a aussi la prorogation du délai de dépôt des dossiers de candidatures à l'AG élective de la FAHB qui n'a été décidée ni en assemblée générale extraordinaire de cette instance ni par la commission fédérale des candidatures. Rappelons que la date butoir pour la remise des dossiers de candidatures était fixée par l'AGO/FAHB du 4 mars dernier pour le 9 du même mois avant d'être reportée de deux jours. D'ailleurs, la correspondance affirme que le président sortant était le seul candidat à avoir déposé sa candidature dans le délai fixé par l'AGO de 4 mars 2013. D'autres griefs sont mentionnés comme celui relatif au maintien du secrétaire général intérimaire de la FAHB au delà du délai de 14 jours accordé par l'IHF au MJS pour le démettre de ses fonctions.

Aussi, le non respect des dispositions contenues dans cette correspondance allait engendrer sûrement, la suspension de l'Algérie de toute compétition internationale et par là-même la délocalisation du championnat d'Afrique des nations séniors prévu en Algérie en 2014.

Faut-il être surpris par ce grave développement dans la vie de la FAHB. Non, car pour beaucoup d'observateurs au fait de cette situation, cette sortie de l'IHF était attendue.

Il est certain que les membres de l'assemblée générale de la FAHB, vaccinés maintenant par ce douloureux épisode, réfléchiront à deux fois, lors du prochain conclave électif, avant de choisir le ou les candidats à élire pour gérer leur instance fédérale.

La même remarque est adressée, par la famille handballistique nationale, en direction des futurs membres de la commission fédérale des candidatures, pour être rigoureux et stricts dans l'étude des dossiers des postulants.

H. C.

29e CACVC DE TUNISIE (MATCHES DE CLASSEMENT)

Les Skikdis s'inclinent face aux Gabonais de Salinas

Eliminée de la course au sacre, la formation masculine de la JSES Skikda dispute actuellement, les matches de classement. Aussi, les Skikdis se sont inclinés, mercredi dernier à Hammamet, face aux Egyptiens du Ahly du Caire sur le score de 24 buts à 22. De ce fait, nos représentants se retrouvent donc à disputer les matches de classement. En effet, les protégés de Khalfa ont été battus, avant-hier, par les Gabonais de Salinas sur le score de 24 buts à 22. Après cette défaite, les Algériens joueront leur dernier match pour la 7e/8e place, face aux Camerounais du FA Police. Cette dernière s'est inclinée, face aux Libyens d'El Itihad.

Pour la course au sacre africain, les finales messieurs et dames auront lieu cet après-midi à Hammamet. Chez les hommes, les Egyptiens ont les faveurs des bookmakers en affrontant les Tunisiens de Hammamet tout comme les Angolaises de Petro Athlético devant les Congolaises de l'Inter Club. Mais sur le terrain, il faudra s'attendre à une forte résistance des Tunisiens et des Congolaises.

KARATÉ-DO : CRÉATION DE NOUVELLES LIGUES RÉGIONALES

Pour plus d'efficacité

La Fédération algérienne de karaté-Do (FAK) a décidé de créer des ligues régionales qui organiseront les championnats-inter régions, à partir de la saison prochaine, a-t-on appris jeudi auprès du président de la FAK, Khider Aït Ibrahim. «Nous allons procéder à la mise en place des ligues régionales dans le but d'organiser les championnats inter-régions. Ces ligues seront constituées lors d'une assemblée générale qui va élire son président, conformément aux lois en vigueur», a déclaré Aït Ibrahim à l'APS. «Actuellement des discussions sont en cours pour le découpage des régions. Une réunion technique est prévue pour les 14 et 15 août prochain pour prendre les décisions définitives», a-t-il ajouté. Pour les clubs du Sud, le président de la FAK a précisé qu'ils passeront directement de la phase wilaya à la phase nationale, sans passer par la phase régionale, vu le manque de moyens et l'éloignement. Selon Aït Ibrahim, 8 athlètes dans chaque catégorie de poids représenteront une ligue régionale ce qui fera 32 athlètes dans chaque catégorie en championnat national, conformément aux normes internationales.

MJS-MOHAMED TAHMI :

«250 piscines à réaliser»

De M'sila, Mohamed Tahmi, ministre de la Jeunesse et des Sports, a déclaré que son ministère a programmé la construction de 250 piscines semi-olympiques, soit une piscine dans chaque ville. Comme il a fait part de l'ouverture de 15 000 postes d'emploi à travers le pays, durant les quatre prochaines années. La priorité d'embauche sera réservée aux employés du secteur, a-t-il ajouté, en s'entretenant avec des jeunes dans la ville de Bou Saâda où il s'est rendu pour voir les taux d'avancement des travaux de la piscine et d'une auberge de jeunesse.

Un riche programme est tracé en vue de réaliser des structures sportives, notamment des terrains de proximité en vue de relancer le sport de masse dans les villes et quartiers. Cela se concrétisera après avoir terminé le programme qui consiste à identifier toutes les insuffisances du secteur dans chaque wilaya du pays et continuer les projets relancés qui ont pris beaucoup de retard.

Lors de sa visite de travail samedi passé dans la wilaya de M'sila et à Djaouna, un petit village relevant de la commune de Maâdid, la ville historique de Beni Hammad, le ministre de la Jeunesse et des Sports a donné le coup d'envoi de la première coupe d'Algérie interquartiers organisée par l'association Ouled El Houma.

Comme il s'est rendu dans quelques communes de la wilaya où il a suivi des explications sur la réalisation de projets, tels qu'un terrain synthétique à Ouled Derradj, une piscine de 50 m à Bou Saâda. Le ministre a également donné le coup d'envoi des travaux d'une autre piscine dans la ville de Sidi-Aïssa.

Quant au chef-lieu de la wilaya, M. Tahmi Mohamed a donné son accord pour la construction des gradins d'une capacité de 10 800 places. et lancer l'étude des deux virages. Notons que le complexe a pris beaucoup de retard par rapport à d'autres stades lancés en même temps que celui de M'sila dans les années 1980. Ce stade aura une capacité de 20 000 places, selon le premier responsable de la jeunesse et des sports, et bénéficiera d'équipement pour éclairage en vue de l'utiliser la nuit surtout lors des entraînements, un projet de 150 millions de dinars.

A. Laïdi

MOTS FLÉCHÉS

Par Tayeb Bouamar

ENUMÉRATION

Ces colonnes abritent les noms de 5 œuvres de Charles Baudelaire.
Une lettre ne peut être cochée qu'une seule fois.
Définition du mot restant =
«Chanteur français»

E	E	L	R	T	R	A	L	S	E	U	Q
N	L	E	O	C	H	A	R	L	E	S	I
D	P	S	M	A	N	T	I	Q	U	A	T
E	S	F							E	Z	E
P	L	L							R	N	H
A	A	E							U	A	T
R	M	U							O	V	S
U	I	R	R	I	O	S	I	T	E	S	E
S	D	S	U	C	E	S	O	R	P	N	E
P	E	T	I	T	S	P	O	E	M	E	S

1- LES FLEURS DU MAL
2- SPLEEN DE PARIS
3- PETITS POEMES EN PROSE
4- CURIOSITES ESTHETIQUES
5- L'ART ROMANTIQUE

MOT RESTANT = CHARLES AZNAVOUR

LETTRES DE : Bergame

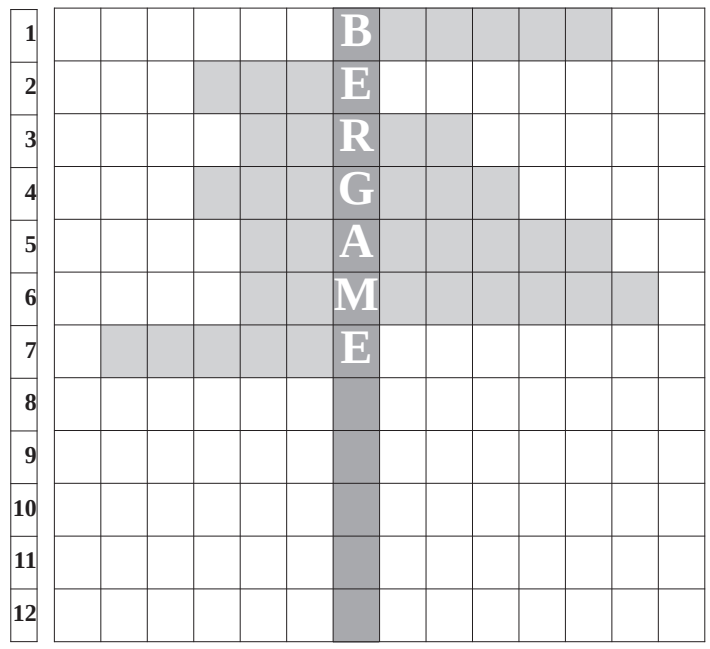

1- VALLEE
2- LAC
3- VALLEE
4- NOM ITALIEN
5- CLUB DE FOOTBALL
6- PROVINCE
7- PAYS

SOLUTIONS...SOLUTIONS...SOLUTIONS...

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

KATAMARAN-BISKRA
RIEN-RAVISA-U-ON
ENS-FA-IES-RELIT
VE-CA-DOS-SE-I-H
A-FANION-CAMACHO
SERPENT-DA-USE-L
STERES-RENIEE-GO
ERRES-HERITE-MAG
-IES-SALADE-BARI
DES-TULIPE-GARDE
IR-PORTEE-BAHIA-
S-NAUSEE-FOI-EIM
POURRIS-CERNER-E
OT-UNS-MORNES-ST
NARRE-PAUMES-FER
IR-E-ROULER-C-CO
BIS-BARRER-SAC-P
LE-LACTEE-RARE-O
E-MANIES-TOND-IL
SOUTANE-GOUTAI-E
-UTILE-TOULON-R-
BRINS-PE-PIS-CAP
OSLO-ORNEES-MOTO
U-E-YAOURT-TOTAL
SE-NA-NES-FADE-O
INCULTES-MIRE-SG
ETA-TON-PELE-DON
REFRACTAIRES-USE

MOTS FLÉCHÉS

-LABIDI-MILIANA-
SURE-OTAIS-NAIRA
ANE-PS-RE-BCR-AL
LE-FIANT-VOL-SIG
I-II-GE-VALUT-RE
MISERE----ES-MER
ADORE-----T-TAS-
-ILS-B-----PIS-A
ROE-BIBAN-GAR-AC
AT-POSER-HATER-T
D-CRUEL-SALIR-FR
INSERE-AIRES-SOI
OI-UR-VIDER-LAIC
-AXXAMNDAMEZIANE

LETTRES DE TACHKENT

---OUSTIOURT---
---ALMALYK-----
------COTON----
TCHIRCHIK------
-OUZBEKISTAN---
--OUZBEK-------
----LANGUIOUL--
------TIMURLANG

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

Par Tayeb Bouamar

Maître d'El Anka / Conifère
Cinéaste mauritanien / Becquette
Décéder / Banque
Interjection / Privatif
Groggy / Pronom / Jeu
Pronom (inv) / Manies
Précieux / Note / Aspirée
Branché / Mélodie
Poisson / Attacha / Bovidés
Exprimés / Chevaux / Mettai
Greffa / Article / Dans la fosse
Bouche / Préposition / Vieux do
Figures / Vieux loup / Éprouvée
Vie / Dans la niche / Pronom
Escrocs / Flânera
Soirées / Ile / Monnaie
Inscrites / Prérogative / Hordes
Décodé / Cube / Police
Bavarde / Plié
Erbium / Institut
Enlève / Sombrée
Frêles / Cérium
Sécrétion / Milieu / Odeur
Vantais / Induration / Capitale
Manches / Adepte
Rossais / Aggraver
Avalé (inv) / Figure
Cycle / Bergers
Chapeau / Pointes
Possessif / Travaux
Outils / Trahis
Brome / Crétin
Arriérées / Vieux continent
Gourmand / Qualités
Comédienne algérienne
Planète / Mal faits
Oppose
Caché / Ton
Foot à Kouba
Caissons / Ainsi
Césium / Nobélium
Affectueusement / Foot à Alger
Come-back
Italiens / Arme
Calmes / Bissa (dés)
Moue / Bien élevé
Parti / Déclama
Enfermés / Pécheur
Rongeur / Dans le dîner
Préposition / Tallium
Calcium / Traces
Esprit / Ton
Béryllium / Stocks
Hôtels / Conjonction
Drap / Démonstratif
Démonstratif / Roche
Dépôt / Deux roues
Indéfini / ?? (dés) / Institut
Traverser / Quartiers de Tunis
Prénom / Dans le mille
Elément / Condition
Part / Disparues / Lézard
Ville allemande
Article / Titre
Valises / Elit / Fonda
Outils / Forme d'être
En l'état
Gourdin / Wilaya
Mort (ph) / Divinité (ph)
Mépris / Durée
Cochon / Entrée de Rome
Californium
Défaut / Sodium
Grecque / Difficile
Pronom / Rivière suisse
Poisson / Plaça
Boxeur algérien
Acteur américain / Arsenic

SOIR DE LA FORMATION

DAME DONNE COURS DE SOUTIEN (FRANÇAIS).
Tél.: 0555 70 79 19
NS

L'ÉCOLE «ECOMODE», agréée par l'Etat depuis 1995, lance dans **l'immédiat** la formation de sa **49e promotion** en hôtellerie et tourisme avec des tarifs modérés, stage pratique garanti au choix dans des hôtels de chaîçnes internationales, dans des établissements hôteliers nationaux et dans des sociétés de catering du Sud algérien.
- **Cuisinier** : niveau d'accès 6e AF et plus, durée de la formation 06 mois dont deux (02) mois de stage pratique assuré. - **Pâtissier** : niveau d'accès 6e AF et plus, durée de la formation 06 mois dont deux (02) mois de stage pratique assuré. - **Pizzaïolo** : niveau d'accès 6e AF et plus, durée de la formation un (01) mois. - **Chef de rang** : niveau d'accès 9e AF ou 4e AM et plus, durée de la formation 06 mois dont deux (02) mois de stage pratique assuré. - **Réceptionniste** : niveau d'accès 2e AS et plus, durée de la formation 06 mois dont deux (02) mois de stage pratique assuré. - **Intendant** : niveau d'accès bac+3, durée de la formation 06 mois dont deux (02) mois de stage pratique assuré. - La formation est assurée dans un milieu réel (cuisine professionnelle et restaurant d'application) par des formateurs spécialistes en hôtellerie et tourisme. - **La bonne qualité de la formation est garantie avec l'aide au placement et recrutement.** - Régime des études : externat/internat. - **Pour Tizi-Ouzou :** Route de l'université Hasnaoua. Tél.: 026 21 98 93 - Mob.: 0560 01 17 50 - 0560 01 17 51 - **Pour Béjaïa :** Résidence 2000 (en face de l'ex-souk-el-fellah, foire). Tél.: 034 21 73 74 - Mob.: 0555 04 30 56 - 0560 07 11 44
F118826/B13

PRO-INFO FORMATION à Alger-Centre, lance cycle informatique de gestion, secrétariat et bureautique (6 mois), cycle infographiste/PAO (4 mois), cycle Delphi (4 mois), cycle maintenance PC + réseaux (4 mois). Cours intensifs de langues étrangères : anglais, français, espagnol, allemand (2 mois/niveau). Cours pour adultes ou enfants disponibles. Méthode audiovisuelle. - 06, rue Richelieu, Alger-Centre. Tél.: 021 73 50 28/27
F133369

BEAUTÉ ACADÉMIE FORMATIONS : extension des cils 16 mai, mascara permanent et rehaussement des cils 1er juin, soins corps 26 mai, stylisme ongulaire 29 mai. - 021 68 17 70 - 0556 82 46 36
F392

RÉVISION GLE ARABE-ANGLAIS.
- 0793 97 88 20
F133347

ISCOLE : assure des formations diplômantes (**commerce international, marketing, comptabilité, banque, assurance, gestion des stocks, informatique…)** et des formations qualifiantes (**délégué médical, H.S.E., intendant, SCF (système comptable financier), magasinier, informatique…).** - Information et inscription : Lotissement Hasnaoua, lot n° 15 (descente du stade 1er-Novembre, Tizi-Ouzou). - Tél.: **026 21 04 90 / 026 21 05 64 -** Mobile : **0561 63 75 77 / 0561 63 75 78** - E-mail : **contact@iscole.com** ou visiter notre site web : **www.iscole.com**
F118746/B13

Remise de 15 % sur les formations HSE - L'ÉCOLE «ECOMODE», agréée par l'Etat depuis 1995, assure la formation «HSE» Hygiène, Sécurité et Environnement :
- Grade **Superviseur en HSE**, niveau d'accès bac+3 et plus, durée de la formation 16 semaines avec deux sorties d'étude en milieu réel, plus un (01) mois de stage pratique assuré. - Grade **Inspecteur en HSE**, niveau d'accès 3e AS et plus, durée de la formation 12 semaines avec deux sorties d'étude en milieu réel plus un (01) mois de stage pratique. - Grade **Agent de sécurité et prévention industrielle,** niveau d'accès 9e AF ou 4e AM et plus, durée de la formation 08 semaines avec deux sorties d'étude en milieu réel plus un (01) mois de stage pratique assuré. - La formation est dispensée par des enseignants de haut niveau, spécialistes en HSE - Régime des études : externat/internat. - Pour Tizi-Ouzou : Route de l'université Hasnaoua. Tél.: 026 21 98 93 - Mob.: 0560 01 17 50/ 0560 01 17 51 - Pour Béjaïa : Résidence 2000 (en face de l'ex-souk-el-fellah, foire). Tél.: 034 21 73 74 - Mob.: 0555 04 30 56 - 0560 07 11 44 Web : www.ecole-ecomode.com
F118826/B13

IMA, en accéléré et horaire au choix, forme en maint. (GSM, micros, photocopieurs), vidéosurveillance, électricité, réseaux, sites web, 3 DS Max, Autocad, Archicad, Flash, infographie, Delphi, C#, Java, bureautique, Access, montage vidéo et microcontrôleurs. - Tél.: 021 27 59 36/73 - 0551 959 000
310/B1

ÉCOLE DE FORMATION «JARDIN SECRET».
Les formations assurées : Réception, cuisine, pâtisserie, restauration, pizzéria, intendant, agent de voyage et délégué médical. Inscriptions en cours. Formation pratique dans un milieu réel. Stage pratique assuré. emploi garanti. régime des études : externat, internat et demi-pensionnat. - Adresse : Résidence n° 10, lotissement Hamdad, M'douha, 15000 Tizi-Ouzou. - Mobile : 0550 53 28 33 - 0550 97 90 76 - Tél./Fax : 026 22 23 20 - E-mail : js_jardinsecret_dz@yahoo.fr
F118740/B13

GROUPE ESIG, précurseur de la formation HSE en Algérie, école de formation supérieure agréée par l'Etat, en partenariat avec **ASC Strasbourg, France**, lance de nouvelles promotions en HSE : **Manager QHSE** (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement). - Niveau d'accès : ingénieur ou bac+4 avec expérience, ou cadre d'exploitation. - Durée de la formation : 12 mois en alterné. - **Grade Superviseur en HSE** - Niveau d'accès : BTS, DEUA ou bac+3 et plus. - Durée de la formation : 15 semaines plus trois (03) mois de stage pratique assuré. - **3. Grade Inspecteur en HSE** - Niveau d'accès : bac ou 3e AS et plus. - Durée de la formation : 12 semaines plus deux (02) mois de stage pratique assuré. - **4. Grade Agent de sécurité en HSE** - Niveau d'accès : 9e AF ou 4e AM et plus. - Durée de la formation : 08 semaines plus un (01) mois de stage pratique assuré. - **En fin de formation, les titres obtenus sont cosignés par le partenaire français ASC Strasbourg France et sont valables à l'étranger. - Régime des études : internat/externat. - Informations/Inscriptions : Se présenter à ESIG/Département QHSE, route de l'université Hasnaoua, Tizi-Ouzou, Algérie. Tél.: 026 21 16 16 ou 026 21 18 18 - Mobile : 0661 40 40 58** F118578/B13

ÉCOLE SUPÉRIEURE INTERNATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION «ESIG», agréée par l'Etat, lance de nouvelles promotions :
• Ingénieur d'affaires, ingénieur commercial. Niveau d'accès : licence ou bac+3 et plus (DEUA, BTS…). Durée 18 mois dont 6 mois de stage pratique assuré par l'école.
• Pour le niveau 3e AS et plus : Technicien supérieur : commerce international, comptabilité et gestion, management-GRH, informatique, éducatrice de jeunes enfants. - Déclarant en douanes, secrétaire médicale.
• Pour le niveau de 2e AS : Technicien transit et dédouanement - Agent commercial et Brevet professionnel banque.
• Pour le niveau 9e AF ou 4e AM et plus : Certificat de maîtrise professionnelle dans les spécialités Banque, Magasinier et Assistante Maternelle.
- **Régime des études : internat/externat. - Informations/inscriptions : Se rapprocher de l'ESIG, route de l'université Hasnaoua, Tizi-Ouzou. Tél.: 026 21 16 16 ou 026 21 18 18 - Mobile : 0550 16 83 74**
F118578/B13

ÉCOLE SUPÉRIEURE INTERNATIONALE D'HÔTELLERIE ET TOURISME «E.S.I.H.T.», sise à Tizi-Ouzou, en partenariat avec le Groupe **ESIG,** lance les formations suivantes : **Dans le domaine de la gastronomie :** chef de rang, cuisinier, aide-cuisinier, pâtissier et pizzaïolo. Conditions d'accès : 9e AF et plus. - **Dans le domaine de l'hôtellerie et du tourisme :** intendant, technicien supérieur, agence de voyage, réceptionniste. Conditions d'accès : 3e AS et plus. - Ces formations sont assurées et encadrées par des **enseignants professionnels renommés.** - Le stage pratique est garanti dans les hôtels des chaînes internationales et dans les sociétés de catering du Sud algérien **avec aide au placement et au recrutement en fin de formation.** Régime des études : internat/ externat. **- Informations/inscriptions : ESIHT/ESIG,** route de l'université Hasnaoua, Tizi-Ouzou, Algérie. Tél.: 026 21 18 18 ou 026 21 16 16 - Mobile : 0550 16 83 74
F118578/B13

Vends duplex à Saïd Hamdine

Vends duplex à Saïd Hamdine 210 m², au 4e et 5e étage dans une résidence fermée et gardée H24. Portail avec télécommande, interphone.

Six pièces.

Au premier niveau : salon, cuisine équipée avec véranda et citerne eau, salle de bains, une chambre et toilettes.
A l'étage, suite parentale (chambre et salle d'eau), trois autres chambres, toilettes et salle de bains. A chaque étage un grand balcon donnant sur trois façades.
Chauffage central + climatisation dans toutes les chambres. Parking à l'intérieur de la résidence.
Vente avec acte + livret foncier.

Tél. : 0668 48 49 46 N.S.

DEMANDES D'EMPLOI

Homme sérieux, dyn., sens des resp., esp. d'équipe, marié (1 enf.), habitant Alger (BEO), niv. études 4e AM, 6 ans d'exp. comme ag. de sécurité (BNA), dégagé de toutes oblig., maîtrise arabe + fr., cherche emploi. - Apte à subir formations complém. - Tél.: 0556 89 10 35 NS

Jeune dame, vigoureuse et travailleuse, soutien de famille, cherche travail dans une cantine ou autre comme aide-cuisinière ou plongeur, à Alger et environs. Non sérieux et curieux s'abstenir. Contacter : 0559 58 20 47 NS

Père de famille cherche emploi comme chef de parc ou chauffeur routier, transport en commun, mécanicien PMC, toutes catégories, exp. 30 ans. Tél.: 0794 37 94 46 NS

Homme mûr, présentable, plus de 20 ans d'expérience, ayant le sens de l'initiative et des relations extérieures, commercial de formation, cherche emploi dans entreprise nationale ou privée. Tél.: 0554 150 349 NS

Père de famille, licencié en sciences commerciales et financières, spécialité management + expérience, cherche emploi. Tél.: 0551 56 57 51 NS

JF, 28 ans, maîtrise l'outil informatique, bureautique, 4 ans d'expérience, volontaire et rigoureuse, cherche emploi comme secrétaire, agent administrative. Tél.: 0669 67 17 76 NS

Dame sérieuse, instruite, présentable, expérience de 10 année, cherche emploi comme réceptionniste, Alger et environs. Contact : 0796 66 34 76 - Curieux et non sérieux s'abstenir. NS

JH, ingénieur d'Etat en aménagement du territoire et environnement, 2 ans d'exp. dans le domaine (gestion des déchets, plans d'aménagement et cartographie numérique), cherche emploi. Tél.: 0558 29 83 06 NS

JF, 24 ans, licenciée, dynamique, maîtrise l'outil informatique, bureautique, volontaire et rigoureuse, cherche emploi dans le domaine. Contact : 0699 84 54 22 NS

F., 30 ans, véhiculée, ing. commerciale plus licence en sciences de gestion et DEUA en commerce international, 10 ans d'expérience dans le maritime, gestion stocks, RH, cherche emploi dans les environs de Blida, Boufarik. Tél.: 0774 72 95 31 NS

Dame, 37 ans, licenciée en droit, 7 ans d'exp., cherche emploi dans entreprise publique ou privée. Tél.: 0799 35 82 31 NS

Homme, 29 ans, habitant Boumerdès, TS en finances-comptabilité, cherche emploi dans le domaine ou autre à Boumerdès ou ses environs. Tél.: 0771 84 63 46 F126593/B

JH, 30 ans, ingénieur d'Etat en génie mécanique, cherche emploi, Alger, véhiculé. Tél.: 0666 35 26 55 - 0770 18 11 58 F133299

JH, père de famille, possède véhicule neuf, cherche emploi comme chauffeur. Tél.: 0667 25 27 81 F133368

Homme marié, très dynamique, sérieux, possédant véhicule, cherche emploi comme chauffeur-démarcheur. - 0773 27 68 86 F133288

H., 58 ans, présentable, instruit, sérieux et véhiculé, cherche emploi. Etudie toutes les propositions. Tél.: 0559 37 18 81 - Je suis libre de suite. F133245

JH, 35 ans, cherche emploi comme chauffeur avec son propre véhicule, Atos 2011, à Alger-Centre. Tél.: 0770 25 52 23 - 0550 45 82 26 F133296

Jeune homme, 27 ans, master 1 génie civil CCI, option professionnelle, cherche emploi au sein d'une organisation étatique ou privée. Maîtrise français, anglais, arabe et outil informatique, ayant déjà travaillé comme topographe, ingénieur, prescripteur et commercial. - 0661 86 71 65 - damned-zey-666@hotmail.com F118786/B1

LE SOIR DE L'IMMOBILIER

APPARTEMENTS

A vendre F3 avec acte, 3e étage, mitoyen nouvelle daïra d'El-Harrach.
Tél.: 0771 25 84 35 N.S.

Vends, à la Nlle-Ville, Tizi-Ouzou, F3, S/F, sup. 82 m2, 1er étage, 02 façades, avec intégration.
Tél.: 0552 50 33 72 F118855/B13

Vends F2 acté, BEZ, El-Djorf, 8e ét.
Tél.: 0554 72 35 93 F133348

Ag. vd lot. rés. F5 140 m2, O.-Fayet + F4, 95 m2 Souidania. - 0661 590 082
F133374

Vends duplex 230 m2 en semi-fini, situé auTours Villas, centre-ville de Tizi-Ouzou.
Tél.: 0552 20 24 72 F118851k/B13

Agence CARREFOUR vend des F3 de 55 m2, 60 m2, 70 m2, 87,70 m2, du 1er étage au 6e étage + F4, 81,70 m2 + F2, 40,50 m2 + F3, 66,20 m2 + F3 SF, 85 m2 à Tizi-Ouzou, tous actés, avec possibilité de crédit CNEP Banque. - Tél.: 0664 31 87 95 - 026 21 57 06 F118791

Pro. imm. vd, à Boumerdès centre-ville, logts. - 0560 250 210 HB. F288/B1

LOCATIONS

Ag. loue F2 niv., meublé, résid., Birkhadem. - 0550 24 04 42 F133337

Loue, à Oued-Aïssi, T-O, infrastructure, comprend : hangar 750 m2, bloc administratif R+3, surface 1 500 m2, convient pour toutes activités : siège, école, clinique, etc. -
Tél.: 0770 92 56 17 - 0770 92 56 18 F118831/B13

Loue, à Oued-Aïssi, commune Tizi-Ouzou, hangar 600 m2, hauteur 5 m, local dallé 320 m2 hauteur 3 m, local dallé 340 m2 hauteur 4 m, local dallé 140 m2 hauteur 4 m. -
Tél.: 0770 92 56 17 - 0770 92 56 18 F118831/B13

Loue espace de 700 m2 pour showroom, pour véhicules, neuf, à Bouira-Ville, sur boulevard principal, avec 2 façades.
Tél.: 0550 99 15 80 ou 0559 23 90 15
F123848/B15

VILLAS

Vends villa à El-Biar. Tél.: 0774 74 12 28

Loue étage de villa à Skikda (Hamdi-Krouma).
Tél.: 0793 93 75 17 NS

VDS villa R+1 + jardin à la gare Aomar en face CEM. Tél. : (0790) 59 40 11

Vds villa 1 100 m2 Baba-Ali, commerciale, bâti 500 m2, 3 locaux, prix 15 unités.
Tél.: 0550 96 50 02 F133363

TERRAINS

P/ vd lots terrains acte + LF Soumaâ Koléa, Bou-Ismaïl, Fouka. Tél. : 0553 35 60 14 - 0555 23 09 86

Vends terrain 750 m2 acté, au centre-ville, sur les hauteurs de Beni-Malek 2, vue sur mer, sans vis-à-vis. Prix 3 750 u. négociable.
Tél.: 0773 69 81 29
F133370

LOCAUX COMMERCIAUX

Loue local commercial 40 m2 à Benghazi, lot Mehdi-Boualem, à côté de la pharmacie.
Tél.: 0664 31 22 01

Local à louer situé dans la rue principale de la ville de Aïn-Defla, superficie 90 m2, en face de l'hôpital. N° : 0552 481 312

Vends local pour bureau, 220 m2, avec parking + acte, centre commercial El-Kods, 5e étage + ascenseur + monte-charge. Tél.: 0774 23 70 88

Vends 02 locaux de 105 m2 en semi-fini, bien situés aux Tours-Villas de Tizi-Ouzou.
Tél.: 0552 20 24 72 F118856/B13

PENSIONS

Dame offre colocation pour filles et femmes travailleuses à Alger-Centre.
Tél.: 0549 39 41 57 F128545/B4

TERRAIN

A vendre lot de terrain de 2 500 m2, dont 600 m2 environs bâtis en dur, au RDC, sur 5,50 m de hauteur + 1er étage bâti sur 300 m2 + bureaux et sanitaires, et loge de gardien. + Acte de propriété et certificat de conformité. - Sis à la ZI d'El-Khroub, Constantine.
Contactez n° Tél.: 0551 09 85 57 NS

Vends

Vends Renault Twingo fin 2012. Version Dynamic toutes options. Blanche. Carte grise safia. 2800 km.
Tél. : 0552 04 24 90
0668 01 47 43
N.S.

DÉCORATION + JARDINS

- *Tous travaux d'espaces verts*
- *Gazon en plaques pour pelouses*
- *Réalisation des parcs et jardins*
- *Décoration intérieure et extérieure*
- *Conception de cascades.*

Devis et plans gratuits

Tél. : 0770 884 901 - 021 603 659
Nous contacter par : e-mail : decojardins@yahoo.fr

NECROLOGIE

PENSÉES

En ce douloureux jour du samedi 26 avril 2008, nous a quittés

Mme Matsa Haoua née Kebache

Que tous ceux qui t'ont connue prient pour le repos de ton âme dans le Vaste Paradis du Tout-Puissant.

Ton mari, ton fils, tes filles, tes petits-enfants ainsi que toute la famille prient pour toi.

F133354

REMERCIEMENTS

La famille Matsa tient à remercier toutes les personnes qui ont compati au décès de

Mme Kebache Zohra née Matsa

décédée le 29 mars 2013 à l'hôpital Mustapha-Pacha, et enterrée le 30 mars 2013 à Bougie. F133354

PENSÉE

En souvenir de Tariket Sadek

Cela fait maintenant une année (27/04/2012) que tu nous as quittés. Tu as laissé nos cœurs avec la tristesse de savoir que tu es parti à jamais et la joie de savoir que chaque instant passé à tes côtés a été un grand bonheur. Tu as su avec ton courage et ta joie de vivre, malgré la maladie, nous apprendre la véritable valeur de la vie en présence de ceux qu'on aime. Que ton âme repose en paix. Ta famille qui t'aime énormément.

128544/B4

AVIS DE RECHERCHE

Toute personne pouvant donner des renseignements au sujet du nommé

MEFLAH GHALI

handicapé mental, est priée de contacter sa famille aux numéros : **0550 68 05 34 - 0792 32 26 96 - 021 21 92 11** ou de contacter le **commissariat** le plus proche.

F133394

AVIS DIVERS

Réparation, installation, maintenance réfrigérateur, climatisation, chambre froide, présentoir.
- 0552 28 87 34 -
0770 48 21 62 NS

Vous voulez réussir la tessdira de votre fille ? Vous voulez que ce jour soit le plus beau jour de sa vie ? Faites appel à une professionnelle au :
0554 92 23 08 NS

Prends tout travaux d'électricité bâtiment pour vos villas appelez. Tél. : (0550) 111 914 F133367

Mobiles, laptops, caméras, les plus bas prix d'Alger. - **Ô MARKET (ex-CADIC) ZI Rouiba & SOLI Alger.** F133058

Impossible de trouver laptops, flashdisk, mémoires, camera, etc. moins cher que **SOLI ALGER** & **Ô CADIC ROUIBA ZI.** F133007

Magnifique salon 7 places, antitaches, 44 990 DA. - **CADIC ZI ROUIBA.** F133365

CD & DVD, sous-traitance sous 24 h - **CADIC ROUIBA ZI**. F133365

CYLKA – Soins à domicile

A votre disposition et assurés par une équipe médicale et paramédicale qualifiée ▶ • Consultation médicale • Kiné • Soins infirmiers, post-opératoires • Prélèvements, analyses et résultats • Conseil, orientation, accompagnement aux hôpitaux d'Alger • Garde-malades • Circoncision.

Appelez-nous au : **0550 40 14 14**

Mobiles marque originale, prix sacrifiés. - Ô CADIC - ZI ROUIBA. F133365

Boîtier : CD box cristal

16 DA, CDR 9 DA. **CADIC ZI Rouiba.** F133365

Mobiles, inform., électrom., démo., décod., meubles, vaisselle + CD, DVD, jouets, etc. - Les + bas prix du marché. - **Ô CADIC ZI ROUIBA & SOLI ALGER.**
F133365

Réparation TV à domicile, toutes marques. Tél.: 0772 89 17 22 - 0776 33 88 56 NS

Institut de beauté à Alger-Centre recrute **esthéticiennes.**
Se présenter au 79, rue Hassiba-Ben-Bouali. NS

OFFRES D'EMPLOI

Restaurant (Alger) cherche pizzaïolo confirmé. Tél.: 0796 97 74 19 NS

Restaurant (Alger-Centre) cherche :
Serveuses (8h-16h) - Serveurs (16h-00h) -
Tél.: 0554 62 86 45 N.S.

Cherche esthéticienne et coiffeuse à Hydra. - 0560 09 98 11 F133358

Le Soir D'ALGERIE
www.lesoirdalgerie.com

Edité par la SARL
SIÈGE :
DIRECTION-RÉDACTION :
Fax : 021 67.06.76

ADMINISTRATION :
Fax : 021 67.06.56
1, Rue Bachir Attar
Place du 1er -Mai - Alger -
Tél. :
021 67.06.58 - 021 67.06.51

COMPTES
BANCAIRES :
CPA : Agence
Hassiba Ben Bouali
N°116.400.11336/2
BNA : Agence «G»
Hussein-Dey
N° 611.313.335.31
CCP : N° 14653.59
Registre du commerce :
RC N° 0013739.B.00

MEMBRES FONDATEURS :
Maâmar FARAH
Djamel SAÏFI
Fouad BOUGHANEM
Zoubir M. SOUISSI
Mohamed BEDERINA
GÉRANT-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Fouad BOUGHANEM
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
Nacer BELHADJOUDJA
P.A.O. : *«Le Soir»*

PUBLICITÉ
Le Soir : SIÈGE -
Fax : 021 67.06.75

BUREAUX REGIONAUX :
BOUMERDÈS
«Résidence Badi», bt 3, 2e étage,
RN n° 24, Boumerdès-ville
Tél./fax : (024) 81 64 18
Email : lesoir_boumerdes@yahoo.fr
ANNABA
19, rue du CNRA
(Cours de la Révolution)
Tél. : 038 86.54.22
Fax : 038 86.61.76
Télex : 81095
BLIDA
103, Avenue Ben-Boulaïd Blida
Tél./Fax : 025 40.10.10 - Tél. : 025 40.20.20
CONSTANTINE
9, rue Bouderbala (ex, rue petit), Constantine
Tél. : 031 92.34.23
Fax : 031 92.34.22
ORAN
3, rue Kerras Aoued.
Tél. : 041 33.23.95
SÉTIF
Rue du Fida, centre commercial Zedioui 1re étage, Sétif.
Tél. : 036 91 48 59
Fax : 036 84 18 37
TIZI-OUZOU
Bt Bleu,cage C (à côté de la CNEP) 2e étage, gauche
Tél. : 026 22.87.04
Fax : 026 22.87.01
MASCARA
Rue Senouci Habib
Maison de la presse.
Tél./Fax : 045 80.28.43
TLEMCEN
Cité R'hiba Bt n°2 RDC.
Tél. : 043 27.30.61 / Fax : 043 27.30.82
BOUIRA
Gare Routière. Lot N°1.
3e étage - Tél. : 026 94 29 19
E-Mail : lesoirbouira@hotmail.com
BÉJAÏA
19, rue Larbi Ben-M'hidi (rue Piétonnière),
Béjaïa-ville 06000
Tél. : 034 21.14.51
Fax : 034 21.18.60
BORDJ-BOU-ARRERIDJ
2, rue Cherifi Mohamed (près du cinéma Vox)
Tél./Fax : (035) 68-10-52

IMPRESSION
Centre : S.I.A Alger
Est : S.I.E Constantine
Ouest : S.I.O Oran

DIFFUSION
Est : *Sodi-Presse*
Centre : *Le Soir*
Ouest : *KDPO*

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

NOTRE JOURNAL
fait sienne cette citation de Joseph Pulitzer, fondateur du journalisme moderne :
«Il (son journal, ndlr) combattra toujours pour le progrès et les réformes, ne tolérera jamais l'injustice et la corruption ; il attaquera toujours les démagogues de tous les partis, n'appartiendra à aucun parti, s'opposera aux classes privilégiées et aux exploiteurs du peuple, ne relâchera jamais sa sympathie envers les pauvres, demeurera toujours dévoué au bien public. Il maintiendra radicalement son indépendance, il n'aura jamais peur d'attaquer le mal, autant quand il provient de la ploutocratie que de ceux qui se réclament de la pauvreté.»

Le Soir d'Algérie
magfemme03@yahoo.fr
Le magazine de la femme
Vend. 26 - Sam. 27 avril 2013 - PAGE 23
Page animée par Hayet Ben

Soupe de légumes au pain et au gruyère

3 pommes de terre, 2 poireaux, 2 oignons, 1 carotte, 1 navet, 1 branche de céleri, 30 g de beurre, 1,5 l de bouillon, 25 cl de lait, 200 g de fromage râpé, 4 tranches de pain, sel, poivre

Emincer les poireaux, les oignons, la carotte, le navet et le céleri. Les faire fondre doucement dans le beurre, assaisonner.
Verser le bouillon, et laisser mijoter 1 h en couvrant.
Faire cuire les pommes de terre à l'eau salée pendant 20 min. Les éplucher et les réduire en purée avec un peu de lait. Faire griller les tranches de pain. Préchauffer le four à 200°C (thermostat 6-7). Quand le potage est cuit, ajouter la purée de pommes de terre, bien mélanger. Répartir le pain grillé et le fromage dans des bols allant au four, verser la soupe et passer au four 15 min.

Trucs et astuces

Eplucher l'ail sans difficulté

Trempez vos gousses d'ail dans de l'eau chaude juste avant de les éplucher, comme ça, le peau s'enlèvera plus facilement sans coller à vos doigts !

Eviter les projections de graisse

Lors de votre cuisson, ajoutez une petite pincée de farine dans la poêle, cela évitera à la graisse de sauter et de salir votre gazinière !

Eviter les nausées chez la femme enceinte

Buvez une demi-heure avant chaque repas un verre d'eau tiède avec la moitié d'un jus de citron, une cuillère à soupe de miel et une pincée de gingembre en poudre.

Soigner les boutons

Appliquez un glaçon sur la surface de votre bouton, patientez quelques instants, le bouton pourra ensuite être enlevé sans mal, sans risque d'infection, ni de séquelles pour votre peau.

Un sommeil réparateur

Ouvrir l'œil et s'extirper du lit : pas simple tous les matins ! Pourtant, on rêve de se réveiller comme une fleur. Le rêve peut devenir réalité en adoptant quelques principes tout simples.

Adopter un rythme régulier
Difficile de se coucher à heure régulière, surtout quand on aime la télé après 22h 30, les dîners entre amis, les bons livres ! Pourtant, le bon sommeil a besoin de repères. Mieux vaut «essayer» de se coucher à la même heure et de se lever à la même heure tous les jours. On évite les grasses-matinées trop longues le week-end : ça décale.

Supprimer les excitants après 17h
On aime se prendre une tasse de thé à l'heure du goûter ? Pourtant, mieux vaut éviter théine, caféine et autres vitamines après 17 heures, puisque ce sont des stimulants du système nerveux central et du métabolisme. On peut les remplacer par des tisanes, du déca, du thé vert ou du thé sans théine.

Pratiquer une activité physique
Pour se réveiller en pleine forme, il faut déjà bien dormir, et pour bien dormir, il faut avoir accumulé une «bonne» fatigue. C'est le rôle du sport. Il permet aussi de déstresser, de se libérer des mauvaises toxines et de fabriquer des endorphines qui procurent une sensation de bien-être. Dès que l'on peut, on court, on nage, on danse… Si on n'est pas sportive ou si on n'a pas le temps, on marche et on prend les escaliers.

Manger de bonne heure
Dur de passer à table avant 20h 30 ? C'est pourtant l'idéal, car la digestion maintient éveillé. Alors mieux vaut manger léger pour qu'elle soit rapide et manger au moins deux heures avant le coucher pour qu'elle soit terminée. Et pour éviter d'avoir faim, on met des glucides au dîner.

Baisser la température de la chambre
Pour se réveiller comme une fleur, on dort au frais. En effet, la chaleur réduit la durée du sommeil, favorise les éveils nocturnes et raccourcit le nombre de phases de sommeil.
En clair, le sommeil ne peut pas être réparateur quand il fait chaud.
Alors, on met le thermostat sur 18°C maximum. Mais on peut aussi baisser encore plus si on a une bonne couette !

Supprimer les écrans
On évite tous les écrans avant de se coucher : leur lumière bloque la production de mélatonine, hormone nécessaire à l'endormissement. Mieux vaut ouvrir un livre avant de dormir. Une fois ces petits principes mis en place, on laisse Morphée faire son travail pour se réveiller le lendemain du bon pied.

L'AIL, L'ATOUT CŒUR

Photos : DR

L'ail, le meilleur ami de votre cœur
Une petite gousse d'ail émincée dans la salade, une autre ajoutée dans la poêle où cuit votre steack ou dans votre purée de pomme-de-terre : à petites doses, l'ail n'aura que peu d'effets sur votre haleine (surtout si vous pensez à ôter le germe qui est à l'intérieur, difficile à digérer) mais aura de grands effets sur votre santé. L'ail est en effet un grand protecteur des diabétiques (ses principaux actifs aident le foie à réguler l'excès de sucre dans le sang) mais aussi du cœur car il fluidifie le sang.

L'ail, un excellent médicament
L'ail mérite d'être la coqueluche des pharmacologues. En effet, il agit sur les principaux facteurs de risque des maladies cardio-vasculaires et du diabète de type 2 : hypertension artérielle, taux de cholestérol et de sucre trop élevés… Il excelle aussi dans la prévention des cancers.
Mais gare aux estomacs fragiles ! L'ail peut causer des brûlures. Pour en avoir une petite idée, rappelez-vous qu'il s'utilise aussi sur la peau pour supprimer les verrues.
La mauvaise haleine qu'il provoque est un autre inconvénient. Pour être vraiment efficace, il doit être pris de manière journalière et sur une période suffisamment longue.

L'ail lutte contre l'hypertension
Il faut utiliser l'ail frais ou macéré. C'est à l'aciline, l'enzyme qui est libérée lorsqu'il est coupé ou broyé, que l'on doit son action sur l'hypertension. Elle aide à dilater la paroi des vaisseaux sanguins. Le calibre des artères augmente, ce qui fait baisser la tension. Comme l'ail est aussi diurétique, il réduit le volume d'eau dans le corps, donc le volume sanguin et la pression artérielle.

L'ail agit contre l'excès de cholesterol et de sucre
La formation de dépôts dans les artères est en général due à l'oxydation du «mauvais» cholestérol (LDL) en excès. Ensuite, les plaquettes (responsables de la coagulation) viennent s'y agréger, risquant de boucher les vaisseaux. L'ail frais ou macéré empêche l'oxydation du cholestérol et fluidifie le sang en diminuant le pouvoir d'agrégation des plaquettes. Si ces dernières sont déjà fixées à la paroi, un autre anticoagulant (l'ajoène) active leur séparation. L'ail est aussi recommandé dans la prévention du diabète de type 2, car ses principaux actifs aident le foie à réguler l'excès de sucre dans le sang.

L'ail prévient certains cancers
En agissant sur certaines enzymes, l'ail frais ou macéré élimine les molécules carcinogènes au niveau du côlon et du foie. Sont appelées «carcinogènes», les molécules susceptibles d'endommager l'ADN des cellules et, par cette mutation, de provoquer un cancer. L'ail a également une action préventive sur d'autres tumeurs (estomac, col de l'utérus…), car il aide le foie à désintégrer ces molécules carcinogènes et à les éliminer.

L'ail stimule le système immunitaire
S'il sert à préparer des boissons chaudes censées lutter contre les infections de l'hiver, il ne soigne pas vraiment la grippe. En revanche, en traitement préventif, lorsque l'épidémie s'annonce, l'ail frais ou macéré est efficace. il s'agit d'un très bon stimulant du système immunitaire

L'ail vient à bout des cors et des verrues
C'est son seul usage dermatologique connu. On applique un morceau d'ail frais sur le cor ou la verrue plantaire (jamais directement sur la peau). Placé sous un pansement deux ou trois heures par jour, pendant trois semaines, il résorbe le cor et brûle la verrue.

L'ail détruit les parasites intestinaux
On l'utilise en vermifuge chez les plus de 3 ans. Mais attention au dosage et à la durée du traitement. L'ail donne aussi des résultats sur les amibes (parasites intestinaux). Six à douze gousses équivalent à un comprimé de pénicilline (antibiotique).

Le son d'avoine capte les graisses

Le son d'avoine est l'enveloppe externe du grain d'avoine. Extrêmement riche en fibres solubles et en pectine, il peut absorber jusqu'à trente fois son volume en eau. Sa consommation lors des repas permet à ses fibres de se dissoudre et ainsi se mélanger aux aliments et de les gélifier.

Les fibres de son ne pouvant être assimilées par l'organisme humain, elles vont traverser le côlon accompagnées des aliments qu'elles ont gélifiés et terminer leur chemin dans les selles, accompagnées de leur précieux butin. De fait, en permettant à l'organisme d'éliminer tout ou partie des graisses et sucres du repas. Le son d'avoine fait baisser le nombre de calories ingérées et devient ainsi un très appréciable allié-minceur au fil du temps. Car il est recommandé d'en faire un allié de tous les jours pour constater une réelle épargne de calories.

Minicakes aux pistaches, gingembre et cannelle

200 g de farine, 1 sachet de levure chimique, 80 g de pistaches décortiquées, 3 œufs, 1 cuillère à soupe de miel , 5 cuillères à soupe de sucre, 1/2 cuillère à café de cannelle en poudre, 1/2 cuillère à café de gingembre en poudre, 10 cl de lait tiède, 100 g de beurre fondu

Préchauffez le four à 175 °C. Mettez tous les ingrédients, sauf les pistaches, dans le bol d'un robot. Mixez jusqu'à obtention d'une pâte lisse. Répartissez-la dans les moules en y incorporant les trois quarts des pistaches. Parsemez les pistaches restantes sur le dessus. Répartissez la pâte dans de petits moules de 10 cm de long. Glissez au four. Baissez le thermostat à 150 °C, et laissez cuire 25 minutes. A leur sortie du four, laissez reposer les cakes 5 minutes dans leurs moules, puis laissez-les refroidir sur une grille. Dégustez-les au petit-déjeuner ou à l'heure du thé, tartinés de confiture de fraises ou d'oranges amères.

Le Soir
PANORAMA
Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail :
info@lesoirdalgerie.com

Il y a 10 ans disparaissaient Dib et Azzegagh

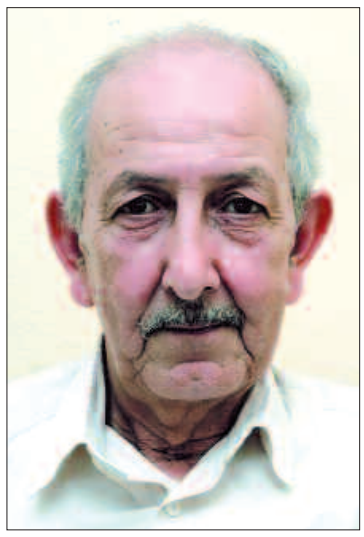

Par Boubakeur Hamidechi
hamidechiboubakeur@yahoo.fr

Alors que l'atmosphère du pays est à couper au couteau et que tout n'est que bruissement de la rumeur et nauséabondes révélations, qu'y a-t-il de mieux, pour l'épistolier de province, que de s'en aller prendre l'air du côté de la littérature ? C'est-à-dire cheminer simplement à travers les sentiers de quelques vieilles lectures jouissives en évoquant deux auteurs disparus, à une semaine d'intervalle, en 2003. Mohamed Dib et Ahmed Azzegagh se sont éclipsés, en effet, au printemps de cette année-là en nous léguant une somme poétique qui n'a pas pris une seule ride.

Il y eut d'abord la révérence du discret Azzegagh (24 avril). Ce monastique poète, que l'éphémère revue *Novembre* révéla en même temps que le défunt Mustapha Toumi, ne connut, hélas, pas la notoriété du grand public dont, pourtant, son inspiration et son verbe méritaient. Est-ce dû à la rareté de ses textes ? En partie seulement car il manquait à l'homme, qui s'avançait masqué derrière son œuvre, l'audace des bateleurs. Réservé et silencieux par nature, il avait une prédisposition pour les ermitages. Se «bricolant» (c'était son mot fétiche) des bulles-refuges au cœur des villes qu'il hantait, il sut toujours tenir celles-ci à distance. C'était sa manière à lui de ruminer intellectuellement avant de se mettre au travail. S'évitant, d'ailleurs par une insigne humilité, de parler d'écriture en toutes circonstances. C'est que, loin de chercher quelques échappatoires afin de justifier sa lente gestation, il éprouvait cependant le besoin de rappeler que chez lui tout passait essentiellement par l'aptitude à l'indignation. Sa seule «accoucheuse» disait-il. Son talent, passant forcément par ses élans, il avait besoin de brûler et de s'émouvoir ou même de sentir monter en lui la véhémence avant de convoquer les mots. Alors il le faisait avec la gravité d'un moine et l'application d'un écolier. Soucieux du moindre agencement avant de livrer sa copie, il s'en détournait, aussitôt fait. Car il n'était ni un aboyeur des lettres ni un clerc courant après la consécration officielle mais un amant des mots, inquiet dans sa quête. Ceux qui l'ont connu gardent de lui cette image d'un Saint Exupéry du *Petit prince* qui dessine des moutons que l'on n'égorgera jamais !

Comme il n'y a rien de comparable entre l'étoile filante que fut Azzegagh et l'indestructible vigie des lettres algériennes que demeure DIB laissons par conséquent le soin aux biographes d'annoter et commenter sa vie. Encore que, le Dib dont l'Algérie a reçu l'héritage ne peut se réduire à un lieu de naissance et aux anecdotes relatives à son enfance. Son œuvre est tellement dense que la seule biographie qui devrait désormais l'éclairer est précisément sa… bibliographie. Cela est d'autant plus vrai pour les lecteurs que leur rencontre avec son œuvre remonta à très loin. C'est en effet «Au café» qu'ils firent connaissance avec ce lettré qui savait peindre ses semblables avec une économie de mots étonnante tout en suggérant par petites touches les discussions qui se nouent dans cet espace mauresque (café maure !).

Cela s'était passé au cœur d'un été des années 1960 lorsque quelques collégiens constantinois purent lire simultanément *Nedjma* de Kateb Yacine, *Les Boucs* du Marocain Driss Chraïbi et ce recueil de nouvelles arrivé en même temps que *L'Incendie*. Ainsi Dib accompagné de Kateb leur étaient-ils octroyés comme une dotation littéraire. Et bien plus encore comme le paraphe intellectuel de l'identité nationale. Ce signe distinctif d'un génie algérien qui parle autrement de l'arabe que ne l'avait fait Camus dans *L'Etranger* à travers son personnage Meursault qui tue «absurdement» un indigène sur une plage. A ces lecteurs de l'époque, Dib était l'initiateur vers un Graal afin de retrouver les traces d'un «Moi» longtemps nié par l'autre.

Au rythme d'une œuvre qui s'est déployée et démultipliée sur un demi-siècle, il demeure certainement l'auteur algérien qui a le plus et le mieux expérimenté toutes les formes de l'écriture et surtout inversé le regard ethnologique en posant le sien sur les mœurs scandinaves (trilogie finlandaise).

Mais, au-delà de sa production romanesque, la critique pointue a surtout mis en exergue son orfèvrerie poétique. Celle notamment où l'on retrouve les ombres tutélaires d'un Desnos ou d'un René Char. Et si «Ô vive» doit être reçue comme une crypte de graphie latine elle parle aussi de la nostalgie du pays natal. Reste enfin l'incomparable recueil intitulé *Ombre gardienne* qu'Aragon préfaça en parlant de son auteur. «Cet homme, écrit-il, d'un pays qui n'a rien à voir avec les arbres de ma fenêtre, les fleuves de mes quais, les pierres de nos cathédrales parle avec les mots de Villon et de Péguy.»

Au moment où tout n'est que doute et pessimisme dans ce pays était-il nécessaire de convoquer des poètes ? Quelque part la réponse est «oui», car cela permet d'exorciser le malheur en réinventant, par le rêve, un pays innocent.

B. H.

CONDOLÉANCES

En moins de 24 heures, le quartier Saint-Jean, à Constantine, a été endeuillé par deux fois à la suite de la disparition brutale de deux figures emblématiques unanimement aimées et respectées.

Hadj Yacine MAMI et Omar KACIMI

Manqueront sûrement à la convivialité de cette tribu sociale. Et c'est au nom de cette dernière que Boubakeur Hamidechi assure les familles des défunts de leur tristesse partagée.

Que la Miséricorde de l'Eternel les accompagne.

POUSSE AVEC EUX !

La fable absurde de la mare aux canards où les grenouilles font coin-coin !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com

Petite blague en attendant la 3G : à quoi reconnaît-on un ministre des postes ? Au…

… timbre de sa voix !

- Tu vois, là, y a la corruption.
- D'accord, je vois !
- Et face à ça, tu mets en branle les enquêteurs du DRS et la justice.
- Ok ! C'est clair, en face de la corruption, je mets la justice et le DRS.
- Mais attention, ça ne suffit pas !
- Bien sûr, ça ne suffit pas. Mais pourquoi ça ne suffit pas ?
- C'est comme ça ! Il faut toujours rajouter une commission parallèle chargée, elle, de surveiller le DRS et la justice.
- Mais… c'est pas la corruption qu'il faut surveiller ?
- En théorie, oui. Mais en pratique, y a toujours des commissions parallèles et des grenouilles dans la mare aux canards.
- Je comprends ! Oui, je comprends ! La justice et le DRS enquêtent sur la corruption, et la commission parallèle surveille les grenouilles dans la mare aux canards, n'est-ce pas ?
- Si tu veux ! En même temps, il arrive que les grenouilles se fassent mordre par des canards corrompus.
- Et donc ?...
- Là, ni une ni deux, aucune hésitation à avoir ! Tu crées aussitôt une commission chargée de traquer les canards qui cherchent des noises aux grenouilles.
- Mais pendant ce temps-là, la corruption, elle, est plus ou moins tranquille, non ?
- Non ! Pas exactement ! Parce que dans le même temps, alors que la mare grouille et s'agite, y a des canards dont le boulot est de claironner, de dire partout la même chose : «La lutte contre la corruption se poursuivra sans relâche et l'Etat est déterminé à en finir avec ce fléau.»
- C'est des canards qui doivent dire ça ? Les mêmes canards que ceux de la mare ?
- Mais non, bêta ! Là, il s'agit de faux canards. Des canards préfabriqués juste pour chanter cette chanson. Des canards qui canardent quand on leur dit de canarder et qui pommadent lorsqu'on leur ordonne de pommader.
- Et ces canards-là, faut pas leur coller à eux aussi une commission qui les surveillerait ?
- Je vois que tu assimiles vite. C'est bien mon petit canard ! Encore un effort et tu vas finir toi aussi par comprendre que commission après commission, mare aux canards contre mare aux grenouilles, à la fin, tout le monde fait la même chose.
- Heu… quoi ?
- Fumer du thé pour rester éveillés à ce cauchemar qui continue !

H. L.